

2021



CARCASSONNE AGGLO

RAPPORT D'ACTIVITÉS



www.carcassonne-agglo.fr

carcassonne
AUDACE & SOLIDARITÉ  agglo

ÉDITO

CARCASSONNE AGGLO

Mesdames, Messieurs,

Il m'est impossible de débiter cet édit sans évoquer la crise sanitaire qui a encore impacté notre activité en 2021. Cette période nous a demandé de nous adapter aux protocoles successifs, de revoir nos modes de fonctionnement mais aussi d'accroître notre vigilance et notre accompagnement auprès de nos usagers les plus fragiles. Je souhaite souligner, au nom de tous les élus de Carcassonne



Agglo, l'engagement et la mobilisation des agents qui par leur professionnalisme et leur sens de l'adaptation ont permis à notre Collectivité de continuer à assurer dans un contexte dégradé nos missions de service public.

L'année 2021 marque la première année pleine de ce nouveau mandat. Une année où nous avons adopté collectivement le projet de Carcassonne Agglo et fixé des objectifs communs. Avec au centre la question de l'attractivité de notre territoire et de son développement économique : un enjeu essentiel pour attirer de nouvelles activités, créer de l'emploi et en finir avec cette image erronée de « territoire pauvre » que certains se font de notre Département.

La finalisation de la zone de Béragne qui offre enfin du foncier de qualité à des entreprises désireuses de s'installer sur le territoire de Carcassonne Agglo, est ainsi un fait marquant de cette année 2021.

Priorité pour Carcassonne Agglo, la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation de notre territoire aux défis environnementaux : un engagement

qui se retrouve dans chacune de nos actions tant la tâche est immense. La gratuité totale des transports pour les scolaires et les étudiants est un des symboles forts de cette année. Elle témoigne de la volonté de notre Collectivité et de ses élus d'accompagner les usagers dans une modification de leur pratique. Une démarche d'incitation « individuelle » qui s'est vue complétée par des grands travaux portant notamment sur la sécurisation de la ressource en eau. Encore marquée par les inondations de 2018, notre Collectivité aura également pu lancer en 2021 le colossal chantier de consolidation du barrage du Lac de la Cavayère.

Toujours portée par des valeurs de Solidarité, Carcassonne Agglo a renforcé pendant cette période de crise sanitaire et économique son accompagnement auprès des habitants du territoire. Les agents de notre Collectivité sont présents dans le quotidien de nos concitoyens de la petite enfance jusqu'au 3^{ème} âge. Un accompagnement dont nous pouvons être fiers tant il est de qualité, accessible financièrement et déployé sur l'ensemble du territoire.

Le lancement du Réseau des Maisons France Service vient ainsi consolider l'offre de service portée par Carcassonne Agglo. À l'ère du numérique et du recul de certains services dans les communes rurales, notre Collectivité a ainsi fait le choix de la proximité en mettant à disposition des habitants des agents formés et prêts à les aiguiller dans leurs démarches.

Je souhaite également dire un mot sur le monde culturel et associatif qui nous a tant manqué pendant cette période de crise sanitaire. Carcassonne Agglo s'est ainsi positionné aux côtés des associations et des artistes en difficulté pour les soutenir.

L'année 2021 aura également été marquée par l'adoption du Pacte de Gouvernance qui démontre notre volonté d'ouverture.

En parallèle de la mise en œuvre de notre ambitieux mais réaliste projet du territoire, de nouveaux chantiers s'ouvrent à nous pour l'année à venir. Ainsi en 2022, la jeunesse, l'eau et la santé seront au cœur de nos préoccupations avec toujours ce même objectif : celui d'assurer au mieux nos missions de service public et d'organisateur du territoire !

Je souhaite conclure cet édito en ayant une pensée émue pour Yves Maussang qui nous a quitté au début de l'année 2022 et qui a pendant plus de vingt ans accompagné à différents postes les élus locaux et les agents dans la mise en œuvre du projet de la Collectivité.

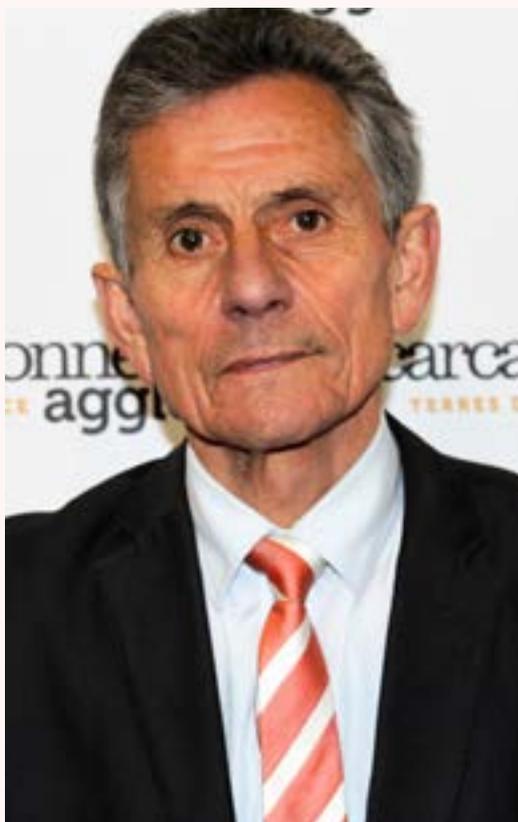
Régis Banquet
Président de Carcassonne Agglo

ÉDITO

CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ

Totalement intégré dans le projet du territoire de Carcassonne Agglo, le CIAS a la responsabilité de mettre en œuvre très concrètement, sur la totalité du territoire, les politiques sociales définies par son champ de compétences.

Ces dernières sont vastes, allant de la petite enfance à la fin de vie, en passant par les loisirs éducatifs enfance jeunesse, l'insertion sociale, les centres sociaux, les crèches...



2021 peut être considérée comme l'année de sortie progressive du COVID, qui avait fortement perturbé l'ensemble de nos services sans exception. À ce sujet, je tiens à mettre en avant les efforts exceptionnels de nos équipes soumises à des règles très contraignantes, n'hésitant pas à se mettre en danger sanitaire au contact des usagers et ce pendant de longs mois allant de 2020 à 2021. Qu'elles et qu'ils en soient fortement remerciés.

Année 2021 marquée par des efforts de gestion dans tous les domaines afin de maîtriser l'exécution du budget pour ne pas alourdir la participation de Carcassonne Agglo qui s'élève, faut-il le rappeler, à plusieurs millions d'euros. Autant d'économies pour les communes de l'Agglo en commençant par la plus peuplée et jusqu'à la plus petite. Chacun sait combien les politiques sociales obligatoires coûtent chères et vont croissantes.

En direction de nos agents, dont l'effectif dépasse le millier, nous avons conduit une politique volontariste de revalorisation salariale, de titularisation programmée par étapes annuelles, d'organisation plus efficiente des missions.

Au chapitre des projets, pas de réalisations lourdes en 2021 après plusieurs années de créations et d'investissements conséquents.

Le RAM de Malves en Minervoix a été lancé, un projet de mini-crèche est à l'étude sur la commune de Cavanac, un programme de mise en adaptabilité en cours sur les centres sociaux Jean-Montsarrat et Max-Savy à Carcassonne, et enfin l'ouverture de l'espace de vie sociale sur la Bastide Saint-Louis toujours à Carcassonne en liaison étroite avec notre partenaire principal la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude.

Année de transition pour le CIAS tout en assurant les missions définies par l'Agglo, en veillant particulièrement sur la qualité de nos services, sur l'équité quant à leur proximité et leur accessibilité financière pour toutes les familles de l'urbain et du rural.

Notre volonté collective est de poursuivre dans cette direction, pour un territoire attractif et solidaire.

Daniel Iché
Vice-président de
Carcassonne Agglo en charge
des solidarités

SOMMAIRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE	6
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE	6
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS	7
LES COMPÉTENCES DE CARCASSONNE AGGLO	8
LES TEMPS FORTS DE L'ÉVOLUTION DE L'AGGLO	10
ORGANIGRAMME CARCASSONNE AGGLO CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ	12
LE BUDGET DE L'AGGLO	14
LA VIE DE L'AGGLO	16
2021 EN DIX DATES	16
PENSER ET CONSTRUIRE AVEC LES COMMUNES : PACTE DE GOUVERNANCE	18
LE PROJET DU TERRITOIRE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU TERRITOIRE	19
LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	21
COVID : UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT	22

CHAPITRE 1. UNE AGGLO ENTREPRENANTE ET INNOVANTE	24
DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DE L'ESS ET DE L'ESRI	26
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES	28
POLITIQUE TOURISTIQUE	29

CHAPITRE 2. UNE AGGLO PROCHE ET SOLIDAIRE	30
DÉPARTEMENT ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	32
DIRECTION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	33
DIRECTION PETITE ENFANCE	36
SERVICE INSCRIPTIONS FACTURATION RÉGIE	37
SERVICE UNITÉ DE GESTION	38
DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE INSERTION	39
SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE	39
LES CENTRES SOCIAUX	41
ESPACE DE VIE SOCIALE BASTIDE/PONT-VIEUX	42
SERVICE RSA / DOMICILIATION	43
SERVICE SOCIOLINGUISTIQUES	43
SERVICE CHANTIERS D'INSERTION	44
CLAUSES SOCIALE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS	45
KAPPA'R - TIERS LIEU INSERTION – FORMATION – EMPLOI	46
DÉPARTEMENT SÉNIORS SANTÉ HANDICAP (SSH)	48
SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)	48
SERVICE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) ET ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER	49
SERVICE PORTAGE DE REPAS	51
SERVICE INSCRIPTION FACTURATION	51
SERVICE UNITÉ DE GESTION	52
DÉPARTEMENT CULTURE	53
DIRECTION RESSOURCES	53
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	54
DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE (DLP)	55
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL	57
SERVICE GESTION DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES	58
RÉSEAU MAISONS FRANCE SERVICES	59

CHAPITRE 3.
UNE AGGLO ÉCORESPONSABLE 60

SERVICE HABITAT	62
SERVICE ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL (ADS)	62
SERVICE PLANIFICATION ET TRANSITION	63
DIRECTION MOBILITÉ	65
SERVICE DES INTERVENTIONS TECHNIQUES	65
DÉPARTEMENT DES CYCLES DE L'EAU	66
DIRECTION GESTION DURABLE DE L'EAU	66
SERVICE EAU POTABLE	67
SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	68
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)	68
RÉGIE DE L'EAU DE CARCASSONNE AGGLO EAURECA EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT	69
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT	70
DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA LOGISTIQUE	73

CHAPITRE 4.
DES MOYENS POUR AGIR 74

DIRECTION DE LA COMMUNICATION	76
SERVICE PROTOCOLE	78
PÔLE COOPÉRATION ET PROSPECTIVE	78
DIRECTION MUTUALISATION	79
DIRECTION DE PROJETS PROSPECTIVE TERRITORIALE ET FINANCEMENTS CONTRACTUALISÉS	80
SERVICE PROJET DU TERRITOIRE	81
DIRECTION FABRIQUE DE TERRITOIRE ET CONCERTATION	82

DIRECTION CO-PRODUCTION DE L'ACTION PUBLIQUE	83
SERVICE SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES	84
SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES	84
SERVICE MARCHÉS ET CONTRATS PUBLICS	85
SERVICE ACHATS	85
SERVICE GESTION FONCIÈRE ET ASSURANCES	86
SERVICE SUIVI CONTRACTUEL	86
DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION	87
SERVICES ET RELATIONS UTILISATEURS	88
SERVICE INFRASTRUCTURE ET SÉCURITÉ	88
SERVICE ETUDE ET INGÉNIERIES LOGICIELLES	89
CELLULE SIG	89
DIRECTION RELATIONS USAGERS ET ENTRETIEN DES BIENS	90
SERVICE ACCUEIL	90
SERVICE COURRIER	90
SERVICE FLOTTE AUTOMOBILE	91
SERVICE ENTRETIEN DES BIENS	91
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES	92
SERVICE CONTRÔLE DE GESTION	93
PÔLE MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL	94
SERVICE CARRIÈRES-RECRUTEMENTS DIALOGUE SOCIAL	94
SERVICE ABSENCES MÉDICALES ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	95
SERVICE PILOTAGE, BUDGET, PAIE	95
SERVICE PARCOURS DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	96
CELLULE PRÉVENTION	96
ACCOMPAGNEMENT MANAGÉRIAL, QVT ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	97
SERVICE PILOTAGE ET PROSPECTIVE RH	97
SERVICE COMMUNICATION INTERNE	98
SERVICE DÉMARCHÉ QUALITÉ	99

A.
ANNEXES 100

CARCASSONNE AGGLO / LES ÉQUIPEMENTS DE L'AGGLO	102
ANNUAIRE DES 83 COMMUNES DE L'AGGLO	104

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2021

Régis
BANQUET
PRÉSIDENT
DE CARCASSONNE AGGLO



Gérard
LARRAT
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT



Éric
MENASSI
2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Pascal
VALLIÈRE
3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Roland
COMBETTES
4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Magali
ARNAUD
5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Didier
CAMBON
6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Thierry
MASCARAQUE
7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Michel
PROUST
8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Didier
CARBONNEL
9^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Yazid
LAREDJ
10^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Philippe
RAPPENEAU
11^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



André
BONNET
12^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Christian
MAGRO
13^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Jean-Régis
GUICHOU
14^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

RETOUR SOMMAIRE

6

CARCASSONNE AGGLO • RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Alain GINIÈS
Tamara RIVEL
Robert LEUBA
Isabelle CHESA
Daniel ICHÉ
Yolande PITON
Bruno GIACOMEL
Michel MOLHERAT
Philippe CLERGUE
Jean-François JUSTE
Jacques FABRE
Philippe FAU
Delphine GIOVANNETTI

Jacques DIMON
Alain MARTY
Jean-Louis ARIBAUD
Claude LACUBE
René MILHAU
Alain GARINO
Jean-Claude PISTRE
Thierry LECINA
Geneviève RABOUL
Émilie TRIAY
Jean MARTEL
Marc ADIVEZE
David BUSTOS
Jean-Louis AGUILHON
Patrick SCHMITH
Henri RUFFEL
Christiane GROS
Xavier BEDOS

CHIFFRES
CLÉS

13 commissions ont été créés en 2021

Elles se sont réunies **31 fois**

452 élus y ont participé



CONSEILLER.E.S COMMUNAUTAIRES

ALBAREL Arnaud
ARIAS Placide
AUDIER Christian
AUDIER Jean-Bernard
BARDOU Magali
BARTHES Any
BERARD Serge
BERNEDE Jean-Paul
BES Jean-Louis
BIGOT Xavier
BIZOT Jean-Louis
BLASQUEZ Lélis
BOUTALEB Mahima
BUSQUE Émile
BUSTO Claude
CARVAJAL Toni
CAVERIVIERE Christian

CAZEAUX Marie-José
COMBES Georges
DELAUR Gilles
DELGADO Fernand
DENUX Monique
DHOMPS Fabrice
DHUMEZ Patricia
DOUTRES Annie
DUCLOS Bernadette
DUTHU Jean-Luc
ESCANUELA Martine
ESTIVAL Alain
FALCOU Thierry
FLAMANT Lucien
FOURCADE Robert
GARINO Jeanine
GASC Laurence
GAUDAN Marie-Pierre
GILS Denise
GODEFROY Liliane
GUIRAUD Gérard
JEAN Jean-Michel

JORDAN Edouard
JORDY Jean-Marie
JULIEN Ingrid
KERRINCKX Dominique
LAROCHE Laëtitia
LARROUX Morgane
LAURET Bernard
LECINA Jean-Pierre
LETAO Élodie
LUCET Charles
MARTINET Geneviève
MAZET Rolland
MICHEAU Pierre
MIGNOT Marie-Christine
MONTAGNE Edgar
MONTUSSAC Marie-Aude
OMS Jean-Pierre
OUDDANE Julien
PEANY Christine
PECH André
PECHAIRE Dorothée
PELIX Jean-Pierre

PERALLON Jacques
PEREZ Laurent
PETIT Jean-Louis
PICHARD Geneviève
POISSY Stéphane
POMMIES Régis
POUZENS Jean-Paul
PUJOL André
QUINTILLA MENDEGRIS
Anne
RAGGINI Émile
RIGAUD Hélène
ROBERT Christian
SAÏSSET Jean-François
SALIEGE Georges
SIE Didier
TOUSTOU Henri
TURCHETTO Aurélien
VALLIER Gérard
VIE Christian
YAGUES Bernard
ZOCCARATO Michel

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Le conseil d'administration du CIAS est paritaire et composé de 32 membres dont la moitié est élu au sein du conseil communautaire de Carcassonne Agglo et l'autre moitié, nommée par le Président, représente le monde associatif local et les professionnels sociaux.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Marie LLINAS
Jean-Pierre CROS
Jean-Marc BISSIRIE
Marie-José CHABBAL
Régine ROUANET
Roger SALVADOR
Frédérique GALBEZ
Viviane FAUCHER
Michel BOISSON
Francis CAMPOS
Bernard DIRAN

Patrick SALES
Sylvie GIBERT
Danièle MOURET
Nahima BOUTALEB
Régis JAUB
Patricia DHUMEZ
Jean MARTEL
Daniel ICHE
Geneviève RABOUL
Marie-Aude MONTUSSAC
Pascal VALLIERE

Jean-Claude PISTRE
Christine PEANY
Jacques FABRE
Philippe RAPPENEAU
Jean-Louis BIZOT
Marie-Pierre GAUDAN
Jeanine GARINO
Bernadette DUCLOS
Patrick SCHMITH
Martine ESCANUELA

LES COMPÉTENCES DE CARCASSONNE AGGLO

Carcassonne Agglo est un Établissement public, de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe 83 communes formant un ensemble de 115 830 habitants. Carcassonne Agglo est mandatée par ses communes membres pour exercer des compétences obligatoires prévues par la loi, auxquelles s'ajoutent des compétences optionnelles, facultatives et supplémentaires que l'Agglo a choisies pour donner plus de cohérence à son action.

Carcassonne Agglo Solidarité - CIAS est un établissement public autonome doté d'un budget propre et dirigé par un conseil d'administration paritaire composé de 32 membres dont la moitié est élu au sein du conseil communautaire de Carcassonne Agglo et l'autre moitié, nommée par le Président, représente le monde associatif local et les professionnels sociaux. Il est présidé de droit par le Président de Carcassonne Agglo, Régis Banquet et a élu en son sein Daniel Iché en tant que Vice-président.

LES COMPÉTENCES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Politique de la ville
- Équilibre social de l'habitat
- Assainissement (eaux usées)
- Eau
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Voirie d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement, entretien d'équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire
- Solidarité, action sociale
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Ruralité, viticulture, agriculture
- Développement des nouvelles technologies de l'information et des communications
- Prévention des inondations et des risques majeurs
- Mise en valeur des espaces naturels





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ✓ Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
- ✓ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- ✓ Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme intercommunaux.
- ✓ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du CGCT reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- ✓ Adhésion au syndicat mixte de gestion et de réalisation de l'opération Grand Site de la Cité de Carcassonne.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- ✓ Schéma de cohérence territoriale et schéma directeur.
- ✓ Création et réalisation de zones d'aménagement concerté reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- ✓ Création de réserves foncières reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- ✓ Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs.



POLITIQUE DE LA VILLE

- ✓ Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale reconnus d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- ✓ Accueil insertion sociale et professionnelle des jeunes et actions de formation en direction des jeunes et des demandeurs d'emploi reconnus d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- ✓ Dispositifs locaux pour la prévention de la délinquance reconnus d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.



ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- ✓ Politiques du logement reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- ✓ Programme local d'habitat (PLH) : ce document définit pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale.
- ✓ Pilotage, financement et réalisation du programme de rénovation urbaine dans le cadre de la convention conclue avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).
- ✓ Amélioration du parc immobilier bâti reconnue d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG).
- ✓ Accueil des gens du voyage dans le cadre schéma départemental.



ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

- ✓ Étude et réalisation des schémas directeurs en matière d'eau potable, d'assainissement (eaux usées) et de traitement des boues d'épuration.
- ✓ Service de contrôle de l'assainissement (eaux usées) non collectif.
- ✓ Gestion du réseau d'assainissement (eaux usées) collectif et de traitement des effluents.



EAU

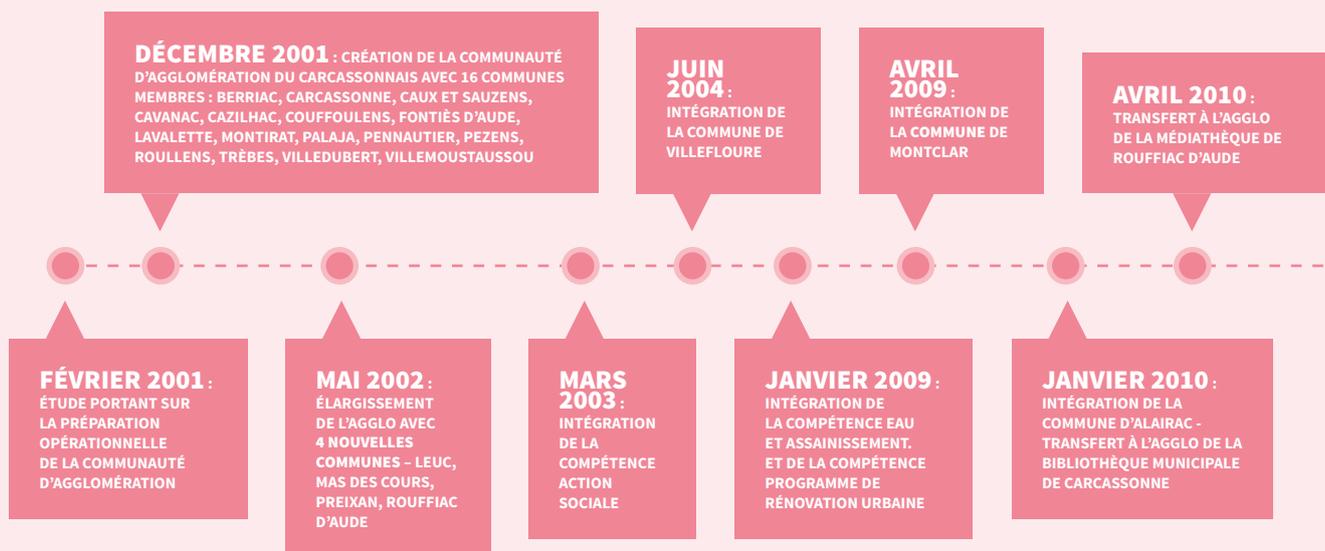
- ✓ Étude de la maîtrise et de la sécurisation des approvisionnements.
- ✓ Gestion du réseau d'approvisionnement et de distribution d'eau potable.



GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES, OBLIGATOIRE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020

- ✓ Mesures pour lutter contre les phénomènes de ruissellement urbain et de pollution des milieux naturels par les eaux pluviales urbaines.
- ✓ Assistance des propriétaires publics et privés dans la gestion de leurs eaux pluviales urbaines et contrôle du respect des exigences de qualité et de débit.
- ✓ Entretien et renouvellement des ouvrages d'eaux pluviales urbaines directement ou par convention avec le gestionnaire principal pour les ouvrages à vocation multiple.

LES TEMPS FORTS DE L'ÉVOLUTION DE L'AGGLO



VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

• Dans le cadre de la création, aménagement, entretien, gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires.



CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Programmation et diffusion culturelle reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Soutien aux activités culturelles et sportives reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs reconnus d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire ; sont d'ores et déjà reconnus d'intérêt communautaire :

- L'aménagement, l'entretien et la gestion de la zone de loisirs, du plan d'eau et des infrastructures du lac de la Cavayère situé sur la commune de Carcassonne.

- L'aménagement, entretien et gestion du plan d'eau situé sur la commune de Saint-Martin-le-Vieil au lieu-dit Aux Garres.

- L'adhésion et la participation au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Lac de Jouarres.

- La gestion et développement d'un conservatoire à rayonnement intercommunal sur la commune de Carcassonne.

- L'étude, la création, la gestion et le développement d'une médiathèque intercommunale tête de réseau de lecture publique sur la commune de Carcassonne.

- La gestion des bibliothèques/médiathèques sur les communes de Rouffiac-d'Aude, Trèbes, Villemoutsaussou, Alzonne et Pennautier.

- La gestion, l'aménagement et l'entretien de l'espace culturel Le Chai (salle de spectacles vivants, médiathèques et lieu de valorisation du patrimoine local) sur la commune de Capendu.

- La gestion, l'aménagement et le développement de la piscine intercommunale sur la commune de Conques-sur-Orbiel.

- La gestion, l'aménagement et l'entretien de la piscine intercommunale sur la commune de Capendu.

- La gestion, le développement, l'aménagement et l'entretien de la piscine sur la commune de Peyriac-Minervois.

- La gestion de deux courts de tennis couverts sur la commune de Ventenac-Cabardès.



SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE

- Actions sociales et médico-sociales reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire sous réserve des compétences et prérogatives exercées par le conseil départemental.

- Politique du maintien à domicile des personnes âgées reconnue d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.

- Politique à destination de la petite enfance, de la jeunesse et de la famille reconnue d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire. Sont reconnues d'intérêt communautaire les structures Alae et Accueils Ados régulièrement conventionnées avec la Caf ou faisant l'objet d'une déclaration auprès des services de l'État compétents.



- Politique de cohésion et de développement social reconnue d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.

- Gestion et définition des obligations de service au public y afférentes (en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations) des Maisons France Services sur les communes de Capendu, Villemoustaussou, Alzonne et Peyriac-Minervois).



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- La collecte et le traitement des ordures ménagères et des déchets assimilés financés dans le cadre de la fiscalité dédiée aux ordures ménagères (taxe et redevance incitative).

- Participation à tout projet ou structure reconnus d'intérêt communautaire permettant le développement et la mise en œuvre d'énergies renouvelables autour de la filière bois, la création de zones de développement éolien et la création de centrales photovoltaïques en

cohérence avec les documents d'aménagement du territoire.

- Suivi de la qualité de l'air sur le territoire intercommunal.



RURALITÉ, VITICULTURE, AGRICULTURE

- Actions de développement rural reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.

- Actions en faveur du développement agricole, de la promotion de la viticulture et actions spécifiques de soutien à l'activité économique en milieu rural reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire.



DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

- Développement des nouvelles technologies de l'information et des communications.



PRÉVENTION DES INONDATIONS ET DES RISQUES MAJEURS

- Intégration des communes de Badens, Barbaïra, Blomac, Capendu, Comigne, Douzens, Floure, Marseille et Monze au titre des communes sous compétence intercommunale.



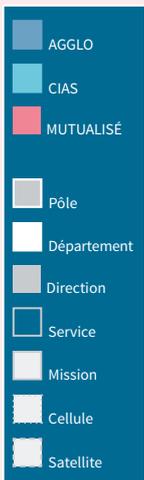
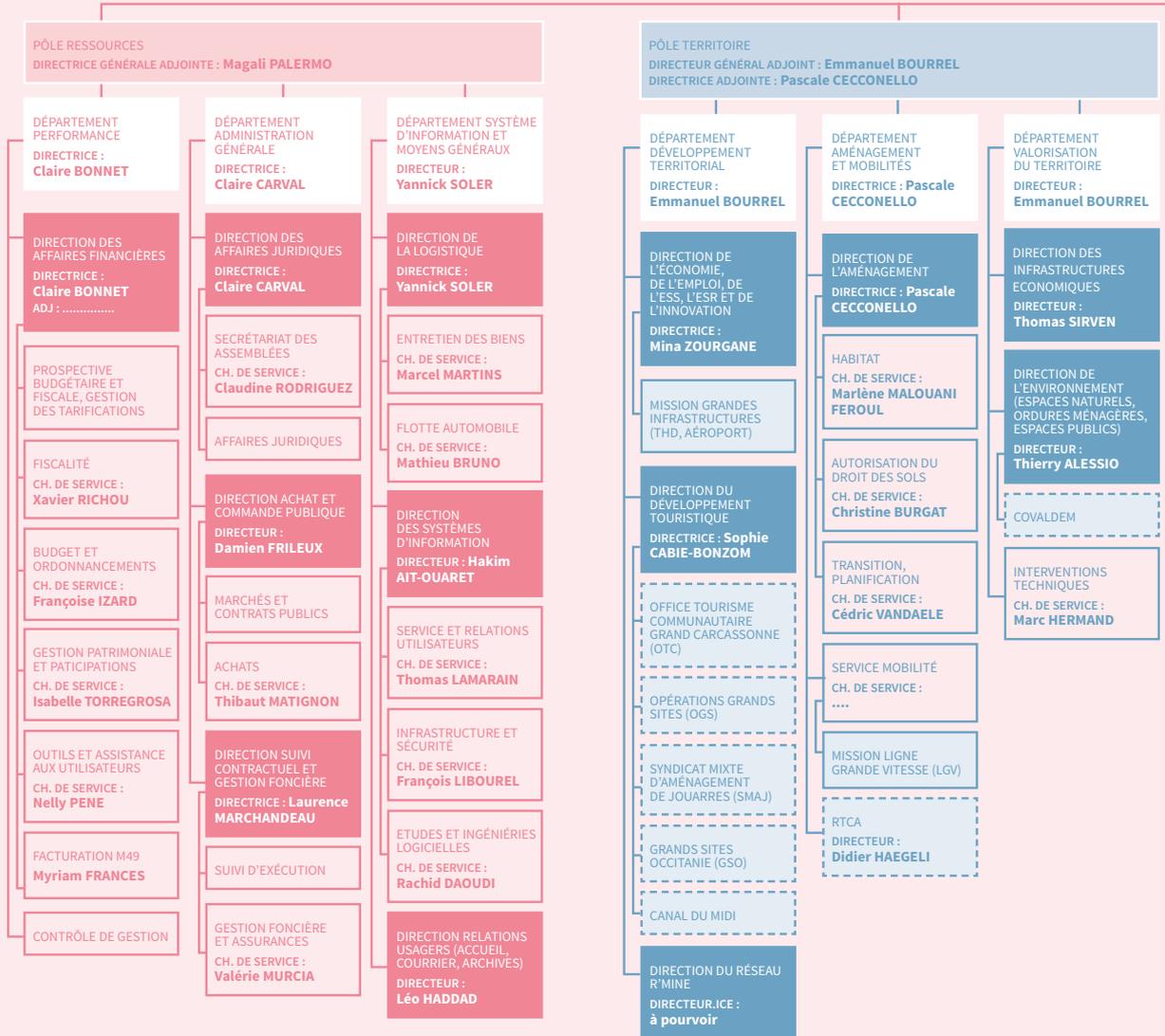
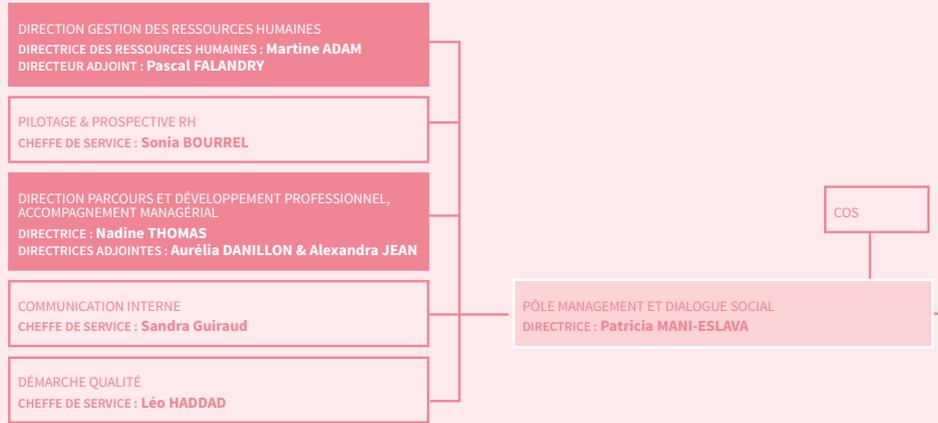
MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS

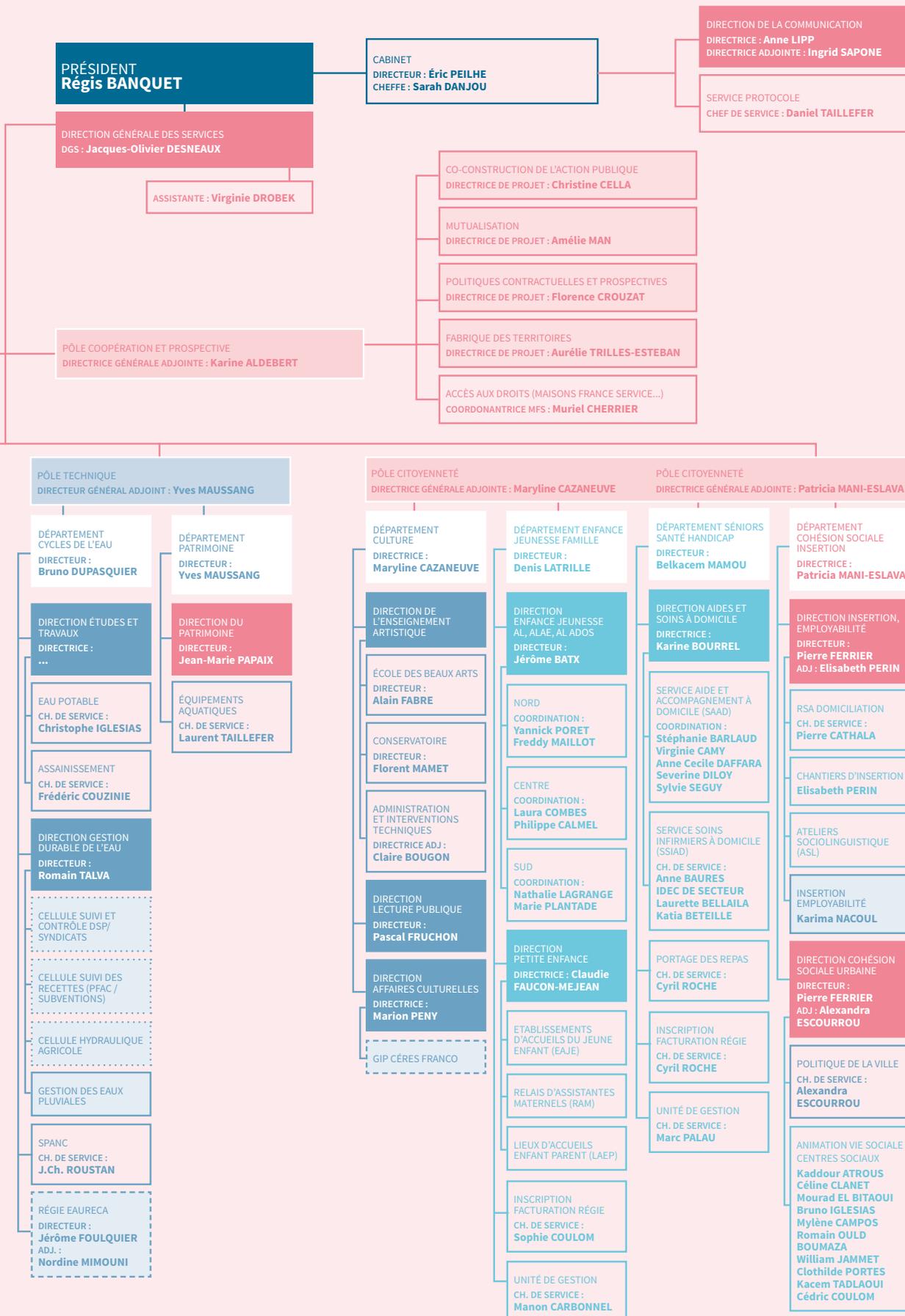
- Itinéraires de promenades et de randonnées inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR), pistes équestres.

- Aménagement des voies vertes sur les berges du Canal du Midi.

ORGANIGRAMME CARCASSONNE AGGLO / CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ

PLUSIEURS SERVICES DE CARCASSONNE AGGLO ET DU CIAS ONT ÉTÉ MUTUALISÉS EN 2021





LE BUDGET DE L'AGGLO

CARCASSONNE AGGLO LE COMPTE ADMINISTRATIF PRÉVISIONNEL 2021

Les comptes administratifs de Carcassonne Agglo seront adoptés en juin 2022, les résultats prévisionnels des sections de fonctionnement et d'investissement sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat 2021
Budget Principal	65 826 447,72 €	68 076 123,10 €	2 249 675,38 €
Budget Annexe Eau Potable	7 637 628,17 €	8 796 372,98 €	1 158 744,81 €
Budget Annexe Assainissement	5 070 685,05 €	5 423 743,34 €	353 058,29 €
Budget Annexe SPANC	9 589,61 €	29 533,00 €	19 943,39 €
Budget Annexe Environnement	18 841 215,42 €	18 780 981,04 €	-60 234,38 €
Budget Annexe AOT	10 019 819,27 €	10 155 197,35 €	135 378,08 €
Budget Annexe ZAE	433 760,79 €	379 505,01 €	-54 255,78 €
Budget Annexe Centre Aquatique	945 593,87 €	947 208,64 €	1 614,77 €
Budget Annexe LIN	1 217 557,28 €	1 217 557,28 €	- €
Budget Annexe RIP	- €	- €	- €
TOTAL	110 002 297,18 €	113 806 221,74 €	3 803 924,56 €

	INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat 2021
Budget Principal	13 534 215,53 €	14 103 093,05 €	568 877,52 €
Budget Annexe Eau Potable	4 349 322,61 €	1 981 375,08 €	-2 367 947,53 €
Budget Annexe Assainissement	5 382 325,68 €	3 487 066,60 €	-1 895 259,08 €
Budget Annexe SPANC	- €	3 561,03 €	3 561,03 €
Budget Annexe Environnement	2 135 480,85 €	2 101 880,98 €	-33 599,87 €
Budget Annexe AOT	61 063,85 €	41 368,00 €	- 19 695,85 €
Budget Annexe ZAE	309 578,77 €	817 816,69 €	508 237,92 €
Budget Annexe Centre Aquatique	355 651,39 €	330 656,00 €	- 24 995,39 €
Budget Annexe LIN	330 039,44 €	2 368 084,29 €	2 038 044,85 €
Budget Annexe RIP	- €	- €	- €
TOTAL	26 457 678,12 €	25 234 901,72 €	-1 222 776,40 €

	DÉPENSES D'EQUIPEMENT		
	Voté	Réalisé	Taux de réalisation
Budget Principal	14 254 167,24 €	8 548 946,02 €	60,00%
Budget Annexe Eau Potable	5 605 545,66 €	2 992 304,22 €	53,38%
Budget Annexe Assainissement	9 783 790,10 €	2 993 956,73 €	30,60%
Budget Annexe Environnement	2 647 132,00 €	2 135 480,85 €	80,69%
Budget Annexe AOT	262 441,00 €	61 063,85 €	23,27%
Budget Annexe Centre Aquatique	149 828,59 €	986,40 €	0,66%
Budget Annexe LIN	320 038,20 €	141 318,67 €	44,16%
TOTAL	33 022 942,79 €	16 874 056,74 €	51,10%

CHIFFRES CLÉS

CARCASSONNE AGGLO

Carcassonne Agglo gère **10 budgets** (principal, Carcassonne AOT, Environnement, Zones d'activités économiques, Location d'immeubles nus, Centre aquatique Les Bains de Minerve, Réseau d'initiative publique et 3 budgets eau et assainissement)

LE CIAS LE COMPTE ADMINISTRATIF PRÉVISIONNEL 2021

Les comptes administratifs du CIAS Carcassonne Agglo Solidarité seront adoptés en juin 2022, les résultats prévisionnels des sections de fonctionnement et d'investissement sont les suivants :

CHIFFRES CLÉS

CIAS

Le CIAS Carcassonne Agglo Solidarité gère **3 budgets** (principal ; Services d'Aides à domicile ; Services de Soins infirmiers à domicile (SSIAD))

	FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat 2021
Budget Principal	27 255 912,89 €	29 519 525,66 €	2 263 612,77 €
Budget Annexe SAD	6 197 664,95 €	5 921 412,38 €	-276 252,57 €
Budget Annexe SSIAD	2 916 738,28 €	3 116 257,81 €	199 519,53 €
TOTAL	36 370 316,12 €	38 557 195,85 €	2 186 879,73 €

	INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat 2021
Budget Principal	796 329,67 €	839 020,43 €	42 690,76 €
Budget Annexe SAD	54 210,36 €	15 459,00 €	-38 751,36 €
Budget Annexe SSIAD	- €	11 730,63 €	11 730,63 €
TOTAL	850 540,03 €	866 210,06 €	15 670,03 €

	DÉPENSES D'EQUIPEMENT		
	Voté	Réalisé	Taux de réalisation
Budget Principal	14 254 167,24 €	8 548 946,02 €	60,00%
Budget Annexe Eau Potable	5 605 545,66 €	2 992 304,22 €	53,38%
Budget Annexe Assainissement	9 783 790,10 €	2 993 956,73 €	30,60%
Budget Annexe Environnement	2 647 132,00 €	2 135 480,85 €	80,69%
Budget Annexe AOT	262 441,00 €	61 063,85 €	23,27%
Budget Annexe Centre Aquatique	149 828,59 €	986,40 €	0,66%
Budget Annexe LIN	320 038,20 €	141 318,67 €	44,16%
TOTAL	33 022 942,79 €	16 874 056,74 €	51,10%



2021 EN DIX DATES

TRANSPORTS EN
COMMUN | GRATUITÉ
DES BUS POUR
LES SCOLAIRES

Depuis la rentrée, les bus scolaires sont gratuits pour tous les élèves du territoire. Cet engagement fort de l'Agglo qui permet non seulement de soulager le portefeuille des familles, mais aussi de privilégier les transports en commun plutôt que la voiture. La gratuité concernait déjà les plus de 65 ans, demandeurs d'emplois, personnes handicapées, titulaires du RSA.

BÉRAGNE | PREMIÈRE
SIGNATURE AVEC
NOUGALET

L'arrivée en septembre de la société Nougaleat, avec ses 70 emplois, est le premier acte concret de la zone d'activités de Béragne, où s'implanteront en 2022/2023, d'autres entreprises de production prestigieuses, créatrices d'emplois. C'est un symbole de l'engagement économique de Carcassonne Agglo pour le territoire.

SERVICES PUBLICS | OUVERTURE
DE 4 MAISONS FRANCE SERVICES
EN 2021

Véritable soutien administratif aux particuliers (carte grise, pièce d'identité, droits à la retraite...), elles offrent une aide humaine et un gain de temps pour les usagers. Carcassonne Agglo et ses partenaires viennent ainsi pallier le désengagement de l'État sur le territoire.



RÉSILIENCE | BARRAGE DE LA CAVAYÈRE ET PLAN MASSIF INCENDIES

Pour la résilience de son territoire aux catastrophes, Carcassonne Agglo a poursuivi son investissement en 2021 avec deux grands chantiers. Le premier concerne le barrage de la Cavayère pour prévenir les inondations (création d'un second déversoir, adaptation du dispositif de vidange, amélioration de l'étanchéité de la crête de digue et protection contre les glissements du versant aval). Le second consiste à prévenir les risques d'incendie grâce à un *Plan massif contre les feux de forêt*.



COHÉSION SOCIALE | UN ESPACE DE VIE SOCIALE EN BASTIDE

Depuis la mi-décembre, l'espace de vie sociale créé par Carcassonne Agglo en partenariat avec la CAF11, rassemble les quartiers de la Bastide et du Pont-Vieux. Cet espace d'animation locale offre un panel de conseils, d'informations et d'orientation vers des activités pour les enfants, adolescents, adultes et seniors. C'est aussi un lieu de proximité, d'écoute et de soutien, à vocation familiale et intergénérationnelle, qui vise à renforcer le lien social dans ce quartier prioritaire de la ville (QPV).



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | SE FORMER SUR LE TERRITOIRE

Pour permettre aux jeunes de se former sur le territoire et pour attirer des étudiants hors agglomération, Carcassonne Agglo a poursuivi le développement de l'enseignement supérieur sur le territoire en 2021 en signant un partenariat durable avec le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), en accueillant des étudiants au campus connecté ou dans les classes prépa (beaux-arts, musiques actuelles, danse) et en menant des actions partenariales dans son réseau [R]Mine...



ENTREPRISES | CITÉS LAB, UN SOUTIEN AUX INITIATIVES DANS LES QPV

Cette année encore, Carcassonne Agglo a organisé, avec ses partenaires et BPI France, le concours CitésLab dédié aux créateurs d'entreprises issus des quartiers prioritaires de la ville. Destiné à créer de l'emploi et de l'activité économique, l'édition 2021 a permis d'aider, d'accompagner et de valoriser huit initiatives, avec des prix allant de 500 à 2 000 €.



MOBILITÉS DOUCES | LANCEMENT DE VÉLO'CITÉ

Carcassonne Agglo s'investit dans la transition environnementale, c'est l'un des trois piliers de notre action. Un de nos défis touche à la question des mobilités : comment proposer une alternative à la voiture mais aussi comment faciliter les déplacements doux. Avec « Vélo'Cité », nous avons souhaité faciliter l'accès à un vélo électrique en permettant une location à l'année avec un remisage à domicile.



SANTÉ | LANCEMENT DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

La santé est un problème majeur sur le territoire avec 40% de médecins qui ont plus de 60 ans et un manque de spécialistes. Aussi, faciliter l'accès aux soins des habitants, Carcassonne Agglo s'est engagée en décembre 2021 dans un Contrat local de santé, en partenariat avec la CPAM, l'ARS, les professionnels de santé, et les 83 communes de l'agglo. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire pour attirer des médecins, et de déterminer collectivement les endroits où il en faut.

CULTURE | DES PROJETS À LA FABRIQUE DES ARTS

En octobre 2021, avec la présentation des deux expositions, *Suspense et demi-tons* aux archives départementales et *Désir de forêt#2* à La fabrique des arts, Carcassonne Agglo concrétisait le projet *Noire montagne*. Il s'agit de soutenir la création artistique en lien avec les territoires, au travers de résidences d'artistes qui seront pérennisées au fil des ans grâce aux *Rencontres de la Noire Montagne* et au partenariat avec le Drac, la région Occitanie et le conseil départemental de l'Aude. Fin 2021, Carcassonne Agglo participait aussi au projet européen *Le réveil des instruments endormis*, au travers une exposition d'instruments anciens reproduits à partir de la *Portalada*, de Santa Maria à Ripoll, plusieurs concerts et conférences.



PENSER ET CONSTRUIRE AVEC LES COMMUNES : PACTE DE GOUVERNANCE

SUITE A L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ISSU DES ÉLECTIONS DE 2020, LES ÉLUS DE CARCASSONNE AGGLO ONT DÉCIDÉ DE SE Doter, DÈS LE DÉBUT DE LA NOUVELLE MANDATURE D'UN PACTE DE GOUVERNANCE. SON OBJECTIF : PRÉCISER LES VALEURS PARTAGÉES ET RECENSER LES INSTANCES DE GOUVERNANCE DE L'INTERCOMMUNALITÉ ET LEURS GRANDS PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT.

Au-delà de sa portée pédagogique, le Pacte de gouvernance pose aussi les bases d'une construction collective des décisions prises en faveur du territoire et de ses habitants. Il définit le cadre de référence des relations entre les communes et Carcassonne Agglo, entre communes du territoire mais également entre acteurs du territoire et l'intercommunalité. Il a pour ambition de faire émerger une décision communautaire tout en respectant la place des maires et des

élus municipaux, mais également de rechercher constamment l'équilibre entre efficacité et proximité dans la mise en œuvre des décisions.

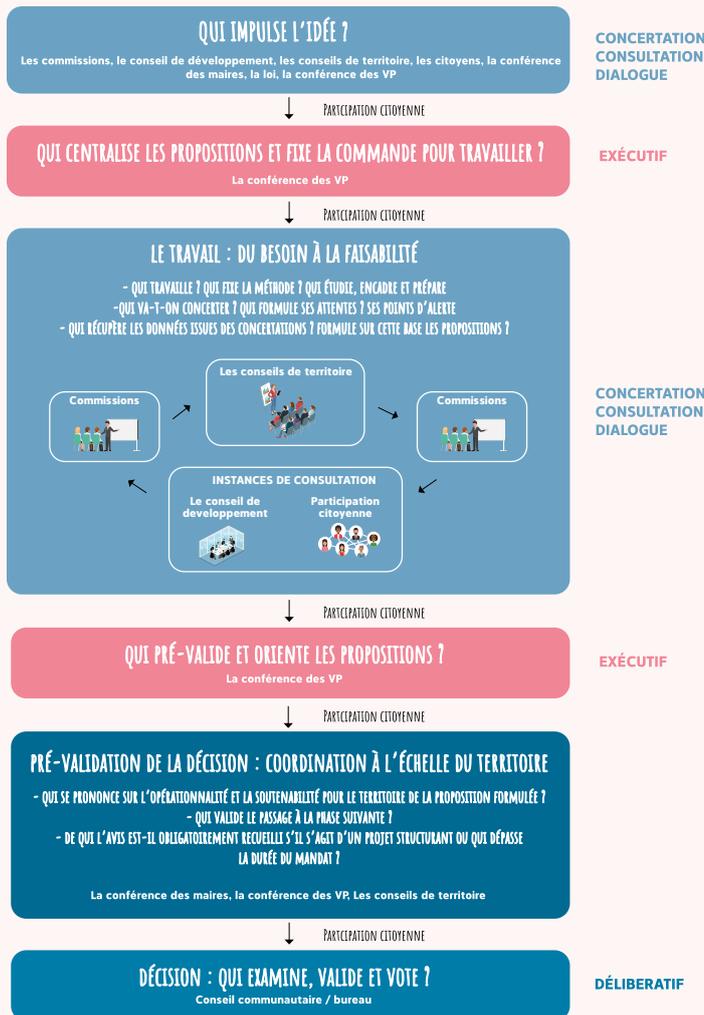
UN DOCUMENT COÉCRIT ET PARTAGÉ PAR LES ÉLUS DU TERRITOIRE

Ce document socle de la nouvelle gouvernance, place les communes et l'ensemble des élus municipaux au centre de l'action intercommunale en tant qu'acteurs principaux des politiques publiques locales et ce, au plus près des préoccupations et des enjeux locaux. C'est dans cet esprit territorial que le pacte de gouvernance a été élaboré puisqu'il est l'aboutissement de nombreuses rencontres et réunions menées sur une période de 9 mois, réunissant les élus communautaires et les élus municipaux.

Les principaux travaux ont été menés lors des cycles d'acculturation des élus (2020-2021) réunissant plus d'une cinquantaine élus du territoire. A partir des différentes contributions, les élus se sont accordés sur les valeurs et fondements communs avant de travailler le fonctionnement des instances. Le parcours de co-construction s'est fait par des allers-retours, avec l'ensemble des élus municipaux et communautaires (conférence des Vice-présidents, conseils de territoire, commission gouvernance et équilibre territorial) permettant ainsi de tendre vers une écriture partagée.

Le pacte de gouvernance a été adopté après présentation à la conférence des maires, le 29 septembre 2021 en conseil communautaire.

LE SCHÉMA DÉCISIONNEL DE CARCASSONNE AGGLO



UN PACTE DE GOUVERNANCE PARTAGÉ

Le pacte de gouvernance s'articule autour de deux axes :

Axe 1

Principes, valeurs et engagements des élus pour la co construction au sein du bloc communal :

- ✓ Les principes de la co construction intercommunale.
- ✓ Les engagements des élus de Carcassonne Agglo (charte de l' élu local / principes et engagements des élus de Carcassonne Agglo).

- ✓ L'engagement envers la population, la société civile et les agents des communes, de l' agglomération et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (concertation avec la population/ le conseil de développement/ le réseau de secrétaires de mairie/ l'association des communes au projet de l'Agglo.

Axe 2

Le rôle et la place de chaque instance :

- ✓ Définition du schéma décisionnel.
- ✓ Les instances décisionnelles (bureau et conseil communautaire, la conférence des Vice-présidents).

- ✓ Les instances de travail (13 commissions de travail et d'études).

- ✓ Les instances de concertation (les conseils de territoire, la conférence des maires).

- ✓ Le schéma décisionnel de Carcassonne Agglo.

LA VIE DE L'AGGLO

LE PROJET DU TERRITOIRE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU TERRITOIRE

2021 A ÉTÉ L'ANNÉE D'ÉLABORATION DU PROJET DU TERRITOIRE À L'HORIZON 2040, UN PROJET COLLECTIF ET PARTAGÉ, QUI DÉFINIT LES ENJEUX PRIORITAIRES ET LES ACTIONS À MENER SUR LE TERRAIN DANS LES 20 ANS À VENIR. ANCRÉ DANS LA RÉALITÉ LOCALE, IL TIENT COMPTE DES ATTENTES ET INQUIÉTUDES DES CITOYENS (DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, DISPARITION DE LA BIODIVERSITÉ, HABITAT DE QUALITÉ, CRÉATION D'EMPLOI, ACCÈS AUX SOINS, ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION, SOUTIEN À LA JEUNESSE...

UN PROJET COLLECTIF ET UNE VOLONTÉ PARTAGÉE

Le projet du territoire élaboré avec l'ensemble des acteurs permet de poser les grands enjeux et défis à relever pour un développement le plus harmonieux possible du territoire. Il se veut être un projet qui accompagne les évolutions sociétales, en tenant compte de la grande diversité des communes qui composent le territoire intercommunal.

Il exprime la vision des élus de Carcassonne Agglo, enrichie par les contributions du Conseil de développement et l'ensemble des acteurs du territoire.

Des acteurs mobilisés à chaque étape de l'élaboration du projet :

- ✓ Les élus de Carcassonne Agglo : tous les élus communautaires lors des cycles d'acculturation, des séminaires, des SCoT Tour, des ateliers autour du Plan Global de Déplacements, des conseils de territoire, conférences des Vice-présidents.

- ✓ Les agents, les directeurs généraux de l'intercommunalité et des communes.

- ✓ Les commissions « Planification territoriale » et « Gouvernance et équilibre territorial » composées d'élus municipaux et communautaires, ont aussi apporté une contribution au projet du territoire.

Le Conseil de développement (CODEV) de Carcassonne Agglo a occupé une place particulière dans la démarche. Il a été saisi pour travailler sur les thématiques abordées en amont de son avis sur le document final.



PROJET du TERRITOIRE

de Carcassonne Agglo



UNE DÉMARCHE ÉTAPE PAR ÉTAPE

Animée par Didier Carbonnel, Vice-président en charge des grands projets et une équipe projet du pôle Coopération et prospective, l'élaboration du projet du territoire a reposé sur quatre étapes :

Étape 1

Le portrait de territoire : il identifie les forces et faiblesses, met en évidence les opportunités et menaces sur lesquelles agir.

Étape 2

Sur la base des enseignements de ce diagnostic, les groupes de travail et les membres du Conseil de développement ont identifié 3 défis et 5 ambitions pour construire le territoire de demain.

Étape 3

Dans une troisième étape, **les groupes de travail** ont décliné les ambitions en objectifs stratégiques, et le CODEV a été saisi pour remettre un ensemble de propositions venant compléter le projet du territoire.

Étape 4

Enfin, **la rédaction du projet** a mobilisé l'équipe de direction de Carcassonne Agglo et l'équipe projet. Les avis des participants aux groupes de travail, des conseillers communautaires et du Conseil de développement ont été sollicités.

Au total, malgré une situation sanitaire complexe, une trentaine de réunions se sont tenues en quelques mois : groupes de travail thématiques, séminaire d'élus, conseils de territoire, Conseil de développement et comité technique...

Pour prioriser les projets, des questions thématiques sous forme de choix entre plusieurs options, ont été soumises aussi aux habitants via un sondage en ligne.

DES PRIORITÉS D' ACTIONS

Si l'enjeu principal du projet du territoire est le bien-être et l'épanouissement des habitants, il prend aussi en compte l'environnement naturel qu'il est important de préserver en tant que ressource essentielle pour assurer un développement durable, innovant et respectueux de l'environnement. Il affirme le besoin de conforter l'attractivité du territoire pour fixer les populations et accueillir de nouveaux habitants, créer des emplois et les conditions du développement des entreprises, ce qui suppose de renforcer sa position en plein cœur de la région, mais aussi au niveau national et international et d'assurer une haute qualité de services.

AMBITION 1 : Un territoire sobre et durable

AMBITION 2 : Un territoire connecté

AMBITION 3 : Un territoire qui valorise ses atouts

AMBITION 4 : Un territoire dynamique et innovant

AMBITION 5 : Un territoire accueillant et solidaire

Intégralité du projet du territoire sur www.carcassonne-agglo.fr

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

EN 2021, DEUX TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE CARCASSONNE AGGLO ONT ÉTÉ RENOUEVÉS A PARITÉ ÉGALE AVEC DES CITOYENS, ISSUS DU MONDE ECONOMIQUE ET ASSOCIATIF, D'ORGANISMES PUBLICS.

La Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite **loi NOTRe**, prévoit la mise en place d'un **Conseil de Développement** dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants.



Véritable laboratoires d'idées, le Codev est instance de dialogue et de débat qui éclaire et enrichit la réflexion des élus communautaires sur les grands enjeux de notre territoire. C'est une instance de consultation permanente qui traite toute question relative à l'aménagement et au développement de Carcassonne Agglo et sur les défis prioritaires à relever.

Créé en 2017, il a été renouvelé le 28 avril 2021 avec l'installation d'une co-présidence paritaire confiée à Régine Diaz et Pascal Chavernac. Ensemble, ils ont en charge de coordonner l'ensemble des activités du Codev avec le soutien du Bureau et de représenter l'instance auprès des élus. Comme tous les autres membres, ils participent aux travaux de l'instance de concertation.

MISSIONS

Le Conseil de développement est obligatoirement consulté sur l'élaboration du projet du territoire, les documents de prospective et de planification (Plan Local de l'Habitat, Schéma de Cohérence territoriale...), ainsi que sur la conception de l'évaluation de politiques locales de promotion du développement durable.

Les principaux travaux portent sur les projets et les politiques publiques de Carcassonne Agglo mais également sur des sujets plus prospectifs : le développement économique, la mobilité, l'habitat, la culture, le développement durable, l'aménagement du territoire... Il formule des avis, des propositions ou des recommandations qui sont présentés aux élus en conseil communautaire ou dans des commissions thématiques.

Il peut être saisi (saisine) par Carcassonne Agglo ou se saisir (auto-saisine) de toute question relative au développement de l'agglomération qu'il juge important.

Le Codev : une instance de concertation porteuse d'une dynamique de projets et de propositions

Le Codev réunit des hommes et des femmes investis dans le milieu socio-économique de Carcassonne Agglo. Il contribue, par ses idées et ses actions, à l'élaboration et la mise en œuvre de projets publics et privés porteurs de développement et d'amélioration de la vie sur le territoire.

Cette instance de 64 membres, se veut plurielle, paritaire et repose sur 5 collèges dénommés comme suit :

COLLÈGE 1 : acteurs économiques.

COLLÈGE 2 : vie associative.

COLLÈGE 3 : organisations professionnelles et syndicales.

COLLÈGE 4 : organismes publics et assimilés.

COLLÈGE 5 : personnes qualifiées.

FONCTIONNEMENT

Pour fonctionner, le Conseil de développement s'appuie sur :

- ✓ **2 co-présidents** : Régine Diaz et Pascal Chavernac.
- ✓ **Une assemblée générale** qui se réunit (sur convocation du Président du Conseil) au moins une fois par an pour fixer le programme de travail et pour tirer le bilan du travail effectué.
- ✓ **Un bureau** qui comprend au minimum le Président et un représentant par collège -désigné comme Vice-président.
- ✓ **Les commissions** qui constituent l'espace de travail principal. Elles peuvent être pérennes ou à durée limitée. Les commissions ponctuelles sont ciblées sur des saisines ou des auto-saisines et leur durée peut varier de plusieurs mois à plus d'un an.

COVID : UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

2020 ET 2021 ONT ÉTÉ PROFONDÉMENT MARQUÉES PAR LA CRISE SANITAIRE, LES CONFINEMENTS SUCCESSIFS ET L'ARRÊT DE TRÈS NOMBREUSES ACTIVITÉS. AU COURS DE CES DEUX ANNÉES DE BOULEVERSEMENTS, CARCASSONNE AGGLO ET SON CIAS ONT SU DÉMONTRER LEUR ENGAGEMENT, LEUR CAPACITÉ À AGIR, AU PLUS PRÈS DES HABITANTS, DES TERRITOIRES ET À ASSURER LA CONTINUITÉ DE LEURS SERVICES.



CARCASSONNE AGGLO FACE À LA CRISE

Pour faire face à la crise sanitaire et aux confinements successifs, le fonctionnement des services a dû être adapté, réorganisé avec comme objectif de répondre systématiquement aux besoins de la population et des usagers. Cette situation inédite a considérablement impacté et bousculé les territoires, mais elle a surtout permis pour Carcassonne Agglo de proposer rapidement des solutions opérationnelles tout en garantissant la sécurité de ses agents et en préservant leur santé.

Février 2020 : une veille pour faire face à la crise

Un mois avant les annonces de confinement, Carcassonne Agglo nommait un référent Covid, et réunissait sa cellule de veille pour être prête en cas de crise sanitaire. Cette anticipation a permis à la collectivité de déployer rapidement un dispositif de télétravail. Très rapidement plus de 100 agents ont assuré de leur domicile les missions essentielles au bon fonctionnement de Carcassonne Agglo : facturation, ressources humaines, organisation des services à la personne et de la petite enfance, déplacement...

Mars 2020 : une cellule de crise opérationnelle et des moyens mis en œuvre

Activée dès l'annonce du gouvernement, la cellule de crise a rapidement traduit et géré les mesures nationales impactant la vie des habitants et le fonctionnement des services. La Direction Générale Adjointe « management et dialogue social » a piloté une équipe opérationnelle. Composée du référent Covid, de la conseillère prévention et du référent de sûreté, cette équipe a accompagné les services dans les différentes phases de la crise (rédaction du Plan de Continuité d'Activité, préparation à la reprise d'activité, suivi et évolution des mesures sanitaires, ...). Cette équipe a aussi assuré l'approvisionnement en matière de protection des agents et mis à disposition des outils nécessaires tout au long de la pandémie (protocoles sanitaires, référentiels des mesures barrières, affichage...).

Un plan de communication interne a été déployé pour informer, sensibiliser et accompagner les agents à chaque étape de la crise.

PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

il a été rédigé par chaque pôle pour répondre à plusieurs objectifs : identifier les missions prioritaires qui doivent impérativement être maintenues, les ressources humaines et logistiques mobilisables, protéger les agents et les usagers.

2020-2021 : LES SERVICES ESSENTIELS ADAPTÉS ET MAINTENUS

Des services à la personne toujours en activité

✔ Maintien des services de la Direction Séniors Santé Handicap pour répondre aux besoins essentiels d'un public fragile et à risques. Parmi ses services, le service de repas à domicile qui 48 heures après l'entrée en vigueur des mesures de confinement a connu une sollicitation importante d'environ 30% du nombre de repas livrés. L'organisation de ce service a été renforcée en fonction des

besoins par les agents des services techniques et de la direction de la Cohésion Sociale, un élan de solidarité pour assurer la continuité de ce service à la personne.

Accueil des enfants

- Maintien des modes de garde pour le personnel de santé et les salariés indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Au premier confinement, Carcassonne Agglo Solidarité a gracieusement maintenu ouvert la crèche *Jeux de cubes* et l'AL-ALAE du groupe scolaire de Montredon. Au printemps 2021, lors de la seconde fermeture de tous les modes de garde, la crèche Simone Veil est venue renforcer ce dispositif, tout comme le SAF. Au total, ce sont 70 places d'accueil pour la petite enfance et 90 pour la jeunesse.

- Tout au long de la crise, dans la période d'ouverture des écoles et des accueils de la petite enfance, les équipes du CIAS, en partenariat avec les communes et les institutions, se sont adaptées pour accueillir les enfants dans les conditions les plus optimales tout en respectant des protocoles sanitaires en perpétuelle évolution. Une solidarité et une entraide indispensables au maintien des services

L'eau un service en continu

- Maintien des missions prioritaires des équipes avec tournées de vérification pour la potabilité de l'eau potable. La régie est restée mobilisable 24h/24, 7jours/7.

Des reports de facturation pour les usagers

- Report des paiements de leurs factures d'eau, de livraison de repas, de soins infirmiers, d'aide à domicile, de crèches...sur demande des usagers.

Des mesures spécifiques concernant les entreprises du territoire

Pour soutenir les acteurs économiques, artisans et commerçants du territoire, l'agglomération a très vite proposé des mesures d'urgence :

- Pas de pénalités de retard pour le secteur du bâtiment : les entreprises qui réalisent des chantiers pour la collectivité et qui rencontrent des difficultés pour les terminer ne recevront pas les pénalités prévues.

- Des paiements assurés : les paiements pour les prestataires de Carcassonne Agglo ont été effectués.

- Un report des factures d'eau des entreprises : Les sociétés, les entrepreneurs et les professions libérales ont bénéficié du report automatique du paiement de leurs factures d'eau (EauRéca, SUEZ ou VEOLIA).

- Gratuité des loyers au sein de R'Mine : L'Agglo a soutenu les Start up et les entreprises hébergées dans le cadre de l'Alpha R, Delta R et Oméga R.

- Actions de communication à destination des entreprises : Pour accompagner et orienter les chefs d'entreprises touchés par la crise sanitaire, un guide recensant les principaux dispositifs à mettre en œuvre a été édité et diffusé.

- Carcassonne Agglo a lancé une plateforme de vente ligne « Eh OH » regroupant tous les professionnels (vêtements, livres, jouets,) pour faciliter les échanges entre acheteurs et vendeurs. Les clients ont eu la possibilité de passer des commandes auprès des boutiques carcassonnaises ou encore auprès de commerçants ou artisans implantés dans les communes.

D'autres dispositifs ont été proposés par Carcassonne Agglo en partenariat avec la Région pour venir en aide financièrement aux entreprises fragilisées par la crise.

- Participation au fonds L'OCCAL de 1,8 millions d'euros : Carcassonne Agglo a abondé ce fonds régional qui s'adresse aux entreprises du commerce, du tourisme et de l'artisanat d'art. Il a proposé soit des aides directes pour financer des dispositifs sanitaires ou des avances remboursables.

- Création d'un fonds d'intervention territorial de 1,2 millions d'euros : Ce fonds d'intervention spécifique au territoire est venu compléter les dispositifs existants pour les entreprises de moins de 10 salariés, les artisans, les indépendants et les professions

libérales. Il a permis aux entreprises de disposer d'un prêt à taux zéro pour financer leurs besoins en fonds de roulement et en dépenses d'investissement.

Un service de transport adapté pendant la crise

- Mise en place de la gratuité sur le réseau RTCA. Un réseau qui a basculé pendant la crise sur un transport à la demande pour certaines lignes.

- Mise à disposition de navettes gratuites pour les personnes âgées dans l'impossibilité de se déplacer afin de leur faciliter l'accès à la vaccination contre le Covid.

Un accès à la culture malgré la crise

- Lecture publique, diffusion d'une newsletter spéciale composée d'une sélection de documents accessibles en ligne, et possibilité de commande en ligne avec boîte de dépôt.

- Fabrique des arts, continuité pédagogique à distance avec les élèves pour conserver la dynamique pédagogique et le lien humain.

- Musée Cérès Franco, possibilité d'une consultation en ligne des œuvres du musée.

FOURNITURES DE MASQUES

Dès le premier confinement (mars 2020) et en pleine pénurie de masques, Carcassonne Agglo a assuré une distribution de masques pour les habitants des communes. (Groupement d'achat réalisé entre Carcassonne Agglo, la région Occitanie et département de l'Aude).





1.

UNE AGGLO ENTREPRENANTE ET INNOVANTE

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DE L'ESS ET DE L'ESRI (L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION)

L'ÉQUIPE

- 1 directeur
- 1 assistante de direction
- 1 responsable financière et immobilière
- 2 chargés de développement économique
- 1 chargé de mission transitions et innovation
- 1 FabManager
- 1 coordinateur du Campus connecté
- 1 tuteur de proximité du Campus connecté

R'MINE

Pour la direction de R'MINE (Réseau des maisons de l'innovation du numérique et de l'entrepreneuriat) dont les missions ont été internalisées en novembre 2021 :

- 1 directeur
- 1 chargé d'affaires incubateur – l'entrepreneuriat
- 3 offices managers

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

Les missions de la direction s'articulent autour de 3 axes d'intervention :

- ✓ Accompagner les projets de développement d'entreprises et les porteurs de projet.
- ✓ Animer, promouvoir le territoire et prospecter.
- ✓ Développer des projets structurants pour le territoire.

Au sein de ces axes, et au-delà de l'action quotidienne d'accompagnement des projets d'entreprises, d'animation et de promotion du territoire, la ZAC de Béragne et le développement du Réseau R'MINE incarnent les projets structurants.

ACTIONS PHARES

L'année 2021 a été marquée par la persistance de la crise et ses conséquences économiques. Aussi, les mesures renforcées à destination des entreprises ont été maintenues afin de pallier les difficultés d'un tissu économique fragilisé et soutenir les projets de développement sur l'ensemble du territoire. De plus, l'aménagement de la tranche 1 de la ZAC de Béragne avec le démarrage de sa commercialisation sont entrés en phase opérationnelle. Par ailleurs, une démarche d'internalisation de la gestion du réseau R'MINE a été mise en œuvre.

- ✓ Plus de 280 entreprises et porteurs de projets suivis et accompagnés (recherches foncières ou immobilières, financement, accompagnement lié aux conséquences de la crise sanitaire).

- ✓ 188 entreprises du territoire aidées à travers le fonds LOCCAL (dispositif régional de relance) avec une mobilisation totale de 640 047 € d'aides de Carcassonne Agglo.
- ✓ 14 opérations de commercialisation de lots en cours ou réalisées sur l'ensemble des ZAE de compétence communautaire du territoire.
- ✓ 27 animations réalisées sur l'année dont la 3e édition du concours entrepreneurial « *Open Carca* ».
- ✓ Béragne : finalisation des travaux (tranche 1), obtention des cofinancements pour le projet, (2,2 M€), démarrage des travaux pour l'implantation de Nougaret et réalisation d'un plan de communication (plaquette de commercialisation et film promotionnel), détection et accompagnement de projets d'implantation (10 projets détectés).





✓ Enseignement supérieur recherche et innovation : labellisation de Carcassonne Agglo « *Au cœur des territoires* » pour l'implantation sur le territoire d'une antenne du Cnam.

✓ 23 étudiants inscrits au Campus connecté, développement du partenariat avec l'Université de Perpignan Via Domitia et aménagement d'une seconde salle de formation ainsi que d'un espace documentaire avec mise en place d'un système d'emprunt d'ouvrages.

✓ Un fonctionnement en mode « *dégradé* » du FabLab en raison du contexte sanitaire, mais de multiples opérations de sensibilisation, animations à destination de la jeunesse et du monde économique (121 utilisateurs inscrits sur l'année).

CHIFFRES CLÉS

280 contacts et suivis d'entreprises ou de porteurs de projet

2 530 abonnés à la newsletter

27 animations assurées

32 projets et entreprises hébergées ou accompagnées par le réseau R'Mine

2,2 millions d'euros de fonds publics et privés levés sur la période 2019-2021 par les start-up accompagnées

23 étudiants accueillis au campus connecté

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La Direction des Infrastructures Economiques met en œuvre une politique d'entretien et de gestion des infrastructures routières et patrimoniales. A travers cette dernière, l'intercommunalité répond à bon nombre de ses missions relatives au développement économique, à la modernisation des zones d'activités, l'amélioration du cadre de vie, le respect de l'environnement, un meilleur confort, et une sécurité accrue. La Direction a également pour mission la création de nouvelles ZAE ayant pour objectif de répondre aux besoins pour le développement et l'accueil de nouvelles entreprises.

L'ÉQUIPE

- 1 directeur
- 1 secrétaire

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Aménagement des espaces verts sur foncier de propriété communautaire contiguë au parcellaire de l'enseigne « Tridôme » (ZAE Ferraudière, Carcassonne) – **29 016 € HT.**

- ✓ Mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur rue Gaspard Monge (ZA Salvaza) et sur l'avenue du Souvenir Français / (ZA Pech Mary, Carcassonne) – **63 225 € HT.**
- ✓ Modernisation de l'éclairage public (LEDS) au droit de l'avenue du Souvenir Français (ZA Pech Mary, Carcassonne) – **34 775€ HT.**
- ✓ Modernisation de l'éclairage public en tout solaire (LEDS) sur le périmètre de la ZAE Jacques Molina (Caunes-Minervois) – **45 087€ HT.**
- ✓ Création et modernisation de la signalétique informative : sur la ZA Salvaza (6 totems), la ZAE Jacques Molina (2 totems), sur la ZAE Coste Galiane (1 totem) et sur la ZAE Les terres rouges (1 totem), respectivement sur les communes de Carcassonne, Caunes-Minervois, Conques-sur-Orbiel et Villeneuve-Minervois – **32 409 € HT.**

ACTIONS PHARES

- ✓ Réception des travaux de la 1^{ère} tranche de la Zac Béragne (Trèbes) – **3 363 000€ HT.**

Viaterra, concessionnaire d'aménagement de la Zac, a livré cette 1^{ère} tranche nécessaire à la desserte et à la viabilisation des lots portés à la commercialisation. Cette zone d'activité bénéficie aujourd'hui d'installations d'éclairage public de dernières générations, intelligentes et communicantes.



Leurs systèmes de gestion de l'éclairage et de pilotage des luminaires à distance permettent de maximiser les économies d'énergie tout en préservant la sécurité des biens et des personnes, de réduire les émissions de CO2 et de préserver les écosystèmes en utilisant une quantité modérée de lumière.

- ✓ Travaux de reprise de structure et de chaussée et de réfection des enrobés du Chemin de Maquens (ZI Bouriette, Carcassonne) – **231 521 € HT.**

Le Chemin de Maquens, à dominante commerciale, est desservi par le péage autoroutier de la RD 6161. Il représente l'axe pénétrant des zones d'activités sur la face Ouest de Carcassonne. Cette première tranche de travaux a permis de traiter le corps de chaussée fortement dégradé et incompatible avec le trafic antérieurement supporté. Ces travaux ont consisté au retrait des enrobés existants, au traitement du corps de chaussée avec purges associées aux endroits les plus contraints et à l'application d'une structure d'enrobé dimensionnée pour supporter le trafic relevé.

CHIFFRES CLÉS

26 ZAE (dont Béragne) en gestion et en entretien, **510 ha** répartis sur le territoire

51 Kms de voiries

41 Kms de réseau d'éclairage public, **1 061 points lumineux** dont **700** à Leds, répartis sur **52 points de comptage**

21 Kms de réseau de **fibre optique** déployé pour raccorder les sites de Carcassonne Agglo à l'Ultra haut débit

30 kms de réseaux **pluviaux canalisés** composés de **849 avaloirs**

767 panneaux de signalisation de police et 107 d'indication informative

1 panneau numérique à LEDS pour diffusion de **publicité institutionnelle**

130 T de **déchets enlevés**, lors des prestations de balayage mécanique, annuellement sur la voirie



POLITIQUE TOURISTIQUE



L'ÉQUIPE

- 1 directrice
- 7 agents

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

Crée en 2017 l'Office de tourisme Communautaire est l'outil de développement touristique de Carcassonne Agglo. Il déploie la stratégie communautaire et a notamment pour mission d'accueillir sur ses 4 antennes permanentes (Caunes Minervois, Montoliou, Trèbes, Carcassonne) les clientèles de la Destination avant, pendant (et même après) leurs séjours, grâce à sa connaissance experte des offres (hébergements, patrimoine, restauration...). Cette expertise est également mise au service de la promotion touristique du territoire communautaire via : les éditions, le web, les réseaux sociaux, les accueils de presse, les salons... L'Office de Tourisme coordonne les acteurs du tourisme et déploie auprès d'eux des signes de qualité et labels (Classement des meublés, Vignobles & Découvertes, Accueil Vélo, Tourisme & Handicap). Véritable metteur en scène de territoire, il déploie enfin une programmation d'évènements.

ENJEUX, RÉALISATION ET TEMPS FORTS

- ✓ Appuyer la mise en tourisme de toute les offres touristiques du territoire autour des deux produits d'appel de la Destination que sont le Canal du Midi et la Cité Médiévale de Carcassonne.
- ✓ Incarner la destination dans des produits « totems » collection de séjours par saison, ayant du sens et du contenu.
- ✓ Faire de l'itinérance et de l'Éno-tourisme des filières majeures du Grand Carcassonne.

Au-delà de ses missions d'accueil, promotion coordination et commercialisation, l'OTC a réalisé les actions notables suivantes en 2021 :

- ✓ Mise en place des 1^{ères} Journées Portes Ouvertes du réseau Vignobles & Découvertes.
- ✓ Mise en place de l'observatoire de la destination.

- ✓ Accueil / conseil de 12 porteurs de projets.
- ✓ Création d'une mini-série éco-responsable : « l'Odyslow ».
- ✓ Remise de 4 premiers « Trophées du Tourisme en Grand Carcassonne ».
- ✓ Lacement du 1^{er} Bus touristique à destination de la « Grotte Limousis ».
- ✓ Partenariat Union sportive carcassonnaise.
- ✓ Trophées Com pour le site Web.

CHIFFRES CLÉS

Augmentation de **293%** de consultation du site web en 3 ans www.grand-carcassonne-tourisme.fr

+ de 1 000 dates d'animations collectées et rendues disponibles en temps réel sur notre site web

Site web Rando et application mobile gratuite : **50 000 visites** depuis la mise en ligne





2.

UNE AGGLO PROCHE ET SOLIDAIRE

DÉPARTEMENT ENFANCE JEUNESSE FAMILLE



L'ÉQUIPE

- 1 directrice du DEJF
- 1 directrice Petite enfance
- 1 directrice Enfance jeunesse
- 1 chargée de mission « convention territoriale globale et projet éducatif »
- 1 responsable de service Inscription facturation régies
- 1 responsable service Unité de gestion
- 800 cadres intermédiaires et agents de terrain travaillent au quotidien dans ce département

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

Le Département enfance jeunesse famille (DEJF) qui comprend deux directions (petite enfance ; enfance jeunesse) et deux services transversaux (Inscription, facturation régie ; unité de gestion) porte la politique éducative et de loisirs du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Il œuvre ainsi au quotidien pour offrir aux enfants, âgés de 3 mois à 17 ans, des accueils éducatifs de qualité, permettant aux familles du territoire de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Son action se base sur le projet éducatif du CIAS qui s'articule autour de 6 axes :

- La citoyenneté.
- Le vivre ensemble, la laïcité, la mixité et le respect des différences.
- L'autonomie et l'épanouissement.
- Le développement durable.
- La parentalité et les partenariats.
- L'ouverture au monde.

Enfin, le DEJF gère le contrat enfance jeunesse (CEJ) et la convention territoriale globale (CTG) en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Année 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire avec une nécessaire adaptation des directions petite enfance et jeunesse.

- En mars — période de confinement — les personnels prioritaires ont bénéficié de l'accueil de leurs enfants à la crèche de jeux de cubes (34 enfants par jour) et à l'accueil de loisirs de Montredon (70 enfants jour) avec des équipes qui se relayaient pour en assurer l'ouverture.
- A partir de mai, la réouverture s'est faite pour les structures de la petite enfance (avec des protocoles spécifiques) et des ALAE (avec des protocoles changeant régulièrement). Sur le volet jeunesse et concernant les ALAE cette année aura demandé une très grande concertation auprès des partenaires, municipalités et éducation nationale afin de répondre au mieux aux contraintes.
- Deux ouvertures de structures en septembre l'ALAE de Pomas et en octobre l'AL ados du Val-de-Dagne.

Année 2021

Le contrat enfance et jeunesse (CEJ) 2018-2021, contrat d'objectifs et de cofinancement passé notamment entre la CAF et le CIAS, a pris fin en 2021. En 2021, un diagnostic a été réalisé pour le renouvellement de la convention territoriale globale (CTG) sur 2022/2026.

Le DEJF a également participé au diagnostic de territoire en vue de la contractualisation solidaire avec le Département de l'Aude.

Tous les équipements du département ont pu fonctionner en adaptant en permanence leur organisation pour appliquer les mesures sanitaires.

En avril, alors que les vacances scolaires étaient avancées, un accueil a été aménagé au profit des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, à l'accueil loisirs de Montredon (plus de 90 enfants accueillis chaque jour) et dans les crèches Simone Veil et Jeux de cubes (30 bébés par jour).

DIRECTION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE

L'ÉQUIPE

- 1 directeur
Enfance jeunesse
- 1 coordonnateur
éducatif
- 1 coordonnateur
administratif et
pilotage
- 1 gestionnaire
ressource en
charge du suivi
PSO (prestations
de service
ordinaires)
- 6 coordonnateurs
de secteur
- 561 directeurs
et animateurs
d'accueils de
loisirs travaillent
sur 68 ALAE
(Accueils de
loisirs associés à
l'école) 12 ALSH
(accueil mercredis
et vacances)
18 AL Ados

PRÉSENTATION DU SERVICE

Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Le service gère 12 structures adaptées accueillant les enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis. Sur l'année 2020, 3 030 enfants ont été reçus dans les Accueils de Loisirs. **775 places par jour dans les AL avec une moyenne de 600 enfants par jour.**

Accueils de loisirs associés à l'école (ALAE)

Le CIAS gère 68 ALAE répartis sur 77 écoles (Pomas à partir de septembre 2020) ou groupes scolaires sur l'ensemble du territoire afin d'assurer l'accueil des enfants sur les temps périscolaires (matin, midi et soir). Implantés sur 45 communes, les ALAE ont une capacité globale de 5 632 places déclarées à la SDEJS (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports). **4 650 enfants en moyenne par jour pendant la pause méridienne.**

Accueils de loisirs adolescents (AL Ados)

Le CIAS propose également 18 AL Ados accueils de loisirs pour les ado-

lescents de 12 à 17 ans les mercredis et vacances scolaires (ouverture AL Ados Val de Dagne en octobre 2020). **408 places sont proposées par jour.**

A noter 4 centres supplémentaires gérés par les centres sociaux.

Des structures gérées par convention avec des partenaires extérieurs complètent cette offre de service :

- L' ALAE, AL Ados et AL du mercredi de Capendu gérés par le Foyer Laïque Culturel.
- L' ALAE de Blomac/Comigne/Douzens en gestion délégué au Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique) du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) et la salle ados de Douzens, gérée par l'association « club des jeunes BCD ».

ENJEUX

Années 2020 et 2021

En 2020 et 2021, la direction a poursuivi son travail d'amélioration de la qualité éducative, d'accompagnement des équipes de terrain, d'adaptation des protocoles de fonctionnement et d'harmonisation (annualisation, protocoles de fonctionnement...) imposée par l'implantation très étendue des structures d'accueil et leur nombre important.

Elle s'est adaptée au fil des ans aux réformes nationales modifiant le rythme des enfants, et plus particulièrement cette année aux directives liées à la crise sanitaire avec un rôle accru d'accompagnement des équipes de terrain.

En outre, elle a mis en place un important travail partenarial avec les communes, le SDJES (Service départemental de la jeunesse, l'engagement et des sports), la Protection Maternelle Infantile et l'Education nationale pour participer à l'accueil des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Les coordonnateurs de secteurs, cadres intermédiaires relais essentiels de par leur proximité au terrain et les coordinateurs éducatifs en pilotage ont continué à travailler à l'amélioration du service et à la cohérence globale.

RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Année 2020

• Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

• Formations :

• Développement de formations proposées par le Groupe d'appui départemental (GAD) dans le cadre des partenariats éducatifs externes pour professionnaliser les agents (réglementation, besoins des enfants, activités nouvelles...) et améliorer l'accueil du public. Du fait de la crise sanitaire, seuls 25 agents ont pu bénéficier des formations dispensées par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), la CAF ou des associations d'Education populaire, soit 86 de moins qu'en 2019.





- Poursuite du plan de professionnalisation des agents par des formations diplômantes telles que le BAFA, le BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) pour une dizaine d'agents.

- 2 animateurs sont en cours de formation BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

- Poursuite des actions en lien avec la convention territoriale globale (CTG) contractualisée avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude pour trois ans. Ce dispositif vise à mettre en cohérence et à développer l'ensemble des actions portées par le CIAS et celles portées par la CAF et ses partenaires pour créer une politique du territoire et de s'adapter aux besoins des familles. Pour la direction enfance jeunesse, il s'est traduit par la rédaction de fiches actions avec pour ambition de :

- Développer de la cohérence éducative entre partenaires (écoles ALAE...) : attractivité des accueils pré-ados et ados ; lutte contre le harcèlement.

- Poursuivre la participation au concours national et annuel « *non au harcèlement* » (en juin un groupe d'enfants d'ALAE a été primé meilleure affiche du rectorat de Montpellier).

- Harmonisation et rationalisation du fonctionnement des structures avec la mise en place de CDD annualisés pour les agents.

- Poursuite des projets éducatifs :

- 38 projets AL Ados validés par la CAF dans le cadre de l'opération **100% gagnants** (18 maintenus après réajustement du fait de la crise sanitaire). Conduits par les jeunes autour de thèmes tels que l'environnement, le patrimoine, la mobilité... L'ensemble de ces projets a été financé à 80% par la CAF (soit 43 825 €).

- 3 projets « handicap » du dispositif « **être différent en 2020** » ont aussi été financés à 80% par la CAF (16 662 €).

- Création d'un AL Ados au Val de Dagne en octobre rayonnant sur l'ensemble de ce territoire rural.

Année 2021

APPELS À PROJETS (APP)

- Appel à projet CAF « **100% gagnants** » : (EJ, enfance jeunesse et CS, centres sociaux). Cet appel à projet à destination des adolescents permet de développer des actions innovantes financées à 80% par la CAF (dans la limite de 3 000 €). 26 projets ont ainsi été financés pour l'EJ (Enfance jeunesse), à hauteur de 62 000 €. Parmi eux, celui de la salle ados de Ventenac « *Radio Cabardès* » dont l'objectif est de créer une web radio avec les Francas de l'Aude (micros trottoirs pour valoriser le territoire...), ou celui de la salle ados de Marseillette « *Des Anes aux grandes oreilles* » pour aider l'association « *les grandes oreilles* » par la création d'enclos supplémentaires pour le refuge d'animaux abandonnés ou en souffrance.

- Appel à projet CAF « **être différent** » favorisant l'inclusion des enfants porteurs de handicap et financé à 80% par la CAF (dans la limite de 6 000 € HT). Un projet a été retenu, celui de l'équipe d'animation de l'ALAE des Floralies de Trèbes.



Elle portait sur le handicap au travers de la musique et la peinture : réalisation d'une chanson autour du handicap et d'une fresque en peinture « à la bouche ».

Appel à projet interne « **citoyens de demain** » (EJ, PE et CS). Lancé en mai 2021 sans thématique particulière, les projets devaient répondre à 1 des 6 axes du projet éducatif de la collectivité et être réalisés sur l'année scolaire 2021/2022. La collectivité a validé et soutenu 14 projets (400 € pour chacun), notamment celui de l'AL de Piémont Capendu qui en partenariat avec l'Ehpad de Capendu a réalisé des décorations des tables de Noël et fabriqué des bouquets. Celui de l'ALAE de Maquens abordait la différence (enfants hospitalisés en oncologie) par la BD « *Boule à 0* » en organisant des créneaux de lecture, des ateliers philo, chant, art plastique et photo / création d'un trivial poursuite « BD » / création d'une BD pour l'association « 2 000 BD ».

Appel à projet interne « **Coordination Educative Jeunesse** » reconduit avec une aide financière de la collectivité attribuée à 12 projets (de 500 € par projet) : AL de Val-de-Dagne a développé un partenariat avec la crèche « *Val Los Polits* » (projet passerelle) pour recréer les liens d'avant la crise sanitaire par des activités partagées (cirque, ateliers manuels et culturels, spectacle pour les enfants de la crèche).

FOCUS

Appel à projet **MILDECA** : pour sensibiliser les adolescents des AL Ados aux conduites addictives, un projet a été imaginé dans le cadre de MILDECA fin mars 2021 (sub-

ventionné à hauteur de 7 551 €). L'objectif était de leur donner les connaissances et les outils pour faire des choix éclairés et responsables sur leur comportement. Un projet organisé en plusieurs étapes :

- Former des animateurs des AL Ados puis co-animer des ateliers ludiques pour que les jeunes confrontent leurs points de vue et travaillent sur leurs représentations, prennent connaissance des lois et règlements et adoptent des comportements responsables pour eux-mêmes et vis-à-vis des autres.
- Permettre aux jeunes de développer la diffusion de l'information qu'ils se seront appropriée en réalisant sur différents supports de communication (affiches, brochures, flyers) et de lancer une campagne de prévention sur les conduites addictives (1^{er} semestre 2022).

Appel à projet **contrat de ville** : Ce projet financé dans le cadre de l'APP contrat de ville 2021 est le fruit d'un échange concerté entre professionnels et nos équipes des ALAE du centre-ville de Carcassonne. Il s'appuie sur des constats comme par exemple le fait que garçons et filles ne participent pas naturellement à des actions entre eux. Ce projet s'approprie l'idée d'être ensemble sans discrimination ni sexisme. Il a la particularité d'être commun aux quatre ALAE avec des intervenants culturels et artistiques de l'ALAE et de parents bénévoles. Il se déroule pendant les temps méridiens selon des cycles définis. Déposé fin janvier 2021 pour une mise en œuvre sur l'année scolaire 2021/2022, il bénéficie de 6 500 € de subventions.

FORMATIONS

L'effort de professionnalisation et d'accompagnement des agents a été maintenu (3 agents formés au BPJEPS, 45 au BAFA, 5 au BAFD).

Formation GAD : (Groupement d'appui départemental / CAF – EN – SDEJ) : tous les agents du service se sont inscrits aux formations proposées. Développement du travail en partenariat avec l'éducation nationale, la CAF et la MDPH autour de l'accueil de l'enfant en situation de handicap. 70 agents y ont participé.

Une journée de rencontre pédagogique programmée le 31 août a été décalée en 2022 pour des raisons sanitaires.

CHIFFRES CLÉS 2020 ET 2021

1 929 463 heures d'accueil enfants ont été réalisées en 2020 dont :

1 420 425 en ALAE en 2020 et **1 396 210** sur 2021

429 514 en AL en 2020 (**306 014 vacances** et **123 500 mercredis**) et 440 870 sur 2021

79 525 en AL Ados en 2020 et **111 489** sur 2021

4 650 enfants accueillis en moyenne chaque jour dans les **68 ALAE**, **600** dans les **12 AL** et **180 jeunes** dans les **18 AL Ados** en 2021

DIRECTION PETITE ENFANCE



L'ÉQUIPE

- 1 directrice petite enfance
- 1 coordinatrice administrative et financière
- 1 coordinatrice éducative et parentalité
- 1 psychologue, 1 médecin référent crèche et 1 diététicienne
- 200 professionnelles sur les structures collectives et familiales
- 7 professionnels sur les Relais petite enfance
- 1 professionnelle responsable des LAEP accompagnée de 3 professionnelles des RPE formés à la posture d'accueillant

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La direction Petite enfance propose et organise des accueils collectifs et individuels – répartis sur tout le territoire – dans douze crèches multi-accueils, deux haltes-garderies, un Service d'accueil familial (SAF) appelé Crèche familiale et comprenant deux antennes, cinq Relais petite enfance (RPE) avec trois antennes et trois Lieux d'accueil enfant-parent (LAEP).

Le service veille à garantir un accueil équitable sur le territoire et de qualité où l'enfant s'épanouit dans le respect de son rythme, de son bien-être et de sa sécurité. Il favorise son autonomie et son développement psychomoteur. Il répond au plus près au besoin des familles en diversifiant les modes d'accueil et en prenant en compte toutes les problématiques (social, de handicap, etc.). Enfin, il accompagne les familles et les soutient dans leur fonction parentale.

ENJEUX

- La garantie d'un accueil de qualité.
- Des parents informés, soutenus et acteurs (Agglo pitchoun, petits pas – petits mots, café parents, portail famille, les lieux ressources comme les LAEP, les RPE).

- Le maintien des efforts pour s'adapter aux besoins réels des familles, notamment celles travaillant sur des horaires atypiques.
- Un pilotage stratégique, efficient, équitable.
- L'optimisation de la gestion tant sur le plan de l'occupation des structures que sur les ressources humaines.
- La montée en compétence des directions de structures.
- L'équité dans l'accès et dans la qualité d'accueil petite enfance sur l'ensemble du territoire.

RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Année 2020

Dans un contexte de crise sanitaire, avec de nombreux protocoles et la mise en place de nouvelles manières de travailler, la direction Petite enfance a :

- Reconduit son projet pluriannuel basé sur les valeurs d'accueil bienveillant.
- Poursuivi l'organisation de la coordination des directrices des EAJE (Établissements d'accueil du jeune enfant) en 3 temps définis :

Pilotage, pratiques professionnelles, projet pluri annuel.

- Contribué à la gestion de la crise sanitaire par un service continu d'accueil du jeune enfant.

Année 2021

Encore impactée par la pandémie de Covid, les agents se sont adaptés aux protocoles très régulièrement modifiés. Leurs missions nécessitant un contact permanent avec leur public, ils ont dû faire preuve de beaucoup d'inventivité pour appliquer les gestes barrières avec les enfants.

ACTIONS PHARES

- Finalisation du projet pluriannuel sur la réalisation du référentiel petite enfance pour un accueil bienveillant.
- Lancement de l'étude pour les travaux de reconstruction du RPE de Malves.
- Mise en place de plus de 15 actions parentalité suite au retour favorable d'un appel à projet du REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents).



CHIFFRES CLÉS

1 136 enfants accueillis en EAJE en 2020, **1 030** en 2021

325 enfants, **377** assistantes maternelles et **257** parents accueillis dans les RPE en 2020, **326** enfants, **265** assistantes maternelles et **375** parents en 2021.

En moyenne les **3 LAEP** accueillent chaque jour **30 usagers**, les **5 RPE 50**, les EAJE et le SAF **500 enfants**

SERVICE INSCRIPTIONS FACTURATION RÉGIE

L'ÉQUIPE

Direction :

- 1 chef de service
- 2 adjointes

Service administratif Petite enfance :

- 3 gestionnaires ressources

Service administratif Enfance jeunesse :

- 8 gestionnaires ressources

Service régie :

- 2 gestionnaires ressources

Répartis sur plusieurs sites :

- 1 bureau central sur Carcassonne (direction, service administratif petite enfance, les bureaux Carcassonnais du service administratif enfance jeunesse, service régie)

- 6 antennes du service inscriptions enfance jeunesse à : Alzonne, Capendu, Conques sur Orbien, Peyriac Minervois, Trèbes, Villemoustaussou

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le Service garantit l'accueil téléphonique et physique des familles sur les sept antennes du territoire : informations sur les services proposés par le DEJF, inscription des enfants en AL (mercredis, vacances, temps périscolaires) et/ou dépôt de dossier de demande de place en crèche. L'antenne centrale de Carcassonne propose également aux bénéficiaires de régler leurs factures (Accueils de loisirs associés aux écoles, crèches...). Enfin, il assure le suivi portail famille où les usagers peuvent réserver l'ALAE (en dehors du secteur de Carcassonne et secteur péri-urbain, prévu progressivement à partir de Septembre 2021) et payer leurs factures.

ENJEUX

Le service veille à offrir un accueil de qualité, une écoute bienveillante et une réponse adaptée aux différents besoins des familles en facilitant l'ensemble des démarches. Il accompagne les agents de terrain (directeurs AL/ ALAE et directrices de crèches), dans leurs tâches administratives (suivi des dossiers, pointages...).

Enfin, il fournit aux directions petite enfance et jeunesse, les données statistiques nécessaires au pilotage et à l'optimisation des différentes structures.



RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Année 2020

Dans un contexte de crise sanitaire :

- Mise en place du télétravail et de nouvelles procédures de travail adaptées au contexte.
- Accueil téléphonique des personnels prioritaires pendant le premier confinement (Crèche Jeux de Cubes et AL Montredon).
- Gestion à distance de la préparation de la commission Petite enfance.
- Révisions des procédures de facturation, de relance et de contentieux.
- Petite enfance : arrêt de la mensualisation en septembre.
- Facturation Régie : mise en place du prélèvement automatique sur les activités ALAE et petite enfance.
- Renforcement de la communication aux familles (AL/ ALAE et petite enfance) :

- Mise en ligne du nouveau portail famille en août 2020 : dématérialisation des pièces à fournir, développement de la communication avec les familles (actualités, échanges, documents en ligne, Agglo Loisirs, Agglo Pitchoun...).

- Création d'affiches, nouveau visuel, mise à jour des documents (dossiers de pré-inscription et document d'informations aux familles pour la petite enfance ; mise à jour des dossiers uniques d'inscription, création d'un document d'information aux familles et mise en place d'une fiche de mise à jour annuelle pour les AL/ ALAE).

- Informations par mail des ouvertures des inscriptions, des grèves, des modes de paiement...

Année 2021

- La commission petite enfance a abouti à 524 positionnements sur le service d'accueil familial, les micro-crèches et les crèches dont 174 nouveaux dossiers.
- Possibilité pour les 11 ALAE péri-urbains de réserver sur le portail famille en septembre. Ce service, préparé en amont entre mars et juin, touche 1 069 enfants.

CHIFFRES CLÉS

En 2021, **accueil physique de 29 parents** en moyenne par jour reçus physiquement sur **Carcassonne, 4 parents** sur les antennes

Près de **62% des familles** paient via le **portail famille, 10% par prélèvement automatique** (EAJE et ALAE)

SERVICE UNITÉ DE GESTION

ANCIENNEMENT CELLULE RESSOURCE ENFANCE JEUNESSE FAMILLE /
COHÉSION SOCIALE

L'ÉQUIPE

- 1 cheffe de service
- 1 adjointe
- 7 gestionnaires ressources

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Le service assure la gestion des RH, la gestion financière, les achats et marchés publics, le suivi des régies. Il est l'interface entre les responsables (de secteur, de pôle, et directeur) et les responsables des directions supports de Carcassonne Agglo. Il produit des tableaux de bord RH et financiers du pôle jeunesse petite enfance et cohésion sociale qui leur permettent de gérer au mieux et d'optimiser le fonctionnement des structures.

CHIFFRES CLÉS

Édition de **2 388 bons de commande** en 2020 et **2 657** en 2021

Édition de **447 paies** en 2020 et **454** en 2021

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Années 2020/2021

- **Rh en lien avec la DRH et les services du Département enfance, jeunesse, famille** : Gestion des absences des agents ; préparation des paies de 500 agents, des organigrammes, des recrutements, des taux d'encadrement (remontées hebdomadaires) et mise en place de tableaux de bord pour mesurer les taux d'encadrement ; gestion des dossiers animateurs (postulant / besoins), des stagiaires (affectation BAFA sur les structures) ; suivi des agents mis à disposition des communes (conventions, suivi de présence, contrôle facturation).
- **Finances** : Gestion du bon de commande à la liquidation de la facture ; suivi financier des services faits pour les marchés repas et transports, des projets jeunesse ; validation des services faits pour les mises à disposition (facturation des communes).

- **Bâtiments** : Centralisation des conventions de mise à disposition des bâtiments.
- **Marchés publics** : Participation à la rédaction des documents techniques ; analyses des offres ; mise en place de procédures de suivi pour les services ; suivi financier et technique.
- **Repas** : Suivi des repas en ALAE et AL de tous les prestataires (contrôle factures, tableau de suivi annuel par structure), des conventions ; facturation des communes du Haut-Minervois ; suivi et contrôle des repas des crèches (tableau de suivi annuel par structure).
- **Transport** : Établissement des circuits des navettes AL mercredis et vacances avec le service jeunesse ; gestion comptable et suivi des conventions.
- **Régies** : Mise en place des documents administratifs ; suivi des versements à la Trésorerie pour les régies d'avance en lien avec la direction finances ; suivi administratif des paiements par chèques ANCV.

ACTION PHARE

- Mise en place d'outils d'analyse et de gestion afin d'établir une analyse plus pointue des données RH et finances des directions du Département enfance, jeunesse, famille afin d'améliorer et d'optimiser le pilotage et le fonctionnement des structures.



DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE INSERTION



PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

Dans le champ d'action de *vivre ensemble* et du *faire ensemble*, le département (anciennement pôle) de Cohésion sociale a pour objectif principal de renforcer le lien social, de répondre au mieux aux besoins de chacun pour permettre à toutes et à tous de participer activement à la société et d'y être reconnus. L'ensemble des services de la Cohésion sociale contribue à la mise en place de projets allant dans ce sens.

Les centres sociaux sont des structures à vocation globale, familiale, intergénérationnelle, ce sont des lieux de proximité ouverts à l'ensemble des habitants du territoire. Cinq centres sociaux sont implantés sur le territoire de Carcassonne Agglo : trois sur Carcassonne, un à Trèbes et un à Alzonne. Auxquels il faut ajouter le dernier né (2021) : l'Espace de vie sociale (EVS) Bastide/Pont-Vieux.

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE INSERTION
DIRECTION COHÉSION SOCIALE URBAINE

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

L'ÉQUIPE

- 1 cheffe de service
- 2 chargés de mission (cadre de vie et cohésion sociale)
- 1 référente Programme de réussite éducative (PRE)
- 1 chef de projet CitésLab

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

La **cohésion sociale** mobilise 64% des crédits d'intervention pour la réussite éducative, le soutien aux familles et la solidarité entre les générations. Elle concerne la petite enfance, l'éducation, la prévention de la délinquance, la santé, la culture et le sport, mais aussi l'accès aux droits et aux services sur le territoire, la promotion de la citoyenneté par l'apprentissage du français ainsi que des mesures particulières en direction des associations.

La jeunesse, particulièrement touchée par la crise sanitaire, a été au cœur des préoccupations et des actions engagées par l'Agglo : la continuité pédagogique a été assurée



grâce au Programme de réussite éducative (PRE). Cet accompagnement individualisé hors temps scolaire, a été mis en place pour les jeunes en difficultés scolaires et sociales. Les aides financières sont apportées dans différents domaines : santé, pratique et accès à la culture, aux sports et aux loisirs. En 2021, trente enfants ont bénéficié du prêt d'ordinateurs. Le travail sur la parentalité a permis une formation informatique pour le suivi de l'école à distance.

Le développement économique et emploi (18,5% du budget) vise à renforcer l'employabilité, notamment chez les jeunes par des actions renforcées en 2021, et un soutien à l'entrepreneuriat.

Le cadre de vie (17,5% du budget) vise à améliorer la vie quotidienne des habitants : réalisation d'équipements, mobilité dans le parc résidentiel, installation de nouvelles activités et maintien ou amélioration de la tranquillité publique.



ACTIONS PHARES

L'Appel à projets du contrat de ville est un outil annuel essentiel à la dynamique territoriale locale. 83 actions ont été financées en 2021. Même si elles ont été freinées par la crise sanitaire, les acteurs de terrain ont maintenu le lien avec les habitants :

- ✔ Renouvellement des *conseils citoyens*, composés d'habitants et de représentants associatifs afin de participer à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du contrat de ville. 5 nouveaux membres se réunissent en inter-conseils.
- ✔ Le plan de lutte contre les discriminations (PLCD) sur les 5 QPV avec une journée spécifique sur le thème « *discriminations et emploi* »
- ✔ Le plan de prévention de la radicalisation (PPR) a permis de former les acteurs de terrain de la politique de la ville.
- ✔ 2^{ème} édition du concours « *trophées CitésLab* » avec huit lauréats. Consolidation du dispositif CitésLab par un conventionnement jusqu'en 2023 avec BPI France qui porte et finance le dispositif.
- ✔ Inauguration d'une fresque XXL, inscrite dans le parcours « *street art* » dans les QPV après le quartier de La Conte, d'Ozanam, Fleming a accueilli

des artistes de renom (Reso et Woizo) pour imaginer avec les habitants une œuvre murale géante.

CHIFFRES CLÉS

1 193 771 € pour l'appel à projet **Contrat de ville** (tous financeurs confondus dont **220 161 €** pour **Carcassonne Agglo**)

CITÉS LAB

17 actions de sensibilisation, **302 personnes** sensibilisées, **74 amorçages**, **28 créations** d'entreprises

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

46 enfants suivis en 2021

CITÉS LAB

Le chef de projet CitésLab intervient au plus près des quartiers, pour détecter, préparer et orienter les entrepreneurs en devenir et en activité des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Avec sa connaissance du territoire et des acteurs locaux de l'insertion et de la création d'entreprises, il est à la disposition de tous les habitants et apporte son appui et son aide gratuitement pour :

- **La détection des projets** : repérage des publics potentiellement intéressés, par le biais d'entretiens et de sessions collectives d'information ;
- **L'amorçage des projets** : aide à l'expression d'une envie, à la recherche d'idées et à la formulation de projets sur la base d'entretiens, d'ateliers, de formations.
- **L'orientation des porteurs de projets** vers les structures de la création d'entreprise et il veille au bon déroulement de leur parcours.



LES CENTRES SOCIAUX



L'ÉQUIPE

- 51 agents
- 1 directrice adjointe Cohésion sociale Urbaine
- 5 binômes de direction
- 8 agents d'accueil et animateurs
- 5 animateurs PIJ (point d'information jeunesse)
- 5 médiateurs
- 9 animateurs AL Ados
- 5 conseillères en économie sociales et familiales
- 5 animateurs ELC
- 3 agents sur la plateforme Mobil'activ

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le projet social constitue la base de l'agrément sollicité auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, il comprend aussi la signification que nous donnons aux valeurs portées par le CIAS de Carcassonne Agglo : le sens du service public, la solidarité... Ce document est enfin et surtout une référence pour le travail des équipes professionnelles et bénévoles, il oriente et positionne la raison de l'intervention de la structure. Il propose des axes de développement des activités et des initiatives que nous souhaitons prendre pour favoriser le développement social du territoire.

ENJEUX

Lieux d'animation de la vie sociale, les centres sociaux contribuent à :

- La prévention et à la réduction des exclusions par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales de leur territoire.
- La mixité sociale, à la solidarité entre habitants et entre générations.
- Le renforcement du pouvoir d'agir des habitants.
- L'acculturation numérique en luttant contre l'augmentation de la fracture numérique.

- L'accompagnement et le soutien de la fonction parentale.
- L'épanouissement éducatif, culturel et sportif de chacun.

CENTRE SOCIAL MAX-SAVY

« PROJET ÉLOQUENCE »

Dans le cadre de l'appel à projet relatif au Fond interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, l'Accueil de loisirs ados du **centre social Max-Savy** a organisé des ateliers d'échanges et de débats sur la signification du champ lexical de mots tels que : « *délinquant* », « *radicalisation* », mais aussi « *citoyen* », « *valeurs* », ... Le but était de donner la parole aux jeunes pour favoriser l'apprentissage des notions de citoyenneté et la compréhension des valeurs de la République.

CENTRE SOCIAL DE LA ROSERAIE

« ACCOMPAGNEMENT À L'OUTIL INFORMATIQUE ET SOUTIEN PARENTAL POUR LA SCOLARITÉ DES ENFANTS »

Le **centre social de la Roseraie** a accompagné ses usagers dans le domaine de l'éducation et du numérique par :

- Une aide à la continuité éducative.
- Un renfort à l'accès au numérique.

Les objectifs opérationnels consistaient à la mise en place d'ateliers sur :

- L'utilisation de l'outil informatique.
- L'emploi de logiciels spécifiques (Pronote, Excel, Word, Powerpoint).
- L'aide aux devoirs.
- Des ateliers numériques ludiques à visée éducative (jeux d'éveil, de motricité, apprentissages scolaires).

CENTRE SOCIAL MICHEL-ESCANDE

« PROJET SOF »

Dans le cadre d'un projet baptisé SOF (Sans ordi fixe), porté par des élèves de première baccalauréat professionnel *Systèmes numériques* du Lycée Jules-Fil, les **centres sociaux Michel-Escande et Max-Savy** se sont positionnés en véritable soutien à la vie associative locale. Ce projet a pour objectif de reconditionner des ordinateurs usagés afin de leur donner une seconde vie. Ainsi, les deux structures ont identifié et doté d'ordinateurs fonctionnels plusieurs associations de leurs territoires respectifs, afin de leur permettre de développer leurs différentes missions. Cette démarche a permis à sept associations de bénéficier de dix ordinateurs « *clefs en main* » mais également et surtout d'un accompagnement dans son usage par les centres sociaux.

CENTRE SOCIAL LES CAPUCINS

« LE CLAS »

Le centre social Les capucins a créé un CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) en octobre 2021 qui consiste à accueillir les élèves des écoles élémentaires de la ville (de 6 à 10 ans) dans le cadre de leur accompagnement scolaire, social et culturel.



CENTRE SOCIAL JEAN-MONTSARRAT

« SENSIBILISATION AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT »

L'action du centre social Jean-Montsarrat visait à :

- ✓ Responsabiliser les jeunes au respect de l'environnement.
- ✓ Sensibiliser les jeunes au tri sélectif.
- ✓ Créer du lien entre les différents participants du projet.

Dans un premier temps, les jeunes ont bénéficié d'une formation au tri sélectif du Covaldem. Ils ont confectionné huit poubelles en bois avec l'aide de l'association « Les compagnons bâtisseurs », qu'ils ont ensuite placées avec la Régie des quartiers,

aux endroits dit « rouges » sur le secteur du Viguier-Saint-Jacques.

Dans un second temps, les adolescents se sont inspirés du nudge* Art d'inciter aux bons gestes en réalisant des graffs devant chaque poubelle avec l'association One-One, pour encourager les habitants à utiliser leurs poubelles.

* Le nudge est un outil coup de pouce visant à modifier le comportement des citoyens.

CHIFFRES CLÉS

836 familles accompagnées en 2021, **921** en 2020

383 adolescents inscrits en AL ados en 2021, **357** en 2020

4 830 actes de médiation en 2021, **4 041** en 2020

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE INSERTION DIRECTION COHÉSION SOCIALE URBAINE

ESPACE DE VIE SOCIALE BASTIDE/PONT-VIEUX



L'ÉQUIPE

- 1 responsable
- 1 agent d'accueil
- 1 chargée des actions parentalité en apprentissage

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

L'EVS (Espace de vie sociale) Bastide/Pont-Vieux, qui a ouvert ses portes à Carcassonne le 29 novembre 2021, rassemble les quartiers de la Bastide et du Pont-Vieux autour de la volonté d'être plus proches de leurs habitants et d'améliorer leurs conditions de vie en partenariat avec la CAF de l'Aude.

Le projet avait été formalisée dans une Convention territoriale globale

(CTG) afin que chaque QPV ait sur son périmètre une structure d'animation de la vie sociale.

Lieu de proximité, d'écoute et de soutien, l'EVS propose conseils, informations et orientation vers des activités pour les enfants, adolescents, adultes et seniors. Il renforce ainsi le lien social dans ce quartier prioritaire de la ville (QPV), développe des actions permettant aux habitants de s'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets au service du plus grand nombre, dans un objectif de solidarité locale.

ACTION PHARE

Le lundi 29 novembre l'EVS a pu ouvrir ses portes au public dans un lieu transitoire répondant ainsi au souhait de la CAF et finalisant la fiche action de la CTG.

Plusieurs supports de communication ont informé les habitants du Centre-Ville : communiqué de presse, publications dans l'Agglo Mag, sur le site et la page Facebook et Instagram de l'Agglo, diffusion toutes boîtes aux lettres d'une plaquette de présentation.

CHIFFRES CLÉS

31 personnes accueillies en **4** semaines d'ouverture

SERVICE RSA / DOMICILIATION



L'ÉQUIPE

- 1 responsable
- 3 agents chargés de l'accompagnement des bénéficiaires RSA et de la gestion des domiciliations
- 1 agent chargé du suivi administratif global
- 1 agent en contrat aidé en appui à l'administratif et la gestion des domiciliations

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Années 2020 et 2021

DOMICILIATION

Pour les personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, avoir une adresse leur permet d'accéder à leurs droits civils, civiques et sociaux.

Le service RSA / Domiciliation propose cet appui aux personnes sans domicile stable qui résident sur leur territoire de Carcassonne Agglo.

Après demande auprès du service, l'intéressé est reçu en entretien au cours duquel le service l'informe de ses droits et obligations. La gestion des domiciliations est rigoureuse, l'enregistrement de la date de présentation de la personne permet d'arrêter la domiciliation si elle ne s'est pas manifestée dans un délai de trois mois. Le courrier est alors retourné à l'expéditeur.

RSA

Tout bénéficiaire du RSA dont l'allocation est versée par le Conseil Départemental, après avoir fait sa demande, est convoqué pour un bilan diagnostique. Ce bilan permet au Conseil Départemental d'orienter le bénéficiaire vers un référent. Le CIAS est une des structures conventionnées par le Conseil Départemental dans le cadre de la référence socio-professionnelle. Les référents du CIAS effectuent le suivi des bénéficiaires du RSA dont la priorité est de les aider à construire un projet professionnel adapté et à acquérir les compétences nécessaires pour accéder à l'emploi. Pour cette mission, le CIAS bénéficie de la prise en charge financière de 3 équivalents temps plein.

AIDE ALIMENTAIRE AUX PLUS DÉMUNIS

Compte tenu du contexte économique difficile, le CIAS poursuit son soutien aux populations les plus démunies par la mise à disposition de sandwiches pour les maraudes

de la Croix Rouge dans le cadre du dispositif hivernal.

En 2020 et 2021, dans un contexte sanitaire particulier, un des enjeux du service a été de maintenir le lien avec les usagers afin de poursuivre l'ensemble des démarches d'insertion et de maintien des droits.

CHIFFRES CLÉS

131 domiciliations en cours au 31/12/2020, **156** au 31/12/2021

307 (162 femmes et 145 hommes) bénéficiaires du RSA ayant signé un contrat d'engagement ont été accompagnés en 2020, **351** (185 femmes, 166 hommes) en 2021

1 560 sandwiches distribués par la Croix Rouge financés en 2020 pour un montant de **4 640 €**, **1 800** en 2021 pour un montant de **5 346 €**

SERVICE SOCIOLINGUISTIQUES



PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service a pour mission de mettre en place et d'animer des ateliers de socialisation linguistique (connaissance des instances, du territoire, des codes culturels français) et de développer les outils adaptés aux apprentissages des usagers.

Les ateliers sociolinguistiques visent à favoriser l'autonomie des usagers, à rompre l'isolement, à développer des compétences linguistiques mais aussi de la confiance en soi, à créer une mixité sociale, culturelle, intergénérationnelle et enfin à valoriser la place de la femme au sein de la famille et de son environnement social.

L'ÉQUIPE

- 1 coordinatrice
- 1 animatrice
- des bénévoles

Les personnes sont orientées par des agents des centres sociaux mais aussi des partenaires tels que les Centres médico-sociaux, les référents RSA, le CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile), la FAOL (Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement), le CREPA (Centre de ressources et de positionnement de l'Aude) ... Certaines personnes se présentent spontanément.

CHIFFRES CLÉS

180 usagers ayant participé aux ateliers sociolinguistiques en 2020, **158** en 2021

6 personnes ont intégré une formation linguistique, **4** une formation qualifiante, **4** une formation préqualifiante

Un positionnement est réalisé à chaque inscription, il prend en compte les besoins et les attentes de chacun des participants. Chaque séquence de travail suit une progression et aborde une thématique en lien avec la vie quotidienne afin de permettre au public d'atteindre une meilleure autonomie sociale.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Année 2020

Douze ateliers par semaine : Cabardès (10 participants) ; Trèbes (15 participants) ; Grazaillies/Fleming (55 participants) ; Viguier/Saint Jacques (79 participants) ; La Conte/Ozanam (21 participants).

Année 2021

En 2021, 158 personnes (118 femmes et 40 hommes) ont participé aux ateliers sociolinguistiques, malgré la situation sanitaire.

ACTIONS PHARE

L'acquisition de compétences numérique amorcée en 2020 s'est poursuivie en 2021. En effet, lorsque les thèmes abordés le nécessitent, une sensibilisation au numérique est mise en place. Pour la scolarité par exemple, les usagers ayant des enfants sont sensibilisés à l'utilisation de l'ENT (Espace numérique de travail) pour les écoles primaires et du logiciel Pronote (outil de communication entre le collège, les élèves et leurs parents) pour les collèges en lien avec les services des centres sociaux.

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE INSERTION
DIRECTION INSERTION EMPLOYABILITÉ

SERVICE CHANTIERS D'INSERTION

L'ÉQUIPE

- 3 encadrants techniques (1 sur la rénovation du patrimoine, 2 sur l'éco-citoyen)
- 1 accompagnatrice socio-professionnelle qui suit l'ensemble des participants
- 17 salariés en insertion

PRÉSENTATION DU SERVICE

Les chantiers d'insertion ont pour objectif de mettre à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail et ainsi, leur permettre d'acquérir un savoir-faire, d'apprendre à travailler en équipe, de reprendre confiance en eux.

La priorité des chantiers d'insertion est de mettre en place un accompagnement socioprofessionnel pour établir un parcours d'insertion à travers un véritable projet professionnel.

Les chantiers d'insertion accompagnent les participants dans une démarche d'insertion professionnelle vers l'emploi durable ou la formation qualifiante.

Le CIAS est porteur de deux chantiers d'insertion :

- ✓ La rénovation du patrimoine : activité de restauration de petit patrimoine au sein des communes du territoire de Carcassonne Agglo.
- ✓ L'éco-citoyen : création et mise en œuvre de supports pédagogiques à destination des classes de découvertes et des accueils de loisirs.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Année 2020

- ✓ 8 communes du territoire ont bénéficié de l'intervention du chantier d'insertion « rénovation du patrimoine ».



- ✓ Le chantier d'insertion éco-citoyen a accueilli 8 classes découvertes (122 élèves) d'écoles du territoire.

Année 2021

- ✓ Chantier d'insertion rénovation du patrimoine : 9 communes du territoire de Carcassonne Agglo ont pu bénéficier de l'intervention de ce chantier d'insertion.
- ✓ Chantier d'insertion éco-citoyen : malgré le contexte sanitaire et les protocoles en vigueur, 158 élèves ont été accueillis sur la période de septembre-octobre 2021.

✓ Sur le volet insertion, les chantiers d'insertion ont accueilli 26 participants en 2021. L'accompagnement a permis de lever de nombreux freins :

- Sociaux permettant par exemple aux participants d'accéder à une mobilité pérenne, à un logement ou de s'y maintenir, de régler des difficultés de budget, de santé.

- À l'insertion professionnelle permettant de résoudre des difficultés liées à la maîtrise des savoirs de base, d'apporter un soutien aux démarches de recherches de formation ou d'emploi en individuel ou en atelier, d'acquérir des compétences professionnelles

transférables et d'élaborer un véritable projet professionnel.

ACTIONS PHARES

Le chantier d'insertion rénovation du patrimoine est intervenu dans 2 nouvelles communes : Villarzel-Cabardès (restauration façade) et Caux et Sauzens (rénovation de l'ancien lavoir).

Le chantier d'insertion éco-citoyen s'est doté de nouveaux supports : cabane d'observation et chemin sensoriel. Ce dernier a été mis en place en

partenariat avec le service jeunesse autour d'un projet sur l'accueil d'enfants en situation de handicap.

CHIFFRES CLÉS

28 participants, dont un de **18** ans, accompagnés sur les chantiers d'insertion en 2020, **26** en 2021

9 communes ayant bénéficié du chantier d'insertion rénovation du patrimoine

136 élèves accueillis par le chantier d'insertion éco-citoyen dans le cadre des classes découvertes.

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE INSERTION
DIRECTION INSERTION EMPLOYABILITÉ

CLAUSES SOCIALE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS



PRÉSENTATION DU SERVICE

Le principe des clauses d'insertion est simple : un marché public fournit du travail aux entreprises qui en contrepartie réservent des heures de travail à des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Cette clause permet d'une part de rapprocher le monde de l'insertion du monde économique et d'autre part de valoriser la dépense publique en luttant contre le chômage et en favorisant l'insertion professionnelle de populations qui ne parviennent pas à accéder à un emploi.

Elle aide les bénéficiaires à se familiariser avec le monde du travail, à se faire connaître auprès des acteurs économiques, à étoffer leur expérience professionnelle et à élever leur niveau de qualification. De leur côté, les chefs d'entreprises peuvent tester des salariés sur un emploi sans s'engager sur une embauche à l'issue du chantier et utiliser cette contrainte contractuelle comme un

outil de gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences.

Le service Clause d'insertion social vise à poursuivre et étendre les dispositifs d'insertion dans les marchés publics, à développer les partenariats pour accompagner au mieux les bénéficiaires et les acteurs économiques.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

En 2021, le service a assuré, sur le territoire de Carcassonne Agglo, un suivi de 37 opérations et des 200 marchés publics pour un total de 65 109 heures d'insertion engagées et 53 402 heures réalisées, correspondant à près de 33 ETP (Équivalents temps plein).

La mise en œuvre, l'accompagnement et le suivi de la clause sociale d'insertion a été effectuée auprès de 13 maîtres d'ouvrage différents.



L'ÉQUIPE

- 1 agent chargée de développement « Clauses d'insertion »

L'offre d'insertion sociale a permis de réaliser 53 402 heures de travail à 158 personnes considérées comme le plus éloignées de l'emploi. 186 contrats ont été proposés à ces personnes, dont 18 CDI, 17 contrats de qualification. 65% de ces contrats ont été passés avec des structures d'insertion par l'activité économique, 30% des bénéficiaires du dispositif résident sur les Quartiers prioritaires de la ville (QPV), lieux identifiés comme des zones qui rencontrent le plus de difficultés au niveau de l'emploi. Des chiffres qui témoignent de la volonté de toucher et d'accompagner les publics ciblés, mais aussi de la cohérence avec les politiques sociales et le Contrat de Ville.

Le service a accompagné 62 entreprises pour des marchés soumis à la clause d'insertion sociale. Le facilitateur clause a défini avec elles, le profil de poste adéquat, et orienté les participants répondant aux critères. Les rapprochements avec les acteurs économiques ont pu se faire grâce à la collaboration des structures d'insertion par l'activité économique et des partenaires prescripteurs du territoire. En 2021, l'objectif était de favoriser et d'optimiser les parcours et l'expérience des participants durant les deux ans de leur intégration dans le dispositif, plutôt que de multiplier les bénéficiaires – une stratégie « gagnant-gagnant » pour les participants et les entreprises. En fonction des engagements d'insertion de l'entreprise, le service informe et propose un panel de solutions structurantes pour optimiser le parcours professionnel et l'expérience des participants au dispositif clause. L'entreprise capitalise la formation donnée au participant et peut, tout en réalisant ses engagements contractuels, développer de nouvelles compétences en son sein, via des contrats de professionnalisation, ou d'apprentissage. Les 18 CDI et les 17 contrats de qualification

enregistrés sur l'exercice démontrent l'efficacité de ces dispositions.

CHIFFRES CLÉS

13 maîtres d'ouvrages accompagnés

53 225 heures effectuées

156 demandeurs d'emploi ayant travaillé dans le dispositif

18 CDI et **17** Contrats qualifiants

156 personnes mises à l'emploi, dont 18 employées en CDI

Budget prévisionnel : **86 329,58 €** qui couvrent l'ensemble des frais de fonctionnement du service

Cette opération en vue de faciliter le rapprochement avec les acteurs économiques est financée exceptionnellement à hauteur de 69 063,66 € soit 80% par le Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de son programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020.



DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE INSERTION
DIRECTION INSERTION EMPLOYABILITÉ

KAPPA'R - TIERS LIEU INSERTION – FORMATION – EMPLOI



PRÉSENTATION DU SERVICE

Au sein du pôle numérique – R'MINE, le tiers lieu insertion/formation KAPPA'R s'inscrit dans la démarche engagée par Carcassonne Agglo de soutien et d'accompagnement aux acteurs locaux de la formation, de l'insertion professionnelle, de l'en-

seignement supérieur et les acteurs du développement économique.

L'animation et les services proposés demeurent au cœur de la réussite du Tiers Lieu. Ils sont gages d'un ancrage territorial, partenarial et créateur de liens forts entre les différents acteurs du territoire et les usagers dès lors que ces services sont reconnus comme nécessaires à la population.

L'ÉQUIPE

- 1 agent accueil/ administratif
- 1 agent gestion matérielle, logistique - sécurité du site et régisseur principal
- 1 chargée de mission Insertion/ Formation/ Emploi - référente du Kappa'R - coordination de l'animation et gestion administrative et financière

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Les usages de Kappa'R ont évolué avec comme objectifs de :

- ✓ Développer les rencontres permettant les échanges d'expériences sur les apprentissages, accompagner les actions proposées par les organismes dédiés à la formation ou à l'insertion professionnelle.
- ✓ Soutenir les actions en faveur de l'emploi ou de l'alternance.
- ✓ Travailler avec la Mission locale de l'ouest audois (MLOA), le pôle emploi, la région Occitanie, le Cnam, le Cnftp sur la mise en corrélation de l'offre et de la demande.
- ✓ Poursuite des actions d'acculturation aux métiers du numérique.
- ✓ Renforcer le rapprochement avec les services formation de la région afin de décliner un plan d'action concerté et adapté aux exigences de notre territoire.
- ✓ Rechercher le croisement des actions conduites au travers du Réseau R'MINE.

Il est à noter qu'une majorité des usagers du lieu relèvent du secteur de l'insertion professionnelle, de la formation, de l'orientation professionnelle, de l'accompagnement aux projets.

Deux établissements sont hébergés au Kappa et gèrent leur activité : l'école régionale du numérique Simplon (13 apprenants) et le campus connecté (17 étudiants).

Pour faciliter la coordination du travail partenarial, une commission ad hoc, mise en place en 2020, a permis un travail collaboratif et transversal plus efficient. Six réunions partenariales se sont tenues et ont débouché sur deux réflexions sur développement du Kappa :

- ✓ La perspective d'une labellisation du Kappa comme tiers-lieu E-formation via la région (en cours).
- ✓ Une tarification plus pertinente en faveur des publics relevant de minima sociaux.

ACTIONS PHARES

En 2021, trois projets expérimentaux, innovants et en adéquation avec les nouvelles filières métiers (numérique notamment) ont impliqué plusieurs partenaires et se poursuivent en 2022. Les usagers de Kappa ont participé et contribué également à la réussite de ces actions, notamment les apprenants Simplon.

- ✓ *Les techniques du film d'animation* (deux ateliers de 6 mois) : les 7 participants (Jeunes/RSA/DELD) ont réalisé un film d'animation d'1,5 mn, présenté aux partenaires et participants.

- ✓ *Les montées en compétences du numérique – jeux vidéo* (6 mois) : 12 participants (jeunes/RSA/DELD) à ces ateliers d'apprentissage en distanciel codage et utilisation de logiciels spécifiques (jeux vidéo et réalités augmentées) qui a débouché sur une attestation de participation labellisation Qualiopi par la société Event Orizon. Le projet était soutenu par la Région (dispositif Innov'Action expérimentation).

- ✓ *Quand le numérique rend service à l'environnement* : une matinée sur l'environnement et numérique résultat (25 participants DELD/Jeunes ; entreprises locales ; service Natura 2000, pôle emploi, MLOA, région, Dreets, département, CIDFF, associations, apprenants de Simplon, services civiques Cérés Franco, Event OriZon).

CHIFFRES CLÉS

35 structures ont utilisé les espaces (28% formation 42% partenaires – 20% divers)

2 700 personnes ont participé aux actions de Kappa

132 personnes en moyenne par mois ont été accueillies au Tiers Lieu

3 ateliers APTIC réservé par la SCIC SAPIE de Limoux



DÉPARTEMENT SÉNIORS SANTÉ HANDICAP (SSH)



L'ÉQUIPE

- Service d'aide d'accompagnement à domicile (SAAD)
- Service de soin infirmier à domicile (SSIAD)
- Service portage de repas à domicile
- Unité de gestion
- Service facturation instruction

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

Ce département concourt au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Le maintien à domicile dans de bonnes conditions est l'un des piliers du « bien vieillir ». Une articulation entre les différents accompagnements à domicile permet l'accès à des services pertinents.

DÉPARTEMENT SÉNIORS SANTÉ HANDICAP (SSH) DIRECTION AIDES ET SOINS À DOMICILE

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)



PRÉSENTATION DU SERVICE

Situé à Carcassonne avec une antenne à Capendu, le SAAD intervient sur l'ensemble du territoire et se répartit en 5 secteurs géographiques.

Le service assiste à leur domicile les personnes fragilisées (âgées ou porteuses d'un handicap) du territoire de Carcassonne Agglo : entretien du domicile, courses et accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la toilette, à l'habillage, à la préparation et à la prise des repas...).

Des prestations soutenues par des partenaires tels que le conseil départemental, les caisses de retraite, les

organismes sociaux, les organismes de tutelle, les mutuelles...

Dès la réception du dossier de prise en charge, les responsables de secteur effectuent au domicile une évaluation globale des besoins et des attentes de la personne et de son aidant. Elle permet d'élaborer un projet individualisé d'aide et d'accompagnement avec un document individuel de prise en charge.

2020 ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

L'objectif du maintien à domicile des personnes âgées et/ou handica-

pées le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles est une aspiration des personnes concernées, de l'entourage et une volonté des pouvoirs publics. Aussi Carcassonne Agglo s'attache à articuler les accompagnements existants pour assurer un accès à des services pertinents et de qualité.

ACTIONS PHARES

Le service a maintenu les interventions auprès des bénéficiaires les plus fragiles ou isolés pendant la crise sanitaire, dans le respect des gestes barrières et des consignes nationales. Il a priorisé les interventions pour limiter le niveau d'exposi-

L'ÉQUIPE

Une équipe administrative :

- 5 responsables de secteur
- 6 gestionnaires planning
- 5 agents d'accueil (1 par site)

Qui encadre :

- 87 agents qualifiés (accompagnant éducatif et social)
- 193 agents non qualifiés

tion des personnes accompagnées et donc les contacts avec une diversité d'intervenants extérieurs, et ce dans la mesure du possible et sans mettre en danger la continuité de l'accompagnement des bénéficiaires. Cette organisation a également permis au service de s'adapter aux éventuelles absences de personnels.

La réorganisation des plannings s'est faite en lien avec les intervenants pour s'assurer que les besoins des personnes fragiles continuent à être couverts. Des appels téléphoniques réguliers ont été organisés pour s'assurer de l'état de santé des personnes et de leurs proches aidants. Une organisation qui a permis de maintenir le lien et de programmer des interventions à la suite d'une dégradation de la situation si la situation était nécessaire.

En parallèle, une évaluation du service rendu a été réalisée par un prestataire sur la qualité des prestations. Un rapport détaillé a livré une appréciation générale du service et donné des préconisations d'amélioration.

La crise sanitaire n'a pas permis l'organisation de sessions de sensibilisation aux risques routiers en partenariat avec la Direction

départementale des territoires et de la mer (DDTM).

CHIFFRES CLÉS 2020

289 agents ont assuré **253 566 heures** d'intervention auprès de **1 669 bénéficiaires** (dont **27 345 heures Covid non effectuées mais maintenues par les organismes financeurs, perte du reste à charge des bénéficiaires**)

238 évaluations à domicile réalisées par les responsables de secteur (suspendues durant le confinement de mars à mai 2020)

1 396 heures de formation ont été suivies soit 200 jours de formation

2 agents sont accompagnés dans le cadre d'une VAE DEAVS

2021 ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Modernisation du service par la mise en place de la télégestion mobile. Celle-ci offre une meilleure circulation de l'information entre le service, les intervenants, et les financeurs. Elle optimise les processus de traitement de données du service

(éditions, facturation, paye...) grâce à la connexion de l'application au logiciel métier du service. Elle permet aussi d'optimiser la gestion des plannings et de la chaîne de facturation, de simplifier et d'alléger les procédures administratives. La télégestion mobile garantit aussi au financeur la réalisation des prestations payées. Enfin elle renvoie une image plus moderne du service et permet d'améliorer la qualité du service.

Continuité du plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ).

CHIFFRES CLÉS 2021

1 525 bénéficiaires en 2021

237 671 heures réalisées par les agents en 2021

280 agents sont intervenus à domicile en 2021 (importante difficulté de recrutement)

327 947 kms parcourus par les agents intervenants en 2021

290 visites effectuées à domicile par les responsables de secteur en 2021 (visite restreinte du fait de la crise sanitaire)

DÉPARTEMENT SÉNIORS SANTÉ HANDICAP (SSH)
DIRECTION AIDES ET SOINS À DOMICILE

SERVICE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) ET ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER



PRÉSENTATION DU SERVICE

Penser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, c'est penser le vieillissement individuel au niveau du domicile. C'est trouver des réponses publiques pour aider les personnes les plus fragiles à rester maîtres de leur vieillissement et/ou de leur handicap tout en recevant des soins et de l'aide.

Le service de soins à domicile (SSIAD) favorise le maintien à domicile par des prestations de soins infirmiers pour :

- Prévenir ou retarder les problèmes de santé liés à une perte d'autonomie.
- Limiter l'hospitalisation et préparer le retour à domicile.
- Éviter, retarder ou préparer l'entrée en établissement médicalisé.

L'ÉQUIPE

Équipe d'encadrement :

- 1 directeur de département
- 1 directrice aides et soins à domicile
- 3 infirmières coordinatrices, dont 1 responsable de service
- 1 infirmière

Les interventions du SSIAD sont réparties en quatre secteurs géographiques gérés par les infirmières coordinatrices avec l'appui de l'infirmière :

• 1 infirmière de coordination (Idec) et son équipe pour le secteur Pezens/Nord-Ouest de Carcassonne Agglo

• 1 Idec et son équipe pour le secteur Trèbes/Piémont d'Alaric

• 1 Idec et son équipe pour les secteurs de Carcassonne Ville/Sud de l'Agglo et Nord de l'Agglo

• 1 infirmière de terrain travaille en transversalité

53 aides-soignants sont réparties sur les quatre secteurs d'intervention

1 équipe spécialisée Alzheimer (ESA) :

• 1 ergothérapeute

• 1 infirmière coordinatrice – 0,25 ETP

• 3 assistantes de soins en gérontologie (ASG) – 1,5 ETP

• des agents administratifs qui gèrent le secrétariat, l'accueil du service, la facturation des soins infirmiers



- ✓ Accompagner jusqu'au bout de la vie.
- ✓ Aider et soutenir les aidants naturels.

Les critères d'exécution des missions sont définis dans le document individuel de prise en charge et dans le règlement de fonctionnement du service.

La capacité du SSIAD est de 226 places dont 2 pour des personnes handicapées.

En intervenant au domicile des personnes, l'équipe spécialisée Alzheimer (ESA) permet au bénéficiaire de maintenir une vie sociale (stratégies de compensation, sollicitation de capacités restantes et adaptation de l'environnement matériel). Il accompagne et informe aussi les accompagnants sur les solutions de répit.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Année 2020

Jusqu'en mars le service a travaillé sur son nouveau projet de service, sur le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) et sur la démarche qualité.

A partir de mars, la priorité est donnée à la continuité des soins en intégrant les protocoles sanitaires :

- ✓ Gestion du matériel en particulier les EPI.
- ✓ Gestion des plannings fortement impactés par l'absentéisme (arrêts maladies, cas contacts mis à l'isolement, personnel fragile confiné).
- ✓ Adaptation du management.
- ✓ Mise en place du télétravail pour les missions compatibles.

L'équipe spécialisée Alzheimer à domicile (ESA) a interrompu ses interventions pendant les huit semaines de confinement, et a été mobilisée auprès des bénéficiaires du SSIAD. Le télétravail a permis de finaliser l'actualisation des outils de la loi 2002, planifier l'amélioration du fonctionnement du service, poursuivre la démarche qualité mise en place au sein de l'établissement.

A la reprise de l'activité un protocole sanitaire a été mis en place pour sécuriser la prise en charge et maintenir des prestations de qualité.

Année 2021

Depuis la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale les établissements et services médico-sociaux ont l'obligation de procéder à l'évaluation réglementaire de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. Aussi, le SSIAD-ESA accompagné par un cabinet, a procédé à son évaluation interne.

Le rapport a été remis à l'autorité de tutelle et de tarification, l'Agence régionale de santé, délégation départementale de l'Aude. Véritable outil de pilotage de la qualité elle rassemble l'ensemble des objectifs qualitatifs poursuivis, de la définition à la réalisation en passant par le suivi et l'évaluation de l'impact.

CHIFFRES CLÉS

61 048 journées réalisées

Taux de remplissage : **73,8%** en 2020, **71,43%** en 2021

Bénéficiaires : **232** bénéficiaires (**72** hommes ; **160** femmes) en 2020 (**66** hommes, **171** femmes), **237** en 2021

Moyenne d'âge : **86,7** ans en 2020, **87** en 2021

Gir moyen pondéré (GMP) : **648,61**

POUR L'ESA

78% d'activité en 2020, **92%** en 2021

117 bénéficiaires en 2020 (**39** hommes, **78** femmes), **132** en 2021 (**45** hommes, **87** femmes)

30 communes desservies sur les **57** du territoire ESA

95 personnes prises en charge dont **39** nouvelles demandes et **56** renouvellements

Moyenne d'âge : **81 ans** en 2020, **80,7** en 2021

SERVICE PORTAGE DE REPAS



L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 1 agent administratif chargé des commandes, des effectifs
- 9 livreurs dont 1 responsable

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Année 2020

Essentiel pour faciliter le maintien à domicile des personnes fragilisées par l'âge ou par le handicap, le service assure la livraison des repas sur l'ensemble du territoire de Carcassonne Agglo. En 2020, il a

livré 138 280 repas (+7,37%) à 798 bénéficiaires servis (+44).

Le service est en pleine réflexion sur le remplacement des camions de livraison devenus trop petits suite à l'augmentation continue des repas. Il a également un projet de mise en place d'un système de télégestion afin de moderniser le service, mais aussi d'optimiser les tournées.

Année 2021

Le service a maintenu la qualité du service malgré les confinements, la hausse des contaminations et des inscriptions pour bénéficier du service.

- Convention avec les services techniques de l'Agglo pour la mise à disposition d'agents, pour assurer les six tournées quotidiennes en cas de manque de livreurs (cas de maladie, isolement Covid...).

- Réorganisation des tournées pour satisfaire la forte demande.

- Livraison de repas scolaires pour venir en aide aux communes rencontrant des problèmes de personnel (Caux et Sauzens, Arzens).

- Livraison de repas pour le service Jeunesse suite à l'organisation de formations BAFA.

CHIFFRES CLÉS

138 280 repas livrés en 2020 (**18 397** pour SET*, **119 883** pour la cuisine centrale) ; **142** en 2021 (**19 741** pour SET, **122 834** pour la cuisine centrale)

798 bénéficiaires livrés en 2020 (**107** pour SET, **691** pour la cuisine centrale), **766** en 2021 (**100** pour SET, **666** pour la cuisine centrale)

*SET = Sud Est Traiteur

SERVICE INSCRIPTION FACTURATION



PRÉSENTATION DU SERVICE

Service facturation instruction. Service incontournable pour la

gestion et suivi des dossiers des bénéficiaires, il assure aussi un accompagnement sur mesure pour répondre au mieux aux questions des usagers.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Année 2020

LE SERVICE INSTRUCTION DES DOSSIERS

Le service Instruction des dossiers a traité 1 484 dossiers représentant 1 266 bénéficiaires.

Année 2021

Le service :

- Renseigne les usagers sur les aides dont ils peuvent bénéficier pour le maintien à domicile et les accompagne dans leurs démarches d'autant que l'instruction des dossiers est en cours de dématérialisation.

- Traite les factures de l'ensemble des organismes (Caisses de retraite, Département, Mutuelles...), ainsi que des bénéficiaires des différentes prestations (Aide à domicile, aide-ménagère, transport accompagné...).

- A mis en place la télégestion mobile fin 2021, a assisté le SAAD au déploiement de cette solution et a accompagné l'ensemble des utilisateurs (formation, paramétrage, interface, facturation...).

ACTIONS PHARES

- Expérimentation de l'instruction de dossier APA (Allocation personnalisée d'autonomie) dématérialisée avec le Département de l'Aude.
- Permanence quotidienne sans rendez-vous sur l'antenne de Carcassonne (47 allée d'Iéna).

CHIFFRES CLÉS

1 484 dossiers traités pour 1 266 bénéficiaires en 2020, **1 543** en 2020 pour **1 325 bénéficiaires**

200 factures traitées pour les repas en 2020, **213** en 2021

TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
314 bénéficiaires ont utilisé ce service en 2020 pour un total de **29 636,13 kms** parcourus, **285** en 2021 pour **34 309,47 kms**

TÉLÉASSISTANCE
144 prises en charges en 2020, **164** en 2021

L'ÉQUIPE

- 1 chef de service

Pour l'instruction :

- 3 agents sectorisés (1 Est Carcassonnais, 1 Ouest Carcassonnais, 1 Secteurs Haut Minervois / Val de Dagne / Piémont d'Alaric)

Pour la facturation :

- 3 agents polyvalents

DÉPARTEMENT SÉNIORS SANTÉ HANDICAP (SSH)
DIRECTION AIDES ET SOINS À DOMICILE

SERVICE UNITÉ DE GESTION

L'ÉQUIPE

- 1 responsable
- 2 gestionnaires

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Année 2020

L'unité ressource :

- Centralise les éléments de pilotage et élabore des tableaux de bords de suivi de l'activité des 3 services : le SAAD, le SSIAD et le portage de repas à domicile. La cellule ressource.
- Fait le lien entre les différents services du pôle et les services supports Finances, Ressources Humaines, Patrimoine/marché public.
- Elle recueille les données afin d'élaborer la paie des agents sociaux et des auxiliaires de soins et assure le suivi de l'activité (heures et actes) ainsi que la masse salariale des différents services. Elle assure aussi l'élaboration des différents rapports et bilans d'activités pour le conseil départemental, l'agence régionale de la santé, la DIRECCTE (Direction régionale de la concurrence, de la consommation, du travail et

de l'emploi) et la CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail).

Année 2021

- L'Unité de Gestion a participé activement à la mise en place de la télégestion mobile (formations des agents administratifs sur la maîtrise des procédures, des aides à domicile sur l'utilisation des boîtiers).
- La première mission du service consiste à garantir la transmission des données de paie des auxiliaires de soins, aides à domicile aux services RH dans le respect des délais. La mise en place de la télégestion mobile doit, à terme, optimiser les délais de traitements des heures de travail des agents (paies éditées sur le réel, suivi de l'activité au plus tôt).
- L'autre mission principale est le suivi de l'activité par la mise en place de tableaux de bords (suivie de l'activité, suivi des dépenses...) qui permettent le pilotage.



CHIFFRES CLÉS

SAAD : 289 agents accompagne **1 669 bénéficiaires** (253 566 h) en 2020, **1 525** en 2021 (237 671 h)

138 280 repas ont été portés en 2020 à **798 personnes**, **142 637** en 2021 à **766 bénéficiaires**

SSIAD : 61 048 journées de soin au domicile de **232 bénéficiaires** en 2020, **58 930** en 2021 pour **237 personnes**

117 bénéficiaires de services de l'équipe spécialisée Alzheimer en 2020, **132** en 2021

DÉPARTEMENT CULTURE

L'ÉQUIPE

- 1 directrice de département
- 1 assistante de direction
- 1 directrice de la Programmation et du développement culturel
- 1 directeur de la Lecture publique
- 1 directeur du Conservatoire à rayonnement départemental
- 1 directeur de l'École des Beaux-arts
- 1 directrice Ressources



PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

Une nouvelle organisation a été mise en place permettant de répondre à la feuille de route politique de la Vice-présidente déléguée au Développement social, à la culture et à la citoyenneté.

Cette nouvelle organisation fonctionnelle, plus participative, décloisonnée est organisée autour de deux axes transversaux :

- Un projet d'ensemble de médiation et de développement culturel avec et pour les acteurs locaux.

- Une gestion mutualisée et uniforme des équipements (infrastructures, communication, pôles administratif, juridique et technique).

- Maintenir des équipements culturels de qualité tout en poursuivant une gestion rationnelle et efficiente par l'optimisation des ressources et la mutualisation des moyens techniques, matériels et humains.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Les services du département culture s'attachent à :

- Donner du sens à la politique culturelle intercommunale en favorisant la transversalité et l'émergence d'une identité commune.

- Définir une stratégie de communication, un plan de communication global et concerté pour la culture afin de valoriser la politique publique intercommunale.

DÉPARTEMENT CULTURE

DIRECTION RESSOURCES

L'ÉQUIPE

- 1 directrice
- 10 agents administration/accueil
- 6 agents équipe technique

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La direction Ressources, créée en novembre 2021, assure le suivi administratif, financier, technique du département culture ainsi que la gestion des infrastructures culturelles (planning d'occupation des



salles de spectacle, interface des directions techniques). Elle coordonne également les événements culturels

et leur valorisation en partenariat étroit avec la direction de la communication.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- DIRECTION DU CONSERVATOIRE
- DIRECTION DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

L'ÉQUIPE

Direction du Conservatoire à rayonnement départemental :

- 1 directeur
- 50 enseignants dont :
 - _41 en musique
 - _7 en danse
 - _2 en art dramatique

Direction de l'École des Beaux-arts :

- 1 directeur
- 10 enseignants

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

Projets prioritaires

La Fabrique des arts est un bâtiment mutualisé regroupant trois directions du département culture : la direction ressource et deux directions qui assurent l'enseignement artistique spécialisé ainsi que l'éducation artistique et culturelle. Au travers une multitude d'actions variées déployées sur le territoire de Carcassonne Agglo, les directions rattachées à la Fabrique des arts s'engagent dans une exigence toujours réaffirmée de démocratisation de pratiques artistiques de qualité.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

En 2021 et suite à la crise sanitaire, le conservatoire et l'école des Beaux-arts se sont concentrés sur l'optimisation du fonctionnement pédagogique et la redynamisation des effectifs avec une offre d'enseignement adaptée aux nouveaux besoins des publics et plus attractive. Ainsi tout au long de l'année, ont été mis en place :

- Des stages de découverte de nombreuses disciplines : peinture, photographie, gravure, dessin, bande dessinée, gestion du stress, improvisation.
- Des parcours libres en complément de l'offre du parcours diplômant traditionnel.
- Une extension des cours collectifs pour les élèves débutants avec un instrument de musique.
- Le développement des classes préparatoires (augmentation des effectifs et élargissement de l'offre).

ACTIONS PHARES

- Rencontre régionale des classes préparatoires de danse du réseau Occitanie Méditerranée au théâtre Jean-Alary (Carcassonne) le 30 juin 2021.
- Festival *Futuring*, soirée jeunes talents de la musique classique à la Fabrique des arts en partenariat avec la ville de Carcassonne le 20 novembre 2021 marquée par de nombreux prix pour les élèves du Conservatoire.
- Exposition *Désir de forêt* en partenariat avec le musée des Abattoirs de Toulouse — Frac Occitanie. Cette exposition s'est tenue à la Fabrique des arts ainsi qu'aux archives départementales de l'Aude dans le cadre de la résidence « Noire montagne » de l'artiste Sophie Bacquié.
- *Despertant instruments adormits* (Le réveil des instruments endormis) est un projet « European creative » porté par la ville de Ripoll (Catalogne) et Carcassonne Agglo avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs du territoire. L'action artistique, qui s'est déroulée d'octobre à décembre 2021, visait à redonner vie à la musique instrumentale et vocale médiévale au travers de concerts publics, dans des répertoires profanes et sacrés. Des conférences ont également eu lieu à la Fabrique des arts et à la médiathèque Grain d'Sel pour valoriser le patrimoine écrit du fonds documentaire de Carcassonne Agglo avec le « *Missel à l'usage de l'église de Carcassonne* » (1472).
- Création d'outils de pilotage mutualisés permettant une meilleure coordination entre les différentes directions du département culture en étroite collaboration avec la direction de la programmation et du développement culturel.
- Création d'instances de travail et d'échanges autour d'une communication concertée et création d'une identité commune.
- Tarification sociale à la classe prépa Beaux-arts et accueil de 40 élèves.



CHIFFRES CLÉS

1 343 inscrits à la Fabrique des arts (1 103 au Conservatoire et 270 à l'école des Beaux-arts)

93 manifestations pédagogiques et artistiques

1 147 enfants sensibilisés par des actions en milieu scolaire

3 332 530 € de budget

DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE (DLP)

- SERVICE ACCUEIL, PUBLICS ET LOGISTIQUE
- SERVICE COLLECTIONS GÉNÉRALES
- SERVICE PATRIMOINE

L'ÉQUIPE

La DLP :

• 1 directeur

• 1 assistante

Service Accueil, publics et logistique :

• 1 chef de service

• 1 coordinatrice de l'accueil

• 1 agent pour la logistique du réseau

• 9 agents : accueil des usagers, médiation ; contribution aux choix documentaires et à l'équipement des documents, gestion des collections de presse et bandes dessinées, gestion des deux portails web, du blog et de la lettre d'information. Ateliers d'initiation au numérique et animations en interne et hors les murs, accueil de groupes



PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La DLP gère huit sites répartis sur cinq communes et ouverts du mardi au samedi.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Priorités 2021

SERVICE ACCUEIL, PUBLICS ET LOGISTIQUE

✓ Continuer à proposer aux usagers un accès le plus étendu possible aux collections et aux services des médiathèques, en tenant compte des évolutions régulières des règles sanitaires.

✓ Réaliser une enquête de satisfaction auprès des usagers.

✓ Réaménager la médiathèque de Capendu.

SERVICE COLLECTIONS GÉNÉRALES

✓ Piloter le catalogage des partitions du conservatoire avec l'objectif d'en sécuriser le prêt.

✓ Organiser le renouvellement soutenu des collections des médiathèques d'Alzonne, Pennautier, Rouffiac et Capendu.

✓ Mettre en place une gestion des dons et pilons permettant de valoriser plus efficacement les documents sortis des collections auprès d'autres services de la collectivité et de partenaires.

✓ Réorganiser la coordination de l'action culturelle et la reprise d'activité post restrictions sanitaires.

✓ Renouveler le marché « Fourniture de documents ».

SERVICE PATRIMOINE

✓ Favoriser l'accès aux fonds patrimoniaux pour tous les publics, poursuivre le signalement des fonds ; développer des outils et dispositifs de médiation spécifique au patrimoine.

ACTIONS PHARES

DLP

2^{ème} Contrat territoire lecture avec l'État (2021-2023) avec une première

subvention Drac de 15 000 € ; étude de faisabilité d'une Micro-Folie concluant à la possibilité de l'implanter au centre social Jean-Montsarrat ; adaptation du projet d'intégration de la médiathèque de Conques-sur-Orbiel en projet de collaboration ; contribution à l'étude de faisabilité d'une médiathèque centrale.

SERVICE ACCUEIL, PUBLICS ET LOGISTIQUE

✓ Pour l'accès aux collections et aux services des médiathèques, l'année a été marquée par :

• L'adaptation aux contraintes sanitaires (quarantaine jusqu'au 28 mai ; contrôle du passe sanitaire à partir d'août avec les différents changements de directives gouvernementales ; accès contrôlé au multimédia, ...).

• Une nouvelle organisation : ouverture de l'ensemble des médiathèques du réseau sur toute l'année 2021 dans le respect de règles sanitaires ; en septembre, nouveaux horaires élargis et reprise des animations.

✓ Reprise des formations sécurité et métiers pour les agents à partir de juin 2021.



L'ÉQUIPE

Service Collections générales :

- 1 chef de service
- 5 coordinateurs

• 10 agents : constitution et gestion des collections, gestion de la base de données élaboration et mise en œuvre des dispositifs de médiation dans et hors les murs, équipement, entretien et réparation des documents, accueil des usagers

Service Patrimoine :

- 1 cheffe de service
- 3 agents : conservation, signalement et valorisation des documents anciens, rares et précieux, accueil des usagers dans l'ensemble des médiathèques, médiation

- Réalisation avec restitution aux usagers d'une enquête de satisfaction en vue d'améliorer le service et de mieux répondre aux attentes de tous.

- Réaménagement de la médiathèque de Capendu mettant en valeur les collections et les services, agrandissant l'espace jeunesse, offrant une ambiance générale plus agréable, et la création d'espaces de convivialité.

- Organisation régulière d'ateliers (initiation à l'informatique toutes les semaines, bébés lecteurs tous les mois).

SERVICE COLLECTIONS GÉNÉRALES

- Reprise des actions culturelles :

- 6 expositions, 77 ateliers (43 sur Carcassonne et 34 sur le réseau) - 555 participants tous âges confondus (bébé lecteur, club ados, lecture traduite en langue des signes, ateliers explorasciences...).
- Hors les murs dans 94 classes (2 022 enfants concernés), 16 crèches (163 enfants et 45 professionnels), 7 EHPAD (361 résidents), et à la Maison d'arrêt de Carcassonne. Participation à la journée Addict'O'écrans.

- Renforcement de la médiation des collections.

- Réorganisation du service avec 4 agents affectés sur de nouvelles missions.

- Renouvellement du marché public « Fourniture de documents » (livres...) pour 2022-2025.

- Budget d'acquisition de 94 450 € en 2021 et deux subventions obtenues (14 330 € du Centre national du livre (CNL) pour le renouvellement des fonds des médiathèques ; 1 750 € du CNL pour la constitution de malles Gros caractères).

SERVICE PATRIMOINE

- Conservation : poursuite de l'entretien et du dépoussiérage des documents.

- Signalement : inventaire du fonds de partitions manuscrites pour un total de 410 partitions représentant 3 500 documents.

- Médiation : à l'échelle de la DLP (table thématique dans le cadre du Printemps des poètes), en partenariat avec d'autres services de Carcassonne Agglo (avec le conservatoire, projet « Despertant instruments adormis ») ou dans le cadre de partenariats extérieurs (Journées Européennes du patrimoine consacrées à Joë Bousquet en partenariat avec le Centre Joë Bousquet, centenaire de la naissance de Jean Boudou avec l'IEO-Aude et le Cercle Occitan del País de Carcassona).

- Communication : lancement du plan de numérisation des collections les plus emblématiques (fonds Verguet, avec des photographies de la cité de Carcassonne datant des années 1850 ; fonds Joë Bousquet, dont l'œuvre appartient désormais

au domaine public) grâce au soutien financier du ministère de la Culture (subvention DRAC de 80%).

CHIFFRES CLÉS

L'impact de la crise sanitaire a été conséquent sur la fréquentation des médiathèques :

218 jours d'ouverture

53 105 entrées dans les médiathèques

137 079 prêts de documents

5 320 inscrits actifs

2 878 connexions aux ordinateurs publics

121 mètres linéaires de documents des collections traités et dépoussiérage

NUMÉRISATION

116 numéros, 474 pages du **Journal de Limoux** en complément des collections des Archives départementales

403 documents, 1 169 pages de **Joë Bousquet**

183 documents, 231 pages pour le **Fonds Verguet**

94 450 € de budget acquisition

SUBVENTIONS

40 184 € de subventions, dont **15 000 €** d'étude de faisabilité de la **Micro-Folie** ; **16 080 €** du Centre national du livre ; **11 300 €** pour le Contrat territoire-lecture (DRAC)

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

L'ÉQUIPE

- 1 directrice
- 1 chargée de mission auprès de la direction
- 1 chargé de programmation
- 1 chargée de développement des actions culturelles du territoire
- 1 chargée de médiation et de développement de l'éducation artistique et culturelle

PRÉSENTATION DU SERVICE

La Direction de la programmation et du développement culturel met en œuvre et promeut des actions et projets porteurs d'égalité et de justice sociale, pour faciliter l'inclusion des publics les plus éloignés des pratiques culturelles. Ses missions s'organisent au travers de trois enjeux fondamentaux : favoriser l'accès pour tous à la culture, animer le territoire par une offre de proximité et encourager les rencontres et l'émancipation des individus à partir de ces pratiques.

Aussi la direction :

- ✓ Propose une programmation culturelle et artistique sur le territoire de Carcassonne Agglo à travers la saison L'Envolée et le Festival itinérant des Arts de la Rue.
- ✓ Développe une politique d'éducation artistique et culturelle, au travers du pilotage de la Convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (CGEAC) et de la mise en œuvre d'opérations à portée éducative et culturelle.
- ✓ Accompagne et soutient les projets et activités culturelles d'intérêt communautaire.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

En 2021, la crise sanitaire a fortement impacté la culture. Elle a contraint la fermeture des salles de spectacles, empêchant notamment l'accueil du public au Chai de Capendu. Soucieuse de l'impact des fermetures des lieux culturels pour les artistes, Carcassonne Agglo a toutefois maintenu l'accès au Chai pour les compagnies et artistes du territoire leur permettant de poursuivre leur travail de création.

Pour autant, le festival itinérant des *Arts de la rue* a pu être maintenu en juin avec 7 spectacles à Villalier, Alzonne, Villesèquelande, Villefloure, Rieux-en-val, Roullens et La Redorte.

Plusieurs actions d'éducation artistique ont été maintenues (essentiellement sur la fin d'année 2021) dans les établissements scolaires quand les dispositifs sanitaires le permettaient.

Enfin, 55 actions culturelles ont été soutenues (21 au titre de la CGEAC, 34 d'intérêt communautaire portés par les associations) dont 52 réalisées grâce à la volonté des porteurs de projets et de la Direction qui ont tout mis en œuvre pour les mener à bien.

CHIFFRES CLÉS

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

55 actions soutenues par Carcassonne Agglo

61 000 € au titre de l'**éducation artistique et culturelle** bénéficiant à **5 000 jeunes**

98 700 € pour le soutien aux **activités culturelles**

75 000 € de **cotisation** au Groupement d'Intérêt Public **Cérès Franco**

PROGRAMMATION ARTISTIQUE (49 748 €)

9 spectacles de l'Envolée

3 représentations scolaires et Accueils de loisirs

8 lieux de diffusion

3 résidences de création

2 mises à disposition de la salle de spectacle du **Chai** à des compagnies autochtones

PUBLIC

700 spectateurs au festival des **Arts de la rue** sur **7 communes** du territoire

330 enfants aux séances scolaires et Accueils de loisirs

900 spectateurs aux **9 spectacles** tout public



SERVICE GESTION DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

PRÉSENTATION
DU SERVICE

Le service Gestion des équipements aquatiques assure la gestion de la piscine intercommunale de Capendu et le suivi de la piscine de Peyriac-Minervois, les Bains de Minerve (centre aquatique géré en DSP (Délégation de service public). Il veille à :

- Rendre accessible aux usagers les équipements aquatiques.
- Offrir l'opportunité aux scolaires d'apprendre la natation.

à la piscine de Capendu comme au Centre aquatique des Bains de Minerve (individuels, scolaires, associations).

Renouvellement de la DSP des Bains de Minerve sur 5 ans avec une fermeture programmée pour réaliser des travaux début 2022.

CHIFFRES CLÉS

7 396 entrées à Capendu, 29 117 aux Bains de Minerve
(fermeture des équipements sur une grande partie de l'année avec une ouverture progressive selon les publics)

L'ÉQUIPE

- 1 responsable de l'ensemble des équipements aquatiques

- 1 responsable de structure

- 1 maître-nageur

- 1 agent de caisse

- 1 agent technique sur la Piscine de Capendu

ENJEUX, RÉALISATIONS
ET TEMPS FORTS

Malgré la crise sanitaire, le service s'est efforcé de favoriser l'accès aux activités aquatiques pour les différents publics et partenaires



RÉSEAU MAISONS FRANCE SERVICES

L'ÉQUIPE

- 1 directrice Réseau France services
- 8 collaborateurs France services
- 2 conseillers numériques France Services

PRÉSENTATION DU SERVICE

Immatriculation, RSA, impôts, permis de conduire, accès aux services en ligne, les Maisons France Services vous accompagnent dans vos démarches administratives. Il s'agit d'un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.



ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

✓ **Déploiement de 3 nouvelles Maisons France services (MFS) et mise en conformité de celle de Capendu :** la feuille de route de ce projet a été votée au conseil communautaire du 21 juin 2021. Démarches liées à l'emploi, la santé, la retraite, les Maisons France Services portées par Carcassonne Agglo doivent permettre aux habitants du territoire, particulièrement dans les zones rurales, d'accéder à une offre de services publics au plus près de chez eux. L'Etat a labellisé en octobre 2021 les 3 nouveaux sites (Villemoussou, Alzonne et Peyriac-Minervois) qui ont été mis en réseau avec celle de Capendu. Couffoulens sera proposée pour une labellisation au 1^{er} janvier 2022. L'ensemble des MFS s'articulera ensuite en réseau pour assurer un accompagnement

de qualité auprès du public de l'ensemble du Territoire.

En décembre 2021, ce sont les permanences et les antennes des MFS qui ont été déployées sur l'ensemble du territoire.

✓ **Mise en place de la procédure Conseillers numériques France Services :** alors que la moindre formalité passe désormais par le numérique, la présence de conseillers numériques sur le territoire est indispensable pour aider les habitants à gagner en autonomie ou à être accompagnés dans leurs démarches administratives en ligne, pour participer à la valorisation d'un territoire, d'une entreprise ou d'un projet. Ce dispositif est un vrai

complément aux MFS, il promeut un numérique éthique et citoyen, œuvre dans le cadre d'un réseau départemental de la médiation numérique et apporte une contribution dans l'émergence de nouvelles stratégies locales d'inclusion numérique.

✓ **Candidature Appel à projets Bus France Services :** toujours dans la logique d'assurer un accès aux services publics pour tous et partout, Carcassonne Agglo a candidaté à un appel à projet *Bus France Services*, type camping-car. L'objectif est de toucher des quartiers prioritaires de la ville (QPV) et des communes rurales (moins de 200 habitants) dont les habitants sont les plus éloignés des services publics.

CHIFFRES CLÉS

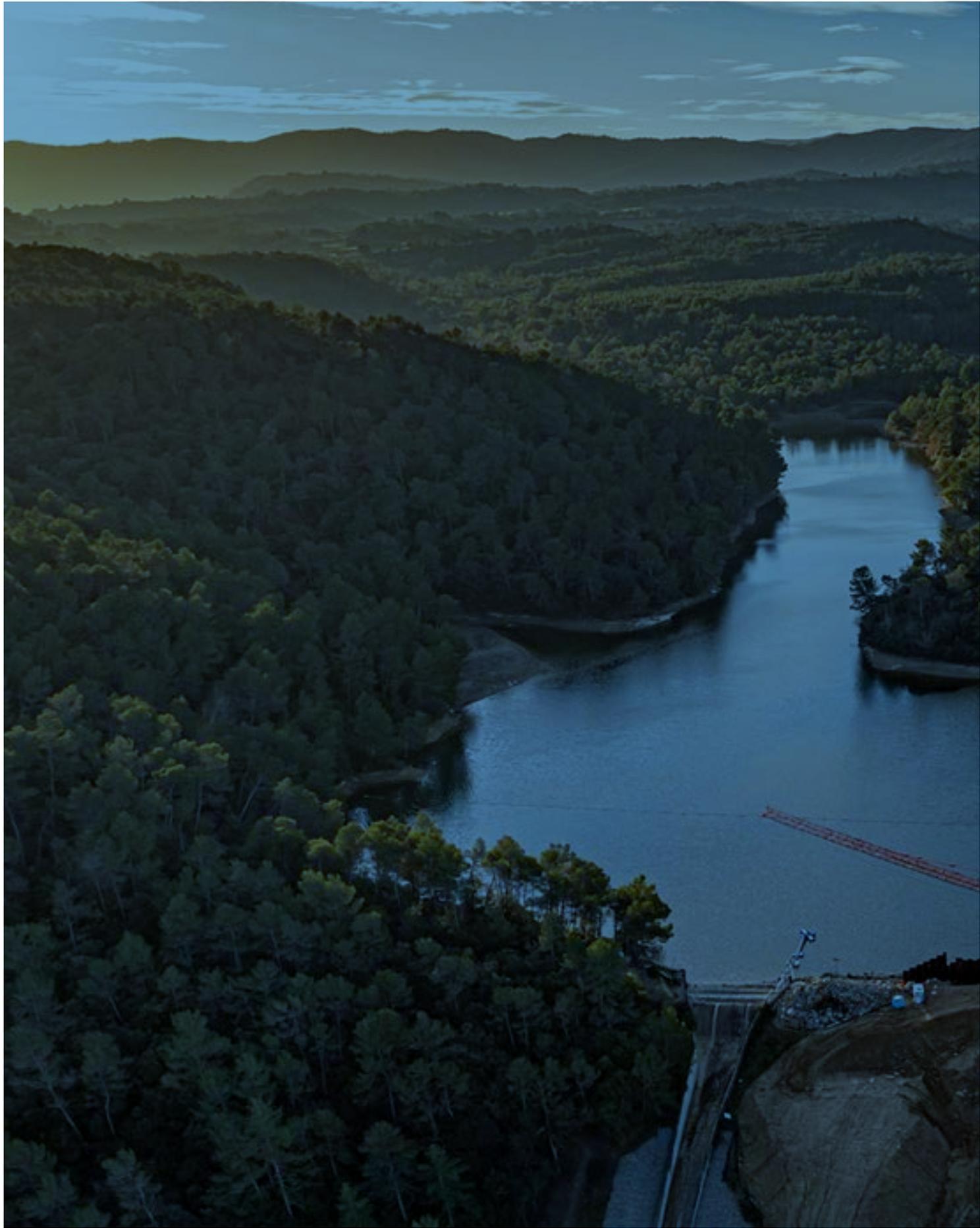
4 MFS qui couvrent l'ensemble du territoire des **83 communes**

2 120 demandes traitées en 2021, soit **9,55** par jour en moyenne

2 conseillers numériques

Carole et Ravo, les conseillers numériques France Services.





A large, semi-transparent blue diagonal shape is overlaid on the page. The background features an aerial photograph of a river winding through a lush green forest, with rolling hills in the distance under a clear sky. In the bottom left corner, a construction site is visible, showing a large concrete structure under development with several workers and cranes.

3.

UNE AGGLO ÉCORESPONSABLE

SERVICE HABITAT

L'ÉQUIPE

- 1 responsable du service
- 1 adjointe / chargée de projet PRéAU
- 1 chargé de mission observatoire de l'habitat et parc public
- 1 travailleur social
- 1 chargée de suivi administratif et financier du PRéAU
- 4 techniciens PRéAU

PRÉSENTATION DU SERVICE

Depuis sa création, Carcassonne Agglo conduit une politique volontariste en matière d'habitat. Le service habitat impulse et met en œuvre les politiques publiques de l'habitat dans l'objectif de répondre aux besoins en logement des habitants.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

L'année 2021 a été marquée par :

- L'adhésion du PRéAU, au 1^{er} janvier au réseau national « espace conseil FAIRE », un espace spécifiquement dédié à la rénovation énergétique pour toute personne désireuse de réaliser des travaux de rénovation énergétique dans son logement. Depuis cette date, le PRéAU intervient auprès de tous les publics: propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, syndics de copropriétés ou encore locataires.

Au PRéAU, une équipe de conseillers-techniciens accueille, informe et

conseille les habitants sur leurs projets de travaux mais aussi les aides mobilisables. Si nécessaire, ils les accompagnent tout au long de leurs démarches, dans les phases techniques mais aussi administratives.

La communication a été accentuée et le grand public sensibilisé à la rénovation énergétique, notamment avec le projet « le PRéAU hors les murs » comprenant un serious game, une exposition de l'Ademe, une permanence délocalisée, une soirée d'information des aides, une soirée thermographie. Pour la première édition 2021, le PRéAU s'est associé au réseau de médiathèques de l'Agglo, qui a mis à disposition des usagers une sélection d'ouvrages sur le thème de la rénovation du logement.

- L'évolution des dispositifs d'aides : nouvelle aide aux communes pour les études pré-opérationnelles et la valorisation des projets cœur de village avec création de logements sociaux.

Carcassonne Agglo a signé des conventions d'utilité sociale avec les bailleurs sociaux du territoire, qui définissent sur 6 ans les engagements de politique patrimoniale, de



développement de l'offre, de politique sociale et de qualité du service rendu aux locataires.

- Un volet suivi des permis d'aménager qui a été développé dans le cadre de l'observatoire de l'habitat.

Le service Habitat a réalisé un atlas du logement social, qui décline par commune les opérations immobilières appartenant aux bailleurs sociaux, et qui donne des indicateurs sur l'offre et la demande de logement.

CHIFFRES CLÉS

2 000 conseils donnés chaque année

3 444 personnes accueillies aux permanences du PRéAU

295 visites à domicile

7 animations développées

13 projets de bailleurs sociaux retenus pour **194 logements** et **537 400 € d'aides**

SERVICE ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL (ADS)



PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service accompagne les 60 communes adhérentes, doté d'un PLU (Plan local d'urbanisme) ou d'une carte communale, dans l'application du droit du sol sur leur territoire

et propose au maire une décision pour autoriser les projets ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme sur leur commune. Il accompagne les responsables communaux sur le plan réglementaire pour leurs projets communaux et dans leurs échanges avec les porteurs de projets privés.

L'ÉQUIPE

- 1 responsable du service
- 1 adjointe / instructrice
- 2 instructeurs
- 1 assistante administrative
- 1 contrat de service civique (accompagnement des secrétaires de mairie sur dématérialisation)

Enfin, il est partenaire des autres services de Carcassonne Agglo sur le volet urbanisme.

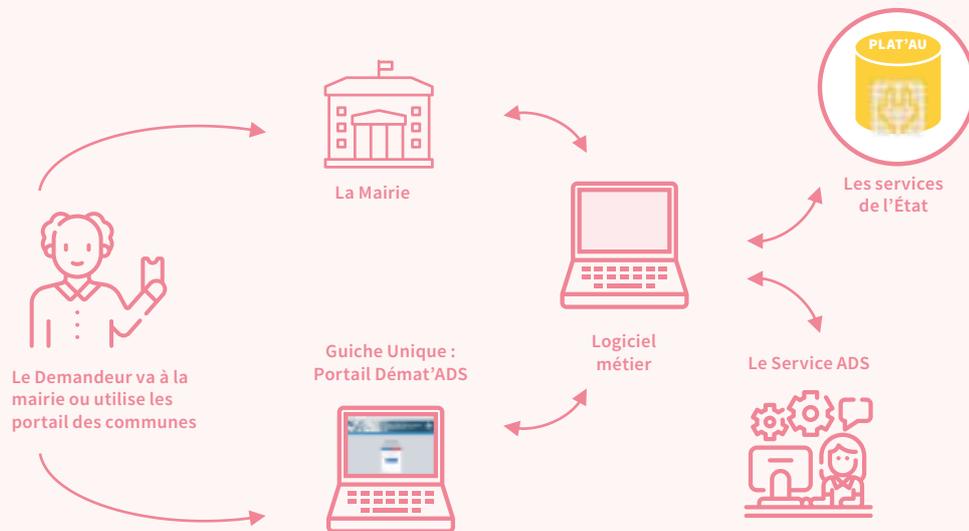
ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

En parallèle de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, le service a préparé la dématérialisation de l'ADS qui est effective depuis le 1^{er} janvier 2022 :

- ✓ Refonte des outils d'instruction.
- ✓ Mise en service d'un guichet unique de l'urbanisme permettant le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme dans chaque commune.
- ✓ Mise en place de formations des acteurs de l'urbanisme (équipe ADS et référents urbanismes en commune).

CHIFFRES CLÉS

60 communes adhérentes au service ADS
1 534 autorisations d'urbanisme instruites (augmentation de **29,67%** de l'activité en un an et de **45,12%** en 4 ans)



DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS
DIRECTION AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

SERVICE PLANIFICATION ET TRANSITION

L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 1 cheffe de projet Plan climat et transitions
- 1 chargée de mission SCOT
- 1 chargé de mission Projet alimentaire territorial

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service a pour ambition de prévenir et anticiper les impacts du changement climatique en associant les acteurs concernés pour construire un territoire résilient à partir de documents cadres : Schéma de Cohérence territoriale, Plan climat air énergie territorial, Programme alimentaire territorial, Contrat de transition écologique.



ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Le Schéma de cohérence territoriale (ScoT)

- ✓ Un temps fort a été organisé en juin 2021 en visio-conférence autour

du projet d'aménagement du ScoT, avec la participation d'une soixantaine d'élus. La première partie était dédiée à la présentation des enjeux du diagnostic et la présentation du projet d'aménagement et de développement durable. La seconde partie a été organisée autour d'ateliers.

- Un second rendez-vous était co-organisé avec le service habitat (pour le PLH), en octobre, autour de dialogues territoriaux sur les différents bassins de vie de l'agglomération afin de définir avec les élus la répartition des nouveaux logements pour les six prochaines années.

- Le 29 septembre 2021, le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) du ScoT a été débattu devant le conseil communautaire.

Projet alimentaire territorial (PAT)

- En 2021, Carcassonne Agglo a initié un diagnostic de territoire visant une orientation stratégique sur le long terme. Parallèlement, l'Agglo a capté des fonds du plan France relance sur la base d'un programme de 10 actions en faveur d'une agriculture et d'une alimentation locale pour le territoire, élaboré avec ses partenaires (64% de financement, soit 210 000 € pour un budget de 329 000 € HT). Cela a permis d'enclencher une phase opérationnelle dès l'année 2022.

- L'Agglo a signé une convention avec la Chambre d'agriculture de l'Aude, acteur majeur du paysage agricole local, qui devient ainsi un partenaire majeur du PAT dont il partage les enjeux (Schéma eau brute ; diagnostic de territoire du PAT).

- Prospectives agricoles sur le domaine des Rougeats (coordina-

tion technique interne lancée pour initier une démarche systématique sur la gestion du domaine ; études pour définir le potentiel hydrique du domaine pour un potentiel développement d'activité agricole).

- Remise en culture de friches agricoles dans le Val-de-Dagne suite au travail de lutte contre l'enfrichement du territoire initié par Carcassonne Agglo en 2018. Ces friches seront exploitées via un centre équin travaillant avec des enfants ayant des troubles comportementaux.

Plan climat énergie territorial (PCAET)

L'objectif est de mettre en œuvre une dynamique territoriale opérationnelle au service d'un territoire ambitieux en transition vers un Territoire à énergie positive (TEPOS), en mobilisant tous les acteurs locaux.

L'année 2021 a permis de mobiliser l'ensemble des élus locaux autour de la démarche territoriale amorcée au titre du développement durable, de la transition énergétique et écologique, dans le respect des objectifs nationaux et régionaux. Plusieurs temps forts ont permis de coconstruire le projet avec les élus et les partenaires techniques. En Juillet, les élus ont été informés des leviers du PCAET, et ont participé à l'élaboration de son plan d'actions. En octobre tous les partenaires ont écrit avec les services communautaires le programme d'actions du PCAET. Puis, jusqu'à la fin d'année,

des rencontres collectives et individuelles ont été organisées.

Contrat de Transition Ecologique (CTE)

Pari sur l'avenir pour un territoire vulnérable aux aléas climatiques, le CTE un outil au service de l'EPCI, des acteurs socioéconomiques, des partenaires techniques et des financeurs, pour engager la mutation du territoire dans un contexte de résilience territoriale via la mise en œuvre de projets concrets. En 2021 plusieurs ont été amorcés :

- L'accompagnement des communes sinistrées dans leur recherche de financements de projets de renaturation structurante ou l'accompagnement personnalisé dans le cadre de la définition de leur projet de reconstruction.

- Analyse prospective dédiée au réemploi des matériaux issus des déconstructions Fonds Barnier, visant l'opportunité d'une structuration de filière.

- Coordination et accompagnement personnalisé des communes dans le cadre des déconstructions Fonds Barnier.

- La mobilisation des fonds régionaux pour expérimenter le réemploi des eaux usées (REUSE) dans la perspective de préserver la ressource en eau.

- La définition d'un Plan de Massif nouvelle génération sur un bassin vulnérable au risque incendie.

CHIFFRES CLÉS

210 000 € financements collectés pour le PAT

49 communes dotées d'un PLU

480 000 € financements collectés pour des **projets de renaturation structurante** des communes

15 communes, 12 612 ha pour le **Plan de massif et la réduction de la vulnérabilité du territoire au risque incendie**

Réutilisation de **900 tonnes** de granulats pour la construction du pont de Villegailhenc



DIRECTION MOBILITÉ

L'ÉQUIPE

Actions coordonnées par la direction aménagement et mobilités jusqu'au 30 octobre. À partir du 1^{er} novembre, prise de fonction du Directeur des mobilités

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La direction met en œuvre la politique de mobilité portée par Carcassonne Agglo en tant qu'autorité organisatrice

CHIFFRES CLÉS

20% de location du parc de vélo à assistance électrique (VAE) entre octobre et décembre 2021

5 980 abonnés scolaires sur 2020/2021 (+13%)

1,8 millions de personnes transportées

2,3 millions de kilomètres parcourus

125 vélos à assistance électriques



de mobilité. Elle assure la réalisation des orientations stratégiques, pilote la conception et le développement d'actions de mobilité sur le territoire. Elle supervise l'organisation des services réguliers de transports urbains et non urbains de personnes.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

✓ Mise en service de l'offre Vélo'Cité le 16 septembre 2021.

✓ Arrêt diagnostic schéma directeur cyclable (fin de la phase 1).

✓ Ligne nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP) : participation au comité technique du projet d'ordonnance et décret création d'un EPL (Établissement public local).

✓ Mise en place d'un comité de suivi mensuel d'activités (suivi COSP (Contrat d'opération de service public) de la RTCA).

PÔLE TERRITOIRE

DÉPARTEMENT VALORISATION DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

SERVICE DES INTERVENTIONS TECHNIQUES



L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 1 agent polyvalent - magasinier
- 7 chefs d'équipe et 24 agents

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service des Interventions Techniques fait suite à une réorganisation des services intervenue en 2021. Il regroupe les équipes techniques de la Direction de l'Environnement et des Infrastructures Economiques.

Le service a pour mission :

- ✓ D'assurer l'entretien en régie :
 - _Des espaces naturels (lac de la Cavayère, Domaine des rougeats ...).
 - _Des chemins de randonnées inscrit au Plan Départemental des Itinéraires et de Promenade et de Randonnée (PDIPR).
 - _Des Zones d'Activités Economiques.
 - _Des espaces verts des bâtiments communautaires.
- Travaux de mutualisation avec les communes ou d'autres services de Carcassonne Agglo.

✓ De suivre la gestion des structures réceptives (tentes et praticables) mis à disposition des communes ou d'associations.

✓ De proposer des missions de logistiques diverses auprès de l'ensemble des services de l'Agglo (déménagements, préparation de Salle...).

CHIFFRES CLÉS

Espaces naturels entretenus de manière régulière : **50 Ha**

Chemins de randonnées entretenus : **80 km**

ZAE **510 Ha** d'espaces verts d'entretenus

ZAE **50 Kms** de voirie d'entretenus
30 extérieurs de bâtiments de communautaires

51 stations d'épurations mutualisés avec EAU'RECA (débroussaillage)

97 sites d'adduction d'eaux potables mutualisés avec EAU'RECA (débroussaillage)

11 convention de mutualisation avec des communes pour de l'entretien de leur **espace public**

DÉPARTEMENT DES CYCLES DE L'EAU



L'ÉQUIPE

- 1 directeur du département + 1 assistante
- la direction Gestion durable de l'eau
- la direction Etudes et travaux comprenant le service eau et le service assainissement
- le service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- la régie EAU RECA

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

Le département des cycles de l'eau s'attache à aborder la gestion de l'eau à l'échelle de bassins versants pour prendre en compte l'eau sous toutes ses formes et tous ses usages : le petit cycle de l'eau (eau potable et assainissement) et le grand cycle de l'eau (l'eau des cours d'eau, les eaux pluviales et les eaux d'irrigation agricole), notre objectif étant de préserver qualitativement et quantitativement la ressource afin de pouvoir la partager, de manière pérenne, entre tous les usages.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

L'eau est un enjeu majeur dans nos vies et nos actions ; le « *trop d'eau* »

ou le « *pas assez d'eau* », accentués par les changements climatiques, rythment les saisons et impactent différemment notre territoire.

- Lancement des études de prise de compétence Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU).
- Poursuite de la réalisation des schémas directeurs d'assainissement.
- Lancement des études de déplacements des réseaux en vue de réaménager les rivières (espace de bon fonctionnement) suite aux inondations de 2018 (en lien avec le SMMAR et les 4 syndicats de rivières).
- Réalisation des études de projet pour la construction d'une unité de méthanisation sur la station d'épuration de Carcassonne Saint Jean.

- Mise en place d'un fonds de solidarité eau pour aider au paiement des factures d'eau.
- Mise en service par Suez d'une station d'alerte en amont de l'usine des eaux de Maquens.

ACTIONS PHARES

Présentation dans les conseils de territoire de septembre :

- Du programme pluriannuel d'investissement eau et assainissement de 80 M€ sur la durée du mandat.
- Des premiers éléments d'étude et des modalités de la prise de compétence gestion des eaux pluviales urbaines.

DÉPARTEMENT DES CYCLES DE L'EAU

DIRECTION GESTION DURABLE DE L'EAU



ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Cellule contrôle et gestion des services publics de l'eau

- Mise en œuvre de la convergence tarifaire.
- Suivi des contrats de délégation de service public sur les communes du Carcassonnais.

Cellule optimisation des recettes

- Amélioration de la perception de la PfAC de façon à limiter les annulations de titres émis.

L'ÉQUIPE

- 1 directeur
- 1 cellule contrôle et gestion des services publics de l'eau
- 1 cellule optimisation des recettes
- 1 cellule optimisation des ressources en eau
- 1 cellule gestion intégrée des eaux et des milieux aquatiques

✓ Mise en place d'une procédure d'obtention des arrêtés d'urbanisme communes hors ADS de 2016 à aujourd'hui.

Cellule optimisation des ressources en eau

- ✓ Réalisation des étapes 1 et 2 du Schéma Directeur Eau Brute correspondant à l'analyse de la ressource et du besoin en eau sur le territoire.
- ✓ Premier financement des travaux de création du Maillon Minervoises, projet permettant l'irrigation de 1 293 ha sur les communes d'Azille, La Redorte et Rieux Minervoises. Il s'agit du projet le plus important en termes de coût et de superficie irriguée.

Cellule gestion intégrée des eaux et des milieux aquatiques

- ✓ Etude prise de compétence Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU).
- ✓ Lancement des travaux de continuité écologique sur le seuil de Maquens.

ACTIONS PHARES

Travaux de continuité écologique du seuil de Maquens et mise en service de l'usine hydroélectrique.

CHIFFRES CLÉS

769 analyses d'eau du robinet effectuées par l'ARS

1 917 726 € de PfAC* facturable

1 649 362 € de subventions pour les travaux du Département des cycles de l'eau ; **225 648 €** pour l'hydraulique agricole (financement du « Maillon Minervoises » en 2021)

1 367 727 € GEMAPI reversé aux syndicats de rivière

* PfAC : redevance non fiscale destinée au financement des grands projets en matière d'assainissement



DÉPARTEMENT DES CYCLES DE L'EAU DIRECTION ÉTUDES ET TRAVAUX

SERVICE EAU POTABLE

L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 2 surveillants de travaux

CHIFFRES CLÉS

3 703 171 €
HT de travaux engagés dans l'année

1 300 ML
linéaire de réseau renouvelé

2 488 ML
extension de réseau

PRÉSENTATION DU SERVICE

Pour répondre aux sollicitations des communes et des administrés le service « Eau potable » assure notamment :

- ✓ La programmation et le suivi des travaux.
- ✓ La maîtrise d'œuvre des opérations de renouvellement ou d'extension des réseaux d'alimentation en eau potable, y compris des puits, forages et réservoirs.
- ✓ Le suivi des études et des différentes prestations de renouvellement ou d'extension des réseaux d'alimentation en eau potable.
- ✓ L'élaboration d'un avis de faisabilité sur l'ensemble des opérations d'urbanisme.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Alimentation des futures zones de Rocardest (Carcassonne) et de Béragne (Trèbes), avec la mise en place d'un accélérateur afin de répondre aux besoins futurs de ces zones.
- ✓ Sécurisation de l'usine des eaux de Maquens – eau brute du lac de Taure, avec le raccordement du dernier tronçon de canalisation entre le lac de Taure et l'usine d'eau potable de Maquens. Réalisation d'un réseau d'adduction d'eau potable (Ø 500 mm fonte) sur une longueur de ± 1 500,00 ml, en complément des 2 700 ml déjà existants.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 1 surveillant de travaux

PRÉSENTATION DU SERVICE

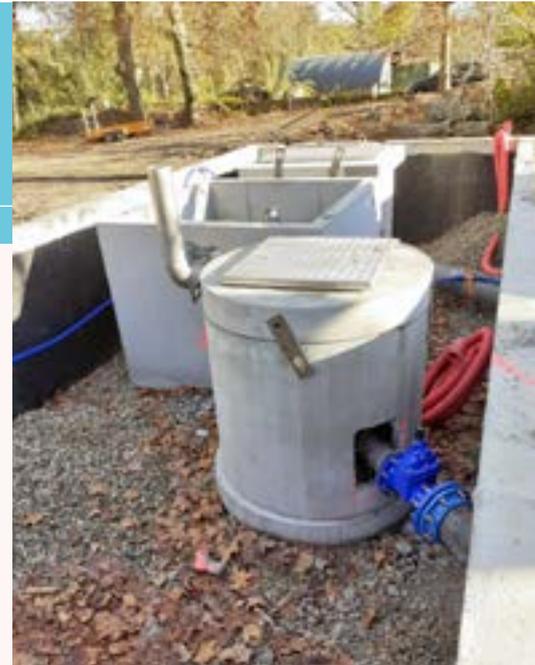
Pour répondre aux sollicitations des communes et des administrés le service Assainissement collectif assure notamment :

- ✓ La programmation et le suivi des travaux.
- ✓ La maîtrise d'œuvre relatives aux opérations de renouvellement ou d'extension des réseaux de collecte des eaux usées, y compris des stations d'épuration et postes de relevage.

- ✓ Le suivi des études et des différentes prestations relatives aux opérations de renouvellement ou d'extension des réseaux de collecte des eaux usées.
- ✓ L'élaboration d'un avis de faisabilité sur l'ensemble des opérations d'urbanisme.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ La STEP intercommunale de Conques sur Orbiel et Villalier avait été fortement endommagée lors des inondations d'octobre 2018 (notamment le silo de stockage des boues). Les travaux consistent à créer le réseau de collecte des eaux usées vers la STEP de Saint Jean et de démolir ensuite la STEP de Villalier. Les travaux ont principalement eu lieu en 2021 pour une mise en service effective début 2022.



- ✓ Raccordement des communes de Cavanac, Couffoulens et Leuc au système d'assainissement de Carcassonne (STEP Saint Jean) – Démarrage des travaux.

- ✓ Raccordement des communes de Ventenac Cabardès et Pennautier au système d'assainissement de Carcassonne (STEP Saint Jean) – Lancement consultation des entreprises.

CHIFFRES CLÉS

5 819 684 € HT travaux engagés dans l'année

834 ML linéaire de **réseau renouvelé**

1 321 ML extension de **réseau**

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 1 surveillant de travaux

PRÉSENTATION DU SERVICE

Les habitations non desservies par un réseau public de collecte des eaux usées (égouts) doivent être équipées d'une installation autonome dite « d'assainissement non collectif » pour traiter leurs eaux usées domestiques. Le SPANC les contrôle, sensibilise et informe les usagers pour prévenir tout risque sanitaire,

limiter l'impact sur l'environnement et participer ainsi à la protection de la ressource en eau.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Les dépôts de dossier de demande d'installation d'un système d'assainissement non collectif (contrôle de



conception neuf ou réhabilitation) ont été effectués, en très grande majorité (93%), de manière dématérialisée.

CHIFFRES CLÉS

3 161 installations sur le territoire

260 contrôles effectués,
70% installations conformes

29 420 € de redevances de contrôle

RÉGIE DE L'EAU DE CARCASSONNE AGGLO EAURECA | EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

MISSION RÉGIE EAURECA | EAU POTABLE

Les services de la régie de l'eau assurent les missions d'entretien, de maintenance et de contrôle des réseaux et ouvrages d'eau potable, de leurs équipements électromécaniques, des systèmes de traitement et des branchements particuliers afin de garantir un service public de qualité auprès des usagers.

En outre, les agents de la régie réalisent régulièrement des contrôles et analyses internes pour s'assurer de la bonne qualité de l'eau distribuée. En parallèle, les services de l'État et notamment l'Agence régionale de la santé (ARS) procèdent régulièrement et inopinément, à des analyses d'eau par le biais de laboratoires indépendants agréés par le ministère de la santé.

La régie programme et planifie les travaux de renouvellement et d'investissement sur l'ensemble des

ouvrages en proposant des solutions innovantes pour optimiser la gestion de ses missions (déploiement de la supervision et de la télégestion par des outils connectés pour avoir des informations instantanées sur les problèmes de fonctionnement notamment).

Les services participent également à la définition des orientations stratégiques en matière d'aménagement et d'ingénierie des ouvrages de production, de stockage et d'alimentation en eau potable.

Ils informent et conseillent les usagers, les acteurs locaux et les élus.

La régie réalise également la relève des compteurs d'eau des abonnés et met à jour les plans patrimoniaux des réseaux et ouvrages.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Fournir un accès à l'eau à tous les usagers sans interruption de service et avec une conformité de l'eau en continue par l'optimisation et le déploiement de la télégestion.
- ✓ Répondre rapidement à toutes les sollicitations des usagers sur des problèmes techniques ou de qualité d'eau ou bien de demandes de travaux (branchements neufs, pose compteur, ...).
- ✓ Intégrer les nouvelles communes dans le territoire de la régie comme la commune de Rieux Minervoys en 2021.
- ✓ S'engager dans une démarche durable pour préserver la ressource en eau par le suivi annuel des aquifères du territoire avant de comprendre et d'anticiper les risques de pénurie.



L'ÉQUIPE

- 1 directeur de la régie
- 1 directeur adjoint
- 1 assistante de direction / cheffe de service
- 1 chef de service exploitation et 7 agents
- 2 électro-mécaniciens
- 1 chef de service travaux et 5 agents
- 1 chef de service SIG et ordonnancement
- 1 agent releveur des compteurs d'eau potable (eau potable uniquement)
- 1 agent opérateur / conducteur du camion hydrocurage et débouchage (assainissement uniquement)

CHIFFRES CLÉS EAU POTABLE

27 611 usagers
18 367 abonnés
280 fuites détectées
159 réparations
178 raccordements ou nouveaux branchements
580 remplacements de compteurs
82 unités de production et de stockage d'eau potable avec une capacité de stockage de **14 865 m³**
456 km linéaire du réseau de distribution AEP
1 158 144,32 € HT investis

- ✓ Déployer et mettre en œuvre une solution de compteurs d'eau radio/télé relevés afin de proposer un meilleur service à l'utilisateur permettant ainsi une facturation plus précise, une détection automatique des fuites, une optimisation des recettes, une amélioration de la satisfaction de l'utilisateur, une gestion patrimoniale accrue, une réduction des procédures d'insatisfaction de l'utilisateur.

MISSION RÉGIE EAURECA | ASSAINISSEMENT

Les services de la régie de l'assainissement assurent les missions d'entretien, de maintenance et de contrôle des réseaux et ouvrages d'assainissement des eaux usées urbaines, de leurs équipements électromécaniques, des systèmes d'épuration et des branchements particuliers afin de garantir un service public de qualité auprès des usagers.

Les agents réalisent régulièrement des contrôles des équipements pour s'assurer du bon état de fonctionnement des systèmes d'assainissement des communes en régie.

Ces missions font également l'objet d'un appui et d'une assistance technique avec le service départemental du SATESE pour optimiser les rendements épuratoires des installations. L'ensemble des données collectées dans les différentes stations d'épuration des communes en régie est également collecté et analysé par les services d'état de la direction départementale des territoires et de la mer ainsi que l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



CHIFFRES CLÉS ASSAINISSEMENT

- 33 458** usagers
- 14 257** abonnés
- 370** réseaux et branchements obstrués
- 42** réparation et maintenance réseau
- 38** travaux sur STEP
- 116** raccordement et nouveaux branchements
- 1 060 326 m³** eaux usées facturées
- 45** station d'épuration
- 65** postes de relevage des eaux usées

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✔ Maintenir la conformité des stations d'épuration et accroître la mise en œuvre de la télégestion sur les ouvrages. Déployer le diagnostic permanent des systèmes d'assainissement par la mise en œuvre de moyens et pratiques permettant d'évaluer l'état et le fonctionnement d'un système d'assainissement pour améliorer son exploitation et programmer les investissements.
- ✔ Répondre rapidement à toutes les sollicitations des usagers sur des problèmes techniques ou bien de demandes de travaux.
- ✔ Intégrer les nouvelles communes dans le territoire de la régie comme la commune de Rieux Minervois en 2021.
- ✔ S'engager dans une démarche durable pour préserver les milieux récepteurs par le maintien en bon état de fonctionnement de l'ensemble des équipements constituant le système d'assainissement.

DÉPARTEMENT VALORISATION DU TERRITOIRE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT



PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La direction a en charge la poursuite de la gestion de l'équilibre entre la protection, la sauvegarde des milieux naturels protégés et la valorisation pédagogique.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Préservation de la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels

- ✔ Prévenir le risque incendie de forêt par un débroussaillage : suppression des arbres en surnombres, élagage des arbres conservés, évacuation des bois, le broyage mécanique de la végétation ligneuse et finition à la débroussailleuse (50 mètres autour d'installations à la Cavayère ; 10 m

de part et d'autre de la bande transférée extérieure au circumlacustre).

- ✔ Lutter contre la bactérie « Xylella fastidiosa » transmise par les insectes, et qui s'attaque notamment aux oliviers, vignes, arbres fruitiers : assainissements des foyers pour limiter la propagation (désinsectisation, abattage, arrachage et destruction par incinération, travaux de sol par procédé de labour, de passage de herse à disque), traitement du foyer identifié à l'entrée du domaine des Rougeats réalisé en régie.



L'ÉQUIPE

- 1 directeur
- 1 chargée d'études collecte et traitement des ordures ménagères
- 1 animateur patrimoine naturel et 1 agent collecteur-aménageur Itinéraires PDIPR (Plan départemental des Itinéraires de promenade et randonnée)
- 2 chargés de mission Natura 2000
- 1 agent mutualisé de l'unité de gestion comptable

✓ Maintenir un état de libre circulation du public selon les activités (touristiques, ludiques, sportives, éducatives, découvertes, ...) : Amodiation du droit de pêche dans le lac de la Cavayère (aménagement de pontons, création d'une école de pêche nature dont les investissements devraient être assurés par la fédération départementale de pêche.

✓ Réaliser des aménagements légers, les moins perturbants possibles pour les sites et les mieux adaptés aux enjeux de la protection, de la gestion des espaces et de sa fréquentation (réhabilitation de l'ouvrage hydraulique en amont du plan (passage busé et berges aval face au mini-golf).

Sécurisation du barrage de la Cavayère.

Ce projet est majeur pour la préservation de la biodiversité ; le développement touristique, ludique, sportif et éducatif ; mais surtout pour la sécurité des populations (risque de crues pour le barrage et d'incendie de feux de forêt) : Construction de l'évacuateur de crues à seuil libre, en complément de l'évacuateur existant ainsi que l'ensemble des ouvrages annexes (informations régulières et visites de chantier).

Gestion administrative et technique des itinéraires de randonnée inscrits au PDESI

Gestion administrative et technique des itinéraires de randonnée inscrits au PDESI (Plan départemental des espaces, sites et itinéraires) qui intègre le PDIPR (Plan départemental

des itinéraires de promenade et de randonnée). Réactualisation administrative et technique des itinéraires pour répondre aux attentes du randonneur et du marché via l'Office de tourisme du Grand Carcassonne : suivi et coordination de l'entretien et du balisage des itinéraires en lien avec les équipes techniques, les associations locales, la Fédération française de randonnée pour les améliorer ou simplement les mettre en conformité. En 2021, trois sentiers ont été labellisés PDIPR (le sentier géologie en Alaric, nature et patrimoine en Alaric, la Truffe.

L'animation des projets techniques liés au domaine de la préservation de la biodiversité programme Natura 2000

✓ 7 suivis scientifiques : Massif de la Malepère (suivi des chiroptères dans le milieu bâti de la Malepère ; de la colonie du domaine de Lacaune ; du microclimatique du domaine de Lacaune) ; Gorges de la Clamoux (suivi des populations de chiroptères dans la grotte du Gaougnas ; identification et suivi des chiroptères dans les anciennes mines de Cabrespine) ; Vallée du Lampy (suivi des habitats d'intérêts communautaire des ripisylves de la Vernassonne ; des prairies du domaine de Peyremale).

✓ 4 contrats Natura 2000 : Massif de la Malepère (finalisation du contrat mare pour Montclar ; mise en défens du site Lacaune ; demande de réalisation pour 2022 des projets aménagement chiroptère et création de mare) ; Gorges de la Clamoux (restauration de sentier et pose d'une

CHIFFRES CLÉS

147 000,00 € pour Préservation de la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels

2 241 200,00 € pour Sécurisation du barrage de la Cavayère

16 500,00 € pour les itinéraires de randonnée inscrits au PDESI/PDIPR

62 238,90 € pour les animations préservation de la biodiversité Natura 2000

430 600,00 € pour La Conte et Ozanam, avenant de clôture PRU

16 480 000,00 € pour la collecte et le traitement des ordures ménagères.

21 100,00 € pour la gestion des aires d'accueil aux gens du voyage

chicane, création et mise en place de panneaux à Trassanel ; creusement des fondations pour accueillir la future grille pour la mise en défens à Gaougnas).

✓ 6 animations grand public et 6 animations scolaires : Organisation de 2 sorties grand public au Tufs et sur les insectes au Massif de la Malepère ; aux Gorges de la Clamoux, 1 sortie grand public sur les habitats d'intérêt communautaire, 1 atelier pour les enfants, 3 séances scolaires à l'école de Cabrespine et exposition Natura 2000 au gouffre de Cabrespine ; à la Vallée du Lampy, Organisation de deux sorties grand public sur les habitats d'intérêt communautaire et de de 3 séances scolaires à l'école de Saissac pour découvrir la zone Natura 2000.

📌 **Gestion** : Evaluation du DOCOB (Document d'objectifs) du site du Massif de la Malepère ; suivi de l'appel à projet du Programme de développement rural Languedoc Roussillon ; suivi du contrat Natura 2000 ; conseil et soutien aux communes ; participation au PCAET (Plan climat air énergie territorial), au Plan massif, ScoT (Schémas de cohérence territoriale).

Réhabilitation des quartiers prioritaires

Clôture du programme de rénovation urbaine sur les quartiers

La Conte et Ozanam – Commune de Carcassonne ; finalisation des travaux et procédure de rétrocession d'emprises aménagées.

Collecte et traitement des Ordures ménagères (OM)

Mise en place d'une stratégie financière coordonnée avec le Covaldem11 afin de maintenir la capacité de financement de cette compétence (diagnostic de la compétence collecte et traitement des OM en 2021 ; étude prospective financière orientée sur le maintien de la capacité de financement de cette compétence prévue en 2022).

Gestion des aires d'accueil aux gens du voyage

Respect des obligations en matière d'accueil des gens du voyage pour l'aire de grand passage, Trèbes étant hors service suite aux dégradations constatées début 2019.

Mutualisation de moyens

Depuis 2012, Carcassonne Agglo souhaite développer une mise en commun, temporaire ou pérenne, de ressources humaines, de logistiques et de services. Les prémices de cet élargissement de la mutualisation s'orientent à des missions de service de proximité qui nécessitent parfois une réactivité importante. Elles se définissent par la mise en œuvre de conventions (mise à disposition de personnel pour intervenir sur l'espace public ; opérations de travaux publics ; mesures d'hydrants pour les communes intéressées). L'Agglo fédère les exigences des communes et anime le processus. En 2021, une convention a ainsi été signée pour la mise en œuvre d'un service de transport à la demande visant à porter assistance aux personnes âgées et en difficultés de déplacement afin de contribuer à leur vaccination contre la Covid. L'opération, qui a duré six mois, a permis de transporter 228 personnes.



DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA LOGISTIQUE

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

L'ÉQUIPE

- 1 directeur
- 3 administratifs
- 3 techniciens
- 11 agents techniques

La direction du Patrimoine mutualisée Agglo/CIAS est chargée de l'entretien, de la maintenance, de la construction des bâtiments et de la gestion de l'énergie (maîtrise des consommations des bâtiments). Elle assure le montage et le pilotage des opérations de réhabilitation, de rénovation et de constructions neuves pour l'Agglo et le CIAS. Elle veille au confort et à la sécurité des utilisateurs des bâtiments.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Création de la maison du territoire à Peyriac-Minervois, en collaboration avec le département, pour sa Maison des solidarités.

- ✓ Création d'un local de stockage pour la collection Cérès Franco.
- ✓ Réfection des locaux de la Direction des systèmes informatiques (DSI).
- ✓ Transfert de l'entretien des bâtiments des ZAE avec le budget associé à la direction du Patrimoine au 1^{er} janvier.
- ✓ Finalisation des travaux de réhabilitation suite aux inondations de janvier 2020 en vue de l'ouverture pour les vacances de février 2021.
- ✓ Création de l'EVS (Etablissement de vie sociale) à Carcassonne.
- ✓ Etude de programmation pour un nouveau bâtiment pour le Relais petite enfance à Malves.
- ✓ Etude de programmation pour la réhabilitation de la première tranche de la crèche brin d'éveil à Villegailhenc.

ACTIONS PHARES

- ✓ Études pour la construction mutualisée du nouveau siège de Carcassonne Agglo, du CIAS et de la médiathèque centralisée prévue au 12 rue Pierre Germain à Carcassonne.
- ✓ Poursuite et bilan à mi-parcours des travaux dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP), visant à rendre les établissements recevant du public accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ Lancement des études dans le cadre du « décret tertiaire », issu de la loi Élan de 2018, visant à réduire la consommation d'énergie des bâtiments à usage tertiaire de plus de 1000 m².



CHIFFRES CLÉS

- 30 956 m²** de bâtiments gérés pour l'Agglo, **19 044 m²** pour le CIAS
- 408 000 €** dépensés pour optimiser les dépenses d'énergie
- 920** interventions pour l'Agglo ; **1 705** pour le CIAS, dont **227** en urgence pour l'Agglo et **417** pour le CIAS
- Vérifications réglementaires : **25** structures pour l'Agglo, **32** pour le CIAS (installations électriques), **6** pour l'Agglo et **6** pour le CIAS (gaz/chauffage), **15** pour l'Agglo et **25** pour le CIAS (système de sécurité incendie)
- 266** extincteurs vérifiés dans **23** structures pour l'Agglo, **210** dans **32** structures du CIAS
- Édition de **1 147 bons de commande** (539 Agglo, 608 CIAS), **953 engagements** (687 Agglo, 266 CIAS), **864 factures** (723 Agglo, 141 CIAS)



4.

DES MOYENS POUR AGIR

DIRECTION DE LA COMMUNICATION



L'ÉQUIPE

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 1 chargée de création graphique
- 1 webmestre, community manager
- 1 journaliste multimédia, relations presse
- 1 chargé de l'image remplacé par 1 reporter d'image / vidéaste à mi-temps fin 2021

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La direction de la communication a une fonction transversale, au service de...

L'information

- Des actions de l'agglomération et de tout ce qu'il se passe sur son territoire.
- Sur les services publics du territoire, leur fonctionnement et garantir son égalité d'accès.
- Pour rendre compte de la gestion et de l'usage fait de l'argent public.
- Pour sensibiliser, faire évoluer les comportements.

La promotion et l'animation du territoire

- Valoriser le territoire, ses habitants, ses entreprises, ses associations : promouvoir les savoir-faire locaux, les particularités, les diversités, les richesses et les ressources locales.
- Faire émerger une identité territoriale.

Elle s'adresse aux habitants, aux partenaires (économiques, associatifs, institutionnels), aux communes du territoire, aux investisseurs...

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- Garantir et renforcer l'identité institutionnelle de l'agglomération.
- S'adapter aux nouvelles pratiques d'information des usagers. Évolution rapide des usages, des outils et des techniques (réseaux sociaux, information numérique avec site Internet partant de l'expérience usager, mobilier d'affichage numérique) ; pratique de lecture des supports papiers offrant des textes courts, agrémentés d'illustrations ; place de l'image plus importante.
- Mieux valoriser les actions de développement du territoire (Béragne, [R]Mine, cœur d'Occitanie, implantation d'entreprises, formations supérieures dont le Campus connecté) et promouvoir l'image du territoire.
- Valoriser les grands chantiers de l'eau (rattachement de communes à la station Saint-Jean...) et les chantiers du quotidien.
- Communication de crise (Covid, crises climatiques et catastrophes naturelles...).

ACTIONS PHARES

- Mise à jour de la stratégie de communication élaborée fin 2020.
- Elaboration d'un plan de communication annuel intégrant les maronniers, les informations transmises par les services, les temps forts locaux, et nationaux.
- Mise en œuvre de la ligne éditoriale définie en décembre 2020 pour les supports d'information : réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube) ; AggloMag ; newsletter institutionnelle ; actu du site de l'Agglo.
- Définition d'une ligne éditoriale pour les vidéos : série *Ils font l'Agglo* (format vertical d'1,5 mn) pour valoriser les habitants, les acteurs économiques, associatifs, les sportifs, etc. ; série *Que fait l'Agglo ?* (format horizontal de 3 à 6 mn) qui présente les services de l'Agglo ; reportages classiques (format horizontal ou carré de 1 à 3 mn) ; vidéos institutionnelles (format horizontal de 3 à 5 mn) pour vendre le territoire auprès d'investisseur (Béragne), accompagner le projet du territoire ; des teasers (format horizontal ou carré ; de 30 secondes) ; des micros-trottoirs (format horizontal de durée 5 à 15mn) outil d'aide au débat pour des réunions publiques ou de travail avec les communes ; des moyens-métrages (format horizontal

de 30 à 40mn) d'information locale journalistique, de témoignages d'un fait de société... sur un sujet en particulier avec un projet sur les jeunes du territoire.

- Charte graphique : adaptation de la charte graphique Print au nouveau logo suite à mutualisation des services Agglo / CIAS ; brief pour élaboration d'une charte graphique vidéo et animation du logo ; création de plusieurs identités graphiques (Codev, projet du territoire, ADS, ...).

- Réalisation de reportages journalistiques, photographiques ; organisation de conférences de presse, couverture des déplacements du Président... et traitement des photos.

- AggloMag : édition de 5 numéros (56 000 ex. imprimés sur du papier PEFC diffusés toutes boîtes aux lettres sur le territoire). Distinction éco responsable.

- Autres éditions institutionnelles : Rapport d'activités 2020 ; pacte de gouvernance ; rapport de développement durable ; projet du territoire ; lettres de la GUP ; lettre Natura 2000 ; Agglo loisirs ; journal des pitchouns ; plaquettes ZAE ; Campus connecté ; stage de l'école des Beaux-Arts ; livret d'accueil SAAD ; guide des aides aux entreprises (Covid).

- Relations presses : contacts téléphoniques et mail réguliers avec la PQR ; envoi d'une centaine de communiqués et invitations ; réalisation de dossiers presse (Béragne).

- Communication événementielle : événements culturels (saison de l'Envolée, festival des arts de la rue, *Noire montagne* | *Désir de forêt*, les instruments endormis ; centenaire de Jean Boudou, Artistes à élèves, dispositif *Facile à lire*, etc.) ; soirées parentalité LAEP ; festivités Noël des crèches, matinales de l'éco ; les trophées du tourisme, Open Carca ; Uniday ; trophées CitésLab ; octobre rose ; nuit des makers au FabLab ; journée des droits de l'enfant ; appel à projet contrat de ville.

- Événements partenaires (Tour de France, Festival international du film politique ; manifestations agricoles ; sécurité routière à Palaja ; estivales de la Malepère, etc.).

- Accompagnement des services : Maisons France services et EVS ; secteur économique ([R]'Mine Tech the futur ; Job'sTIC ; L'Occal Tour ; rdv du numérique ; Campus connecté...), le PRÉAU, le projet démat ADS, les équipements culturels, VéLO' Cité, les transports à la personne pour la vaccination ; les enquêtes de satisfaction des services ; les Conseils citoyens ; la plateforme EauReca ; Kappa'R ; Acti City ; le PCAET, le projet CLAS, la journée de cohésion sociale ; les activités des centres sociaux, des AL, AL Ados, des RAM...

- Autres communications institutionnelles : valorisation des déplacements du Président et des élus de l'Agglo et du CIAS ; conseils communautaires ; centres de vaccination du CPTS ; valorisation de Béragne ; promotion des recrutements ; couverture de l'installation et suivi de

l'activité du Codev ; schéma de mutualisation ; conférences des maires ; conseils de territoire ; vœux, etc.

- Communication de chantiers : Béragne, Bains de Minerve, eau ; Maquens ; Barrage de la Cavayère ; visites de chantier d'insertions.

- Communication de crise : Covid, gel, inondations.

- Réalisation de vidéos : *Ils font l'Agglo* (Nougalet, Foncalieu, sacré Armand, Valoridec, Coccigreen, Cabanes dans les bois, bénévole CLAS, etc.) ; journée internationale droit des femmes ; reportages *les rencontres du territoire*, classe prépa Art, Campus connecté, Class, les instruments endormis, vœux...

- Achats d'espaces publicitaires : publiereportages Midi médias, radios, etc.

- Objets pub.

- Signalétique [R]'Mine ; panneaux de chantier eau/ assainissement ; signalétique des Maisons France Services ; roll 'up Carcassonne Agglo...

- Marchés publics.

- Intranet : Mise à jour de la partie intranet de Carcassonne Agglo.

CHIFFRES CLÉS

5 parutions de l'Agglo Mag

12 000 € d'objets publicitaires mis à disposition des associations du territoire

730 dossiers de communication traités

NEWSLETTER ÉDITÉES

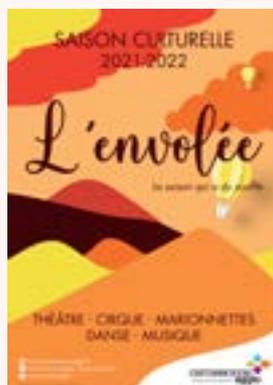
19 Envolée ; **5** AggloMag ; **5** AggloLoisirs ; **12** institutionnelle

RÉSEAUX SOCIAUX

403 nouveaux abonnés Facebook avec **11 502** visites ; **180** nouveaux abonnés Instagram (**1 767** visites de profil) ; **24** vidéos mises en ligne sur YouTube avec **4 300** vues sur l'année ; **311** nouveaux abonnés sur LinkedIn et **2 421** vues de la page

SITE INTERNET DE L'AGGLO

157 750 visiteurs ; **400 785** pages visitées (dont **32 012** pour le portail famille ; **10 635** pour la page d'accueil ; **8 223** les enseignements artistiques)



SERVICE PROTOCOLE

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service du Protocole a pour mission de régler tous les problèmes de cérémonial et d'étiquette et d'organiser les cérémonies, manifestations et événements, organisées par Carcassonne Agglo et est garant du bon déroulement de celles-ci.

Le service du protocole est un service mutualisé, il est utilisé pour l'intégralité des manifestations organisées par Carcassonne Agglo Solidarité et par l'Office de tourisme Grand Carcassonne.



ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

La direction du protocole s'est adaptée au cours des deux dernières années de crise sanitaire. Malgré des

événements suspendus ou reprogrammés les agents de la direction ont assisté les services et ont largement contribué aux actions menées par la collectivité tout au long des confinements et réglementations successives.

L'ÉQUIPE

- 1 directeur
- 2 agents

PÔLE COOPÉRATION ET PROSPECTIVE

PÔLE COOPÉRATION ET PROSPECTIVE

L'ÉQUIPE

- 1 directrice générale adjointe
- 1 directrice Mutualisation
- 1 directrice Réseau France Services
- 8 collaborateurs France Services
- 2 conseillers numériques France Services
- 1 directrice Fabrique de territoire et concertation territoriale
- 1 directrice de la Co-production de l'action publique



PRÉSENTATION DU PÔLE

Le pôle coopération, prospective et performance a été créé en 2019.

Mutualisé entre l'Agglo et le CIAS, les missions de ce pôle transversal consistent à :

- ✓ Participer à la conception du schéma de mutualisation.
- ✓ Permettre l'accès aux services publics avec les Maisons France service et les conseillers numériques France services.
- ✓ Déployer et animer la Fabrique de territoire.
- ✓ Renforcer de la concertation territoriale avec l'élaboration du Pacte de gouvernance, l'organisation et l'animation des huit conseils de territoire.
- ✓ Mettre en place le nouveau Conseil de développement.
- ✓ Réactiver l'animation du réseau des secrétaires de mairie.

DIRECTION MUTUALISATION

L'ÉQUIPE

• 1 directrice

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Carcassonne Agglo s'est engagé avec les communes dans l'élaboration d'un schéma de mutualisation pour garantir le développement d'une stratégie commune de politiques publiques sur l'ensemble du territoire. Il se traduit par la mise en place de services communs et de services partagés (selon la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) avec pour objectif de :

- ✓ Supprimer les doublons et réaliser des économies d'échelle, notamment en matière de dépenses de personnel.
- ✓ Assurer des services publics réactifs, efficaces et assurant une coordination optimale entre les différentes administrations.
- ✓ Offrir des perspectives d'évolution professionnelle aux agents.

ACTIONS PHARES

- ✓ Diffusion aux maires d'un support animé présentant les enjeux et les dispositifs de mutualisation.
- ✓ Envoi d'un questionnaire aux communes pour réaliser un état des lieux critique des mutualisations existantes et un recensement des périmètres des collaborations attendues ; complété par des entretiens individuels pour affiner les besoins.
- ✓ Recensement des possibilités de mutualisation auprès des cadres de l'agglomération.
- ✓ Proposition de 53 axes d'intervention basés sur ce diagnostic pour orienter les ateliers de travail à venir.



ACTIONS OPÉRATIONNELLES

- ✓ Convention pour des prestations de service entretien espaces verts à disposition des communes.
- ✓ Cadrage juridique des interventions techniques Agglo par des conventions de mise à disposition d'engins avec chauffeurs sur les communes du Piémont du Carcassonnais.
- ✓ Accompagnement des communes de la Malepère sur un projet de police communale partagée.

CHIFFRES CLÉS

83 questionnaires envoyés
41 réponses de communes
33 entretiens individuels de maires

DIRECTION DE PROJETS PROSPECTIVE TERRITORIALE ET FINANCEMENTS CONTRACTUALISÉS

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

Cette direction transversale et stratégique assure plusieurs missions :

- ✓ Articulation du projet du territoire avec les nouvelles contractualisations en cours d'élaboration.
- ✓ Accompagnement des services dans le cadre de la procédure sur les demandes de subventions.
- ✓ Elaboration du contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat.
- ✓ Co-animation de l'élaboration de la contractualisation solidaire avec le Département et le CIAS.
- ✓ Suivi de la concertation sur le contrat de plan Etat-Région et préparation du volet territorial.
- ✓ Animation de la réponse locale au plan France Relance.
- ✓ Suivi du plan de relance européen REACT-EU.
- ✓ Suivi de la concertation sur la nouvelle programmation des fonds

structurels européens et préparation de la mobilisation des dispositifs.

- ✓ Suivi des GAL LEADER et préparation du prochain programme.
- ✓ Développement de l'ingénierie aux communes sur des dispositifs financiers et suivi renforcé de projets structurants.
- ✓ Veille active sur les appels à projets, aides et dispositifs financiers et rediffusion de l'information auprès des services, des communes et des acteurs du territoire via notamment l'Intranet.
- ✓ Suivi des travaux du Parlement de la Montagne.
- ✓ Participation aux travaux du Dialogue Métropolitain de Toulouse.

✓ Suivi et animation de la réponse locale au plan France Relance.

✓ Réalisation de diagnostics territoriaux.

CHIFFRES CLÉS

52 contacts pour renseignements et accompagnements de projets (communaux/Agglo-CIAS)

27 informations des services sur des **opportunités de financements** (appels à projets, dispositifs divers)

1,8 M€ d'aides de la région Occitanie sur le contrat territorial régional (**mobilisation de fonds** à l'échelle du territoire au travers des contrats Etat et Région :)

Un budget dédié de **12 379 €** permettant la mobilisation de **159 500 €** de fonds FEADER pour le territoire

ACTIONS PHARES

- ✓ Elaboration du contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat.
- ✓ Concertation sur le contrat de plan Etat-Région et préparation du volet territorial.

L'ÉQUIPE

• 1 directrice de projet



PROJET DU TERRITOIRE



ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Le territoire de Carcassonne Agglo marqué par d'importantes évolutions ces dernières années (peuplement, positionnement, compétences) a conduit les élus à s'inscrire dans un projet du territoire. Construit et écrit en concertation avec les élus des communes, les agents, les acteurs locaux et les habitants, ce document vise à définir les ambitions pour le territoire et les habitants des 83 communes afin d'agir sur les 20 prochaines années. Il complète le Programme local de l'habitat (PLH), le Schéma de cohérence territoriale (Scot), le Plan climat air-énergie territorial (PCAET)...

Au-delà du bien-être et de l'épanouissement des habitants (emploi, habitat, déplacements, santé, formation, divertissement...), il tient compte de l'environnement pour préserver les ressources naturelles et assurer un développement durable, innovant et respectueux. En outre, il affirme le besoin de conforter l'attractivité pour fixer les populations et accueillir de nouveaux habitants, créer des emplois et les conditions du développement des entreprises.

Le projet vise à accompagner les évolutions sociétales en intégrant la grande diversité du territoire et de ses composantes.

Un projet en 4 étapes

- ✓ Pour identifier les enjeux et les domaines sur lesquels il est pertinent d'agir, élaboration d'un portrait de territoire partagé avec les points forts, les points faibles et les potentialités du territoire.
- ✓ Identification de 3 défis à relever collectivement :
 - Défi des transitions.
 - Défi de l'attractivité.
 - Défi des cohésions.
- ✓ Formulation des 5 ambitions :
 - Un territoire sobre et durable.
 - Un territoire connecté.
 - Un territoire d'excellence au cœur de la région Occitanie.
 - Un territoire dynamique et innovant.
 - Un territoire accueillant et solidaire.

Déclinées en actions à conduire selon deux niveaux : celles relevant des compétences actuelles de l'Agglo et celles que l'Agglo pourrait accompagner.

Les thèmes de la résilience et de la solidarité sont traités de manière transversale dans l'ensemble des propositions.

La rédaction du projet qui a mobilisé plus de 400 acteurs et a recueilli les avis des participants aux commissions et groupes de travail, des conseillers communautaires et du Codev, complétés par une consultation de la population et des acteurs du territoire.

Adopté le 18 février 2022, le projet du territoire reste évolutif.

CHIFFRES CLÉS

CONSULTATION CITOYENNE EN LIGNE

781 retours

71 communes représentées

55,44% des répondants sont des femmes et **44,56%** des hommes

57,93% ont entre 41 et 65 ans

400 acteurs mobilisés

+ 80h de travaux collectifs

L'ÉQUIPE

• 2 directrices de projet

DIRECTION FABRIQUE DE TERRITOIRE ET CONCERTATION

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Déploiement et animation de la fabrique de territoire

Carcassonne Agglo a initié une politique d'accompagnement au numérique en s'appuyant notamment sur les tiers lieux du territoire. Elle s'est ainsi appuyée sur l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'État visant à soutenir les tiers lieux dans les territoires. Avec le projet fabrique de territoire, l'Agglo valorise les tiers lieux existants, anime un réseau et accompagne à l'émergence de nouveaux projets. Les médiathèques, les centres sociaux, RMine (Réseau des maisons de l'innovation et de l'entrepreneuriat), les Maisons France services, identifiés comme des tiers lieux, répondent enjeux sociétaux d'aujourd'hui sur les questions de transition écologique, du numérique, de l'apprentissage par « le faire », du travail indépendant et des nouvelles activités. En 2021, la mise en réseau des tiers lieux de l'Agglo a été lancée via un programme d'offre numérique et la prise de contact de tiers lieux hors territoire.

L'ÉQUIPE

- 1 directrice de projet

CHIFFRES CLÉS

5 cycles de conseils de territoire ont été organisés en 2021

1 700 élus présents lors des conseils de territoire

PERSPECTIVES 2022

Valorisation de l'action de Carcassonne Agglo, de ses tiers et de ses partenaires ; animation du réseau et accompagnement de nouveaux projets.

Concertation territoriale

PACTE DE GOUVERNANCE

En 2021, pour renforcer le rôle des communes au sein de l'Agglo, l'EPCI a élaboré un pacte de gouvernance, selon les recommandations de la loi « proximité et engagement » promulguée le 27 décembre 2019. Il a été adopté le 29 septembre 2021 en conseil communautaire, après un cycle d'acculturation des élus en 2020 et 2021.

L'objectif est de :

- Garantir la pleine association des communes, des maires et des conseils municipaux aux décisions de l'agglomération, en tant qu'échelons premiers de proximité et de relations avec les habitants.

- Convenir de manière partagée du rôle et de la place des instances dans l'élaboration des projets.

- Définir les modalités de fonctionnement et de décision à travers un schéma décisionnel.

CONSEILS DE TERRITOIRE

Inscrit au pacte de gouvernance de Carcassonne Agglo, les conseils de territoire permettent aux tous les élus de proximité (communautaires et municipaux) de prendre connaissance des projets de l'Agglo, de faire remonter leurs besoins, de participer aux projets... ce qui contribue au développement des coopérations et des mutualisations entre les communes du territoire. On en compte huit (Carcassonne ; Sud carcassonnais ; Nord carcassonnais ; Piémont au carcassonnais ; Minervois ; Val-de-Dagne ; Malepère ; Cabardès).



DIRECTION CO-PRODUCTION DE L'ACTION PUBLIQUE

L'ÉQUIPE

• 1 directrice de projet

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Le Conseil de développement (Codev)

Assemblée de démocratie participative, le Conseil de développement (Codev) œuvre, en partenariat avec les élus, sur l'avenir du territoire. Lieu d'expertise citoyenne, laboratoire d'idées sur le développement du territoire et de ses enjeux, il est composé de 68 membres et de deux co-présidents bénévoles qui représentent 5 collèges.

- ✓ Les acteurs économiques.
- ✓ La vie associative.
- ✓ Les organisations professionnelles et syndicales.
- ✓ Les organismes publics et assimilés.
- ✓ Les personnes qualifiées.

Installée le 28 avril 2021, cette instance obligatoire est consultative et traite de questions liées à

l'aménagement et au développement de Carcassonne Agglo. Après la constitution de son bureau en juin, deux commissions ont planché sur le Projet du territoire et le Schéma de cohérence territoriale. L'avis du Codev était obligatoire avant passage en conseil communautaire.

Le réseau des secrétaires de mairie

Espace de rencontres, d'échanges et de coopération, le réseau des secrétaires de mairie répond à l'objectif du pacte de gouvernance : associer tous les acteurs du territoire aux projets et à la vie de l'intercommunalité.

L'animation de ce réseau permet de :

- ✓ Renforcer le lien entre les communes et Carcassonne Agglo.
- ✓ Créer du lien entre les communes et faciliter les échanges, les relations.
- ✓ Connaître les projets de Carcassonne Agglo et des communes.

✓ Participer à la co-construction de l'action publique.

✓ Partager les savoir-faire et les expériences, cet espace doit permettre les échanges et la mise en place d'outils communs.

Sollicité en 2021, le réseau a travaillé sur le Projet du territoire, le schéma de mutualisation, le déploiement des Maisons Frances Services. Ces ateliers ont aussi permis de faire émerger des attentes et des besoins de :

- ✓ Développer une culture professionnelle commune.
- ✓ Construire une offre de formation et d'information.
- ✓ Permettre une entraide plus importante afin d'enrichir le réseau.
- ✓ Développer la communication.

Des objectifs stratégiques ont été déclinés en objectifs opérationnels.

CHIFFRES CLÉS

LE CODEV

- 68** membres
- 10 000 €** de budget
- 3** réunions plénières dans l'année
- 2** commissions de travail avec
- 3** séances de travail chacune

LE RÉSEAU DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

- 83** communes
- 73** secrétaires de mairie sur le territoire



SERVICE SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES



ACTIONS PHARES

- ✔ Structuration du service avec l'arrivée d'une cheffe de service.
- ✔ Réactualisation des procédures internes.
- ✔ Mutualisation avec le CIAS sur les conseils d'administrations et les actes administratifs.
- ✔ Travail de refonte des délégations de signatures de la direction générale, des directeurs et chefs de service.
- ✔ Mise en place d'un logiciel de transmission des liasses aux conseillers municipaux.

- ✔ Lancement d'un travail sur un logiciel de gestion et validation des rapports.

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE D'ACTES RÉALISÉS EN 2021

192 délibérations pour l'Agglo et **87** pour le CIAS en 2021, **92** pour le CIAS en 2020

83 décisions du bureau communautaire

275 décisions du Président pour l'Agglo et **23** pour le CIAS en 2021, **16** pour le CIAS en 2020

36 arrêtés du Président pour l'Agglo et **25** pour le CIAS en 2021, **1** pour le CIAS en 2020

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 1 adjointe à la cheffe de service
- 1 assistante administrative

En 2021, cinq conseils et cinq bureaux communautaires se sont tenus pour l'Agglo, quatre conseils d'administration pour le CIAS.

Les instances ont été adaptées au protocole lié à la crise sanitaire et certaines se sont déroulées en visioconférence.

SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES



L'ÉQUIPE

- 1 cheffe de service (missions assurée par la directrice des affaires juridiques)
- 1 juriste

MISSIONS

- ✔ Accompagner les services de l'Agglo.
- ✔ Contribuer à la sécurisation juridique des actes et procédures internes.
- ✔ Apporter une expertise juridique aux grands projets portés par l'EPCL.

- ✔ Venir en appui aux communes membres.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✔ Lancement du formulaire de saisine juridique à l'attention des agents. (Nov. 2021).
- ✔ Gestion des contentieux en association avec les avocats partenaires.
- ✔ Mise à jour des statuts de Carcassonne Agglo toujours en cours sur 2022.

- ✔ Participation à la rédaction d'actes structurants pour la régie EauReca (règlement intérieur, convention d'accord collectif pour les agents).

- ✔ Rédaction pour diffusion aux élus de guides et vadémécum (procédures installations illicites des gens du voyage ; guide sur le droit de départ).

- ✔ Lancement d'un marché public pour le renouvellement des prestations juridiques.

- ✔ Rédaction de notes juridiques, mémoires en défense, conventions etc.

CHIFFRES CLÉS

11 contentieux suivis

94 saisines juridiques

15 appuis aux communes

22 saisines d'avocats

SERVICE MARCHÉS ET CONTRATS PUBLICS

L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 2 juristes marchés et contrats publics

Mutualisé Agglo/CIAS, le service des marchés est au service des directions pour lesquelles, il encadre juridiquement les projets et achats et met en œuvre les procédures de commande publique adéquates afin de faire un bon usage des deniers publics.

Il met également à disposition des communes membres, l'ingénierie juridique à la conduite de leurs projets.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique achat responsable et intercommunale, le service Marchés a déployé des groupements de commandes avec les communes sur les achats renouvelables. Ces marchés comportent des critères et clauses RSE afin de donner à la commande publique une dimension responsable.

CHIFFRES CLÉS

- 116 marchés instruits**
- 71,43%** attribués à des entreprises régionales
- 6 groupements de commandes effectués**
- 21 400 000 € HT** contractualisés

SERVICE ACHATS

L'ÉQUIPE

Service mutualisé composé de trois personnes :

- 1 chef de service
- 1 acheteuse intercommunale
- 1 chargée des approvisionnements

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

✓ Refondre et créer une nouvelle nomenclature achat :

• Outil d'analyse servant au développement d'une stratégie d'achat efficace pour l'Agglo et le CIAS.

• Aide à la définition des seuils de procédure prévus par le Code de la commande publique.

• Travail avec la direction des Affaires financières pour l'intégrer au logiciel « Grand Angle », ...

✓ Pour programmer et anticiper les passations : programmation des marchés 2022 par direction pour anticiper les dossiers à inscrire à l'ordre du jour des instances délibératives, mieux répartir et donner une meilleure visibilité aux services du travail à réaliser.

✓ Approvisionner les différentes directions en fournitures diverses dans un contexte de crise sanitaire avec des difficultés d'approvisionnement (fournitures de bureau, papier, enveloppes, cartes de visites, produits d'entretien, produits d'hygiène petite enfance, abonnements...).

✓ Traiter et gérer les cartes achats mises en place sur des faibles montants pour fluidifier la gestion administrative et financière : cartes achats (cartes bleues) confiées à des gestionnaires identifiés à l'Agglo et au CIAS. Suivi et analyse des dépenses.

✓ Elaborer et rédiger des marchés intercommunaux
Proposé en 2020 aux communes, l'intégration aux groupements de commandes concerne la fourniture de papier, de fioul, les prestations topographiques et juridiques. Le services Achats et Marchés et contrats publics ont coordonné



ces groupements : rédaction des pièces techniques et financières des marchés, suivi administratif des délibérations, analyse des offres, accompagnement à la mise en place des marchés...

✓ Elaborer et rédiger des marchés propres à l'Agglo et au CIAS : Le service Achats a rédigé une dizaine de marchés publics en 2021 et a aidé plusieurs directions à monter leurs dossiers.

SERVICE GESTION FONCIÈRE ET ASSURANCES

L'ÉQUIPE

Direction Suivi contractuel, gestion foncière et assurances :

- 1 directrice
- 2 services

Service Gestion foncière et assurances :

- 1 cheffe de service
- 1 adjointe à la cheffe de service

PRÉSENTATION DU SERVICE

Mutualisé Agglo/CIAS et transversal, le service est expert en matière de foncier pour accompagner les services :

- ✓ Rédaction de conventions : location, commodat, mise à disposition....
- ✓ Référent pour le suivi des actes notariés, des baux, des mouvements afférents (conventions de servitudes de passage, régularisations de propriétés).
- ✓ Gestion des contrats d'assurances responsabilité civile, protection juridique, contrats d'assurances dommages aux biens de Carcassonne Agglo et du CIAS.
- ✓ Réglementation de dossiers portant sur l'utilisation du domaine public.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Accompagnement des services dans leur besoin en matière de patrimoine, assurances (gestion des sinistres).
- ✓ Conseil et soutien des services.
- ✓ Travail en partenariat avec les notaires et avocats sur les dossiers clés 2021 en matière de vente et acquisition (Iéna, Pilpa, Roseraie, siège...).

ACTIONS PHARES

- ✓ Mise en place de tableaux de bord de suivi en fonction des thématiques du service.
- ✓ Optimisation en matière de suivi des sinistres.
- ✓ Etude pour mise en œuvre d'un travail collaboratif avec le service Immo des Finances.



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE D'ACTES RÉALISÉS EN 2021
8 contrats d'assurance (4 Agglo, 4 CIAS)
51 dossiers pour sinistre
20 mouvements d'actifs servitudes
12 conventions d'occupation du domaine public ou privé

SERVICE SUIVI CONTRACTUEL

L'ÉQUIPE

1 cheffe de service, également directrice

- 3 agents

PRÉSENTATION DU SERVICE

Mutualisé Agglo/CIAS et transversal, le service :

- ✓ Assure le suivi des contrats, délégation de service public (DSP), marchés publics, de notification à l'achèvement.
- ✓ Contribue à la sécurisation juridique des marchés dans leur exécution.
- ✓ Assure le lien direct avec les intervenants externes (entreprises, maîtres d'œuvres...).

- ✓ Accompagne les services dans la gestion des factures sur le logiciel Grand Angle.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Accompagnement de tous les services suite au changement de version du logiciel Grand Angle.
- ✓ Conseil et soutien pour apporter les solutions les mieux adaptées aux aléas lors de l'exécution des marchés

sensibles (révisions de prix, passation des avenants...).

- ✓ Démarrage de l'inventaire et suivi administratif des DSP.
- ✓ Mise en œuvre d'outils de suivi pour sécuriser des actions/étapes administratives et juridiques dans le suivi d'exécution.

CHIFFRES CLÉS

Près de **400 marchés** gérés pour l'Agglo et le CIAS

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'ÉQUIPE

- 1 directeur
- 1 assistante de direction
- 3 chefs de service
- 1 responsable de la cellule SIG
- 1 chef de projet Analyste fonctionnel
- 1 administrateur systèmes et réseaux
- 2 assistants fonctionnels
- 3 techniciens informatique

RAPPEL PROJETS PRIORITAIRES

La DSI a connu des changements en 2021 avec la réhabilitation des bureaux et le recrutement de deux agents supplémentaires qui ont ouvert une réflexion sur l'organisation et les modes opératoires de la direction. Plusieurs projets ont vu le jour en 2021 :

- ✓ La définition d'une stratégie de renouvellement des micro-ordinateurs en pc portables (télétravail).
- ✓ L'accompagnement du projet ADS pour la dématérialisation des dépôts des demandes d'autorisation d'urbanisme (portail mutualisé à 61 Communes).
- ✓ L'accompagnement du service facturation pour la mise en place du portail web usager.
- ✓ La mise en œuvre de l'automatisation des veilles réglementaires dans Sedit RH pour fiabiliser les données RH.
- ✓ La cartographie du système d'information.

Sécurité du Système d'information

- Evolution du système des pare-feux vers des actifs de dernière génération.
- Protection des sites internet exposés vers l'extérieur par une solution logiciel (Waf, Portail Agora, Portail ADS etc.).
- Mise en œuvre d'une solution de sauvegarde en ligne de l'ensemble du système d'information (SI).

Mutualisation de l'informatique aux communes

- Mutualisation du module cantine du logiciel Agora et du portail enfance jeunesse avec les communes de Trèbes, Villegailhenc, Conques ; RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Badens | Rustiques avec la mise en place du paiement en ligne.
- Mutualisation du système de messagerie électronique à la commune d'Alzonne (site pilote).

- Prestation de service des mairies de Conques et Serviès-en-Val sur le renouvellement de leur parc informatique et sur la migration de leurs données (SI).

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Dématérialisation : projet ADS avec la participation de 61 communes et la formation de secrétaires de mairie à Kappa'R.
- ✓ Cyber Sécurité : évolution des Firewall et mise à jour de l'annuaire d'entreprise.
- ✓ Mutualisation de l'informatique aux communes avec le logiciel Agora pour la gestion des cantines jusqu'au paiement en ligne (Trèbes, ville pilote).
- ✓ Réhabilitation des locaux de la DSI permettant aux agents d'avoir des locaux adaptés aux missions des services de la direction.

CHIFFRES CLÉS

- 372 ordinateurs** gérés en interne
- 357 lignes mobile** (Agglo - CIAS)
- 115 photocopieurs/multifonctions** (dont Maisons France services et EVS)
- 109 serveurs virtuels**



SERVICES ET RELATIONS UTILISATEURS

L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 2 techniciens
- 1 gestionnaire de parc

RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✔ Installation informatique des cinq Maisons France Services et de l'EVS.
- ✔ Pour développer le télétravail : Mise à niveau du parc matériel (dotation et configuration de 70 pc portables) ; formation et accompagnement à l'usage d'applications de Visioconférence.

- ✔ Mise en place du VPN SSL sur l'ensemble du parc des postes de travail (le VPN remplace les sessions de « bureaux virtuels » moins pratiques).
- ✔ Étude du renouvellement du parc de téléphonie mobile et de reprographie.
- ✔ Pérennisation du parc informatique des ALAE et des divers centres sociaux.



PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Des Maisons France Services à

ALZONNE · CAPENDU · COUFFOULENS
PEYRIAC-MINERVOIS · VILLEMUSTAUSOU
(ouverture Couffoules prévue en janvier 2022)

Vous avez besoin d'aide
pour vos démarches administratives ?

- Accueil, information, orientation
- Mise en relation avec les services publics
- E-administration, utilisation des outils numériques
- Accompagnement aux démarches administratives



carcassonne-agglo.fr

CARCASSONNE
AGGLO

SERVICE INFRASTRUCTURE ET SÉCURITÉ

L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 1 administrateur systèmes et réseaux

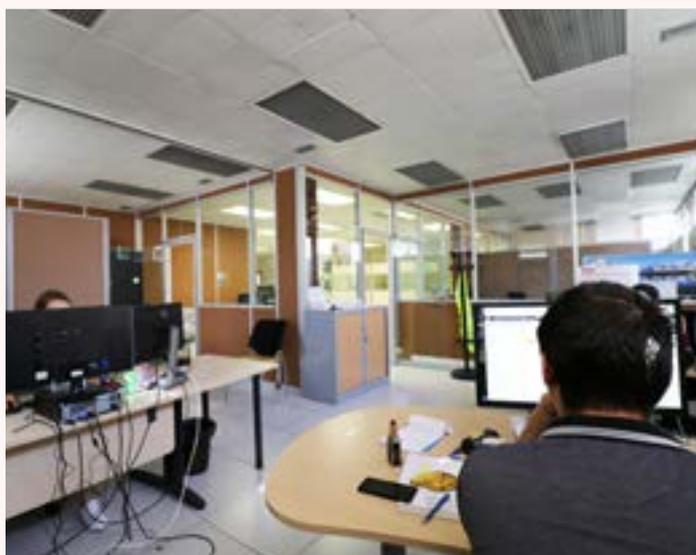
ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✔ Intégration de nouveaux sites/ services à l'infrastructure de Carcassonne Agglo : Maisons France services, Delta'R, Mairie d'Alzonne (mutualisation de la messagerie).
- ✔ Changement des pare-feux (siège et R'Mine), pour faciliter le télétravail et sécuriser les accès distants).
- ✔ Évolution des annuaires d'entreprise, de l'infrastructure virtualisée de serveurs, des portails d'accès distants au SI (agents et prestataires).

CHIFFRES CLÉS

220 tunnels VPN activés pour le télétravail

- ✔ Mise en production du WAF (protection des applications web de l'Agglo) pour prévenir les cyberattaques.



SERVICE ETUDE ET INGÉNIERIES LOGICIELLES

L'ÉQUIPE

- 1 responsable des études et ingénieries logicielles
- 1 chef de projet - Analyste fonctionnel
- 2 assistants fonctionnel

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Les projets du service sont priorisés selon différents critères tels que les échéances réglementaires, les besoins métiers, la modernisation du système d'information, ou encore l'amélioration de l'expérience utilisateur (UX)...

En 2021, le service a notamment réalisé et déployé avec les directions Métiers.

Pour l'utilisateur

- ✓ 1 portail web (guichet unique) pour le dépôt et le suivi des demandes d'autorisation d'urbanisme.
- ✓ 1 portail web (H2O) pour le suivi et le règlement de la facturation d'eau.

Pour les directions métiers et les agents

- ✓ Automatisation de l'implémentation des veilles réglementaires RH.

- ✓ Evolution de l'ergonomie de la plateforme de gestion des temps.

Pour l'innovation, essentielle au développement et à l'accélération de la démarche de transformation numérique de l'EPCL, le service a mis à disposition son savoir-faire et son patrimoine IT au service de projets axés sur la mutualisation du Système d'Information et du POS Applicatif de Carcassonne Agglo.

- ✓ Le parapheur électronique (iXBus).

- ✓ La gestion de la cantine scolaire (Agora).

- ✓ La solution Actes (iXActes), etc.

2021 a aussi été une année de réflexion et d'élaboration d'une cartographie complète du système d'information. La cartographie offre une meilleure lisibilité de l'ensemble des actifs IT et de son patrimoine applicatif. Elle s'intègre dans une démarche générale de gestion des risques et répond à des enjeux de sécurité numérique.

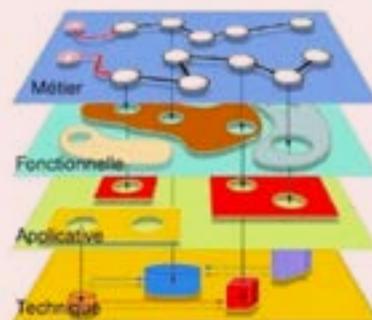
CARTOGRAPHIE DU SI

Cartographie métier
Processus métiers, procédures...

Plan d'urbanisation
Fonction du SI permettant de supporter les processus métiers

Cartographie applicative
Applications et progiciels

Cartographie infrastructure technique
Base de données, serveurs, réseaux



CELLULE SIG

L'ÉQUIPE

- 1 agent

RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Développer le SIG (Système d'information géographique) selon les besoins des services.
- ✓ Maintenir le SIG en place : ArcOpole cadastre, Eau et assainissement, PLU (plan local

d'urbanisme), DI/DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux).

- ✓ Créations de nouveaux outils SIG tels que des tableaux de bord cartographiques et des applications mobiles de géo-référencement.

CHIFFRES CLÉS

213 cartes réalisées

26 impressions au traceurs (mission impactée par la crise sanitaire)



DIRECTION RELATIONS USAGERS ET ENTRETIEN DES BIENS



L'ÉQUIPE

• 55 agents

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La direction manage et anime 4 services supports composés de 55 agents :

- Service Accueil.
- Service Courrier.
- Service Flotte Automobile.
- Service Entretien des Biens.

ENJEUX

✓ Donner du sens à l'ensemble des services de la direction jouant un rôle direct sur l'image de Carcassonne Agglo avec la charte Marianne qui traduit l'engagement pris par chacun de faciliter l'accès des usagers aux services de l'Agglo et du CIAS.

✓ Impulser une gestion transversale de l'accès, de la qualité des services et de promotion de la collectivité (GRU / Gestion de la relation usager).

SERVICE ACCUEIL



RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Réorganisation de l'accueil avec la création d'une plateforme téléphonique.
- ✓ Réflexion et étude sur les adaptations des amplitudes horaires d'ouverture des accueils du siège de l'Agglo et du CIAS.

CHIFFRES CLÉS

86 usagers accueillis **chaque jour** au siège de l'Agglo et au CIAS (soit **21 746** sur 2021)

81 280 appels téléphoniques traités

L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 5 agents d'accueil

SERVICE COURRIER



L'ÉQUIPE

- 1 gestionnaire courrier
- 1 factotum

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Mobilisation de l'équipe et intégration à la réflexion de réorganisation

du service (aménagement, procédures, formation...).

- ✓ Projet de Gestion électronique du courrier (GEC).

CHIFFRES CLÉS

48 383 courriers envoyés (pour un coût de **55 063 €**)

32 836 courriers enregistrés

SERVICE FLOTTE AUTOMOBILE



L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 1 agent administratif
- 3 agents techniques

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service flotte automobile gère les flottes de véhicules de l'Agglo et du CIAS :

- ✓ Gestion des assurances (sinistres, contrats, mouvements, auto mission...), des achats et renouvellements de véhicules, suivi financier dans le cadre des marchés.
- ✓ Gestion et prise en charge de tous les véhicules, des réparations et mécaniques, révisions, pré et contrôles techniques, carrosserie, pneumatiques, flocages ; gestion des véhicules du pool et nettoyage ; suivi et entretien des engins agricoles.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Audit sur la flotte automobile pour rationaliser et optimiser les besoins.
- ✓ Mise en place d'une stratégie de renouvellement.
- ✓ Réflexion sur le verdissement de la flotte.
- ✓ Dématérialisation du suivi et poursuite de la mutualisation Agglo/CIAS.
- ✓ Optimisation du parc dans sa globalité.

- ✓ Réflexion sur la mise en place de bornes dédiées aux véhicules électriques.
- ✓ Mise à jour du protocole et règlement intérieur d'utilisation des véhicules.
- ✓ Gestion de prêt de minibus aux associations.

CHIFFRES CLÉS

MISE À DISPOSITION DE VÉHICULES VL

90 Agglo = **254 406 €**
104 CIAS = **257 419 €**

INVESTISSEMENT

122 091 €

SERVICE ENTRETIEN DES BIENS



PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service mutualisé *Entretien des biens* contribue à maintenir en état de propreté et d'hygiène les locaux sur 57 sites dans 12 communes. Il assure l'hygiène et le nettoyage des structures, veille au bon usage et à l'entretien du matériel et des produits mis à disposition.

RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Protocole intégrant une culture commune de prévention et de lutte contre les épidémies (...).

- ✓ Élaboration d'un plan ménage (en cours) pour mieux répondre aux besoins.
- ✓ Étude de faisabilité de l'externalisation de l'entretien des structures de la petite enfance.

CHIFFRES CLÉS

38 754 m²
entretenus sur
57 bâtiments
par **35 agents**
d'entretien

L'ÉQUIPE

- 1 chef de service
- 1 adjoint
- 35 agents d'entretien

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES



L'ÉQUIPE

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 1 service gestion patrimoniale de l'actif et du passif, subventions et participations : 1 cheffe de service et 4 agents
- 1 service préparation budgétaire, ordonnancement, qualité et exécution financière : 1 cheffe de service et 5 agents
- 1 service gestion de la relation usager et de la facturation de l'eau et de l'assainissement : 1 cheffe de service et 6 agents
- 1 service fiscalité : 1 chef de service et 2 agents ;
- 1 service pilotage et assistance aux utilisateurs : 1 cheffe de service et 1 agent

PRÉSENTATION DU SERVICE

La Direction est mutualisée Agglo/CIAS compte 25 agents et se répartit en 5 services.

Cette organisation thématique permet de répondre aux principales missions du service :

- ✔ Paiement des fournisseurs dans les délais réglementaires.
- ✔ Optimisation financière et budgétaire des dépenses et des ressources de la collectivité.
- ✔ Accueil physique et téléphonique des usagers.
- ✔ Gestion de la dette et des immobilisations.
- ✔ Pilotage financier par les perspectives financières et le Plan Pluriannuel d'Investissement.
- ✔ Apport d'une expertise financière aux projets de la collectivité.
- ✔ La qualité comptable.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

La maîtrise des dépenses et l'optimisation des ressources

Carcassonne Agglo attache une grande importance à l'équité de tous les citoyens du territoire, aussi le service fiscalité permet de détecter les anomalies d'imposition et, accompagné des services de la Direction départementales des finances publiques (DDFP), œuvre à la fiabilisation des bases fiscales permettant de générer des ressources financières sans augmenter les taux d'imposition.

Par le biais des cellules *Subventions et participations* et *Facturation de l'eau*, Carcassonne Agglo optimise le suivi et l'encaissement des subventions mais aussi les recettes issues de la facturation de l'eau et de l'assainissement.

En 2021, ce sont près de 2M€ de subventions sur l'eau et l'assainissement et 2.7M€ sur les autres budgets qui ont été appelées.

Concernant la compétence eau et assainissement sur les communes gérées en régie par Carcassonne Agglo, ce sont 5.1M€ de recettes liées à la vente d'eau et à l'assainissement des eaux usées qui ont été appelées auprès des usagers.

La sincérité des comptes de la collectivité

La préparation des budgets de la collectivité se fait en étroite collaboration avec l'ensemble des services. Les actions inscrites au budget prennent en compte la capacité de la collectivité à les réaliser, les contraintes budgétaires ainsi que les politiques prioritaires définies par les élus du territoire dans le cadre du projet du territoire.

Le compte administratif retrace les actions réalisées ainsi que celles qui sont en cours de réalisation, il reflète les actions menées sur le territoire et détermine le résultat issu des opérations de l'année écoulée.

La dette

Au 31 décembre 2021, l'encours de la dette de Carcassonne Agglo s'élève à près de 105.2M€ et l'endettement moyen ces 3 dernières années est de +1.9M€ par an, tous budgets confondus.

ACTIONS PHARES

Le budget 2021, qui a été voté par les élus de Carcassonne Agglo le 2 avril 2021, représente un montant de près de 182M€.

Pour la Direction des Finances, l'exercice 2021 a été marqué par :

✔ la préparation de la mise en place d'une régie de recette sur l'eau et l'assainissement qui permettra aux usagers des communes en régie de bénéficier de la mensualisation, du prélèvement à l'échéance comme nouveaux moyens de paiement.

✔ la mise en œuvre du Pacte Financier et Fiscal entre les communes et l'EPCI intégrant une nouvelle action : le partage des taux de fiscalité du foncier bâti et du foncier non bâti afin que Carcassonne Agglo puisse continuer à exercer les services à la population sans pénaliser les contribuables.

CHIFFRES CLÉS

CARCASSONNE AGGLO

Sur l'exercice 2021, le service des Finances a réalisé pour l'Agglo **13 503 opérations comptables**, et géré **237 lignes d'emprunts**, **270 garanties d'emprunts**, **138 dossiers** de demandes de subvention, le versement de fonds de concours aux communes pour près de **2,45M€**

CHIFFRES CLÉS

CIAS

Le CIAS Carcassonne Agglo Solidarité gère **3 budgets (principal ; Services d'Aides à domicile ; Services de Soins infirmiers à domicile (SSIAD))**

Sur l'exercice 2021, le service des Finances a réalisé pour le CIAS **27 177 opérations** et géré **14 lignes d'emprunts**

DÉPARTEMENT PERFORMANCE
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

SERVICE CONTRÔLE DE GESTION

PRÉSENTATION DU SERVICE

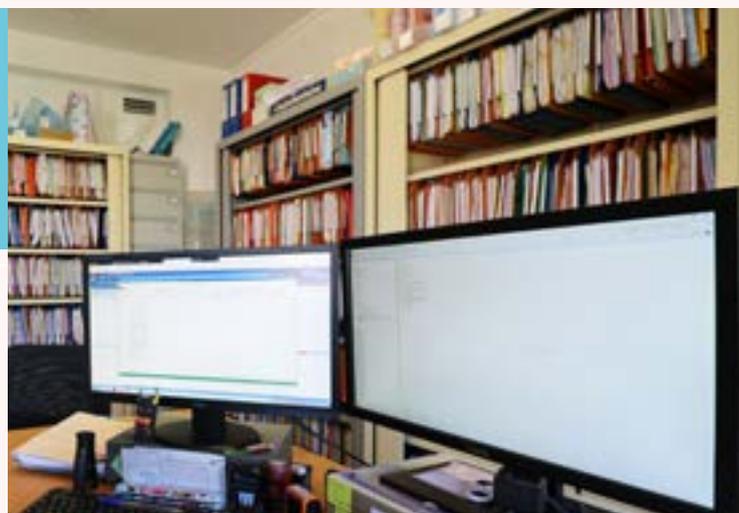
L'ÉQUIPE

• 2 agents dont
1 agent en contrat
d'apprentissage

Ce service mutualisé Agglo/CIAS, a pour objectif d'optimiser la gestion de l'action publique.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

✔ **Dialogue de gestion** : En 2021, le service s'est principalement concentré sur la préparation et l'animation des rencontres de dialogue de gestion déjà instaurées avec certains services. C'est un outil de pilotage interne, établi sur la base d'échanges entre les services/directions, en vue d'atteindre les objectifs



préalablement fixés, en suivant et en analysant les réalisations pour en expliquer et en réduire les écarts avec les objectifs.

✔ **Contrôle interne** : Sur le deuxième semestre 2021, des groupes de travail transversaux ont été mis en place pour élaborer des procédures sur la bases des référentiels de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) afin de sécuriser

les processus dans les domaines suivants : les régies de recettes et d'avances et la commande publique.

✔ **Projet du territoire** : Suite au renouvellement de la gouvernance en 2020, le contrôle de gestion a participé à l'élaboration d'indicateurs qui permettront à la collectivité d'évaluer le projet du territoire adopté en 2021.

PÔLE MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL



PRÉSENTATION DU PÔLE

Créé en 2019, dans le cadre de la mutualisation des services entre Carcassonne Agglo et le CIAS, le pôle management et dialogue social travaille pour les deux entités.

PÔLE MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL DIRECTION MUTUALISÉE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE CARRIÈRES-RECRUTEMENTS DIALOGUE SOCIAL

L'ÉQUIPE

- 1 responsable de service,
- 11 agents et deux unités,
- 1 responsable de l'unité *Carrières* comprenant 4 gestionnaires
- 2 co-responsables de l'unité *Recrutement*, comprenant 3 gestionnaires
- Le volet *Dialogue Social* est piloté directement par le directeur adjoint

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Malgré le travail à distance imposé par la crise sanitaire, le service a mené à bien ses missions de :

- ✓ Gestion administrative de la carrière des agents titulaires, des mobilités internes et externes ; des commissions de recrutements ; des recrutements de contractuels et des contrats ; du supplément familial de traitement ; des congés, de l'horaire variable pour l'ensemble des agents.
- ✓ Organisation des Comités techniques.

- ✓ Aide à la décision et sécurisation juridique.
- ✓ Détermination des critères à prendre en compte pour les avancements de grade. Ces critères et la grille de notation ont été élaborés dans le cadre d'un dialogue social en commission de travail avec les représentants du personnel et un échantillon représentatif d'encadrants dans une approche mutualisée Agglo et CIAS. L'objectif était le classement des agents promouvables dans chaque grade, à partir de critères clairs et connus de tous.



CHIFFRES CLÉS

- Gestion agents contractuels : **59** pour l'Agglo, **425** pour le CIAS avec une forte rotation du personnel
- Gestion agents titulaires : **434** pour l'Agglo, **599** pour le CIAS
- Organisation de Comités techniques : **5** Agglo, **4** CIAS
- 124** notes de service pour l'organisation interne

SERVICE ABSENCES MÉDICALES ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'ÉQUIPE

- 1 responsable
- 1 responsable adjoint
- 3 agents chargé de la gestion des arrêts de travail
- 1 agent chargé de la gestion du suivi médical en lien avec le service de médecine de prévention de Centre de gestion de l'Aude (CDG11)

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service accompagne les agents dans la gestion des absences pour raisons de santé. Il réceptionne et effectue le traitement administratif des arrêts de travail (congés pour maladies, accidents de travail/de service, maladies professionnelles, congés maternité et paternité).

PROJETS PRIORITAIRES

- Pérenniser la nouvelle organisation de service mise en place début 2021 : gestion en portefeuille, redéfinition des missions entre agents.

- Maintenir la mobilisation du service dans la gestion de la crise sanitaire.
- Accompagner le service dans le cadre des évolutions réglementaires.

RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Les missions du service ont bien été menées et le service a maintenu une forte mobilisation pour assurer la gestion de l'ensemble des arrêts dérogatoires en lien avec la crise sanitaire. Enfin les nouveaux contrats d'assurances statutaires ont été appliqués pour Carcassonne Agglo et le CIAS.

CHIFFRES CLÉS

3 273 arrêts de travail traités (827 Agglo ; 2 446 CIAS)

166 saisines en instances médicales (octroi, prolongation, réintégration, retraites, reclassement, contestation, etc.)

412 Gestion des arrêts dérogatoires et suivi des remboursements liés au Covid

198 Gestion des demandes d'autorisation spéciales d'absence (ASA) et demandes de remboursement CPAM liées au Covid

SERVICE PILOTAGE, BUDGET, PAIE

L'ÉQUIPE

- 1 responsable
- 8 agents pour l'élaboration des paies et le remboursement des frais des agents des deux collectivités, le paiement des factures de la direction

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- Gestion de la paie des agents selon une organisation en portefeuille.
- Obligation de passage en déclaration sociale nominative pour le CIAS (après celle de l'Agglo au 01/01/2020).
- Formation sur la nouvelle interface de Grand Angle.
- Nouveau protocole de mandatement des frais de mission et formation.

- Projets d'évolution du service en facilitant les protocoles et usages en interne.

ACTION PHARE

L'évolution du logiciel avec la mise en place de la mise en place de la veille réglementaire automatique. Cette action s'est déroulée sur plusieurs temps (étude de faisabilité, réunion de travail...) et se poursuit en 2022 avec la formation et la professionnalisation des agents

(saisie, vérifications poussées sur les dossiers des agents...).

CHIFFRES CLÉS

Bulletins de paie édités : **14 268** pour le CIAS, **7 393** pour l'Agglo

Mandats pour frais de missions pris en charge : **154** mandats pour un montant de **27 210 €** (CIAS), **353** mandats pour un montant de **37 400 €** (Agglo)



SERVICE PARCOURS DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

L'ÉQUIPE

- 5 agents
- 1 formatrice en hygiène et sécurité

CHIFFRES CLÉS

1 018 jours de formation ont été réalisés au CIAS (+ 37% par rapport à 2020) et 409 à l'Agglo (+23%)

10 sessions de formation SST (Sauveteur secouriste du travail) ont bénéficiées à **72 agents**, **19 formations** incendie à **92 agents**

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

La crise sanitaire a bouleversé durablement le système de formation professionnelle en amplifiant et en accélérant le déploiement des outils et des pratiques numériques. Les formations à distance se sont installées, le mouvement amorcé ces dernières années a connu une très forte accélération. De nouveaux modes d'apprentissage, jusque-là à la marge, ont été développés par le CNFPT et nos autres partenaires (webinaires, chat, MOOC...) afin de maintenir les formations pendant la crise sanitaire.

Le CIAS, engagé dans l'apprentissage depuis 2011 avec Centre de formation des apprentis des métiers territoriaux du CNFPT, a accompagné cinq nouveaux apprentis en 2021 dans des structures d'accueil de la petite enfance. Cette formation en alternance permet à des jeunes



d'entrer très tôt dans le monde du travail et aux établissements accueillant la transmission de savoir-faire aux futurs agents. Carcassonne Agglo a accueilli son premier apprenti en 2021.

aux agents déclarés définitivement inaptes aux fonctions de leur grade par le comité médical.

ACTION PHARE

Quatre agents ont intégré le dispositif *Période de préparation au reclassement* (PPR), qui s'adresse

PERSPECTIVES 2022

- ✓ Développer le dispositif d'apprentissage au sein de Carcassonne Agglo et du CIAS.
- ✓ Engager une réflexion sur la dématérialisation des supports d'évaluation et de formation.

CELLULE PRÉVENTION

L'ÉQUIPE

- 1 conseiller de prévention
- 1 assistant administratif

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

✓ Mise à jour du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) pour toutes les structures et services de Carcassonne Agglo et du CIAS avec la préparation et l'élaboration des DUERP en version dématérialisée pour chaque service et ou structure.

- ✓ Suivi des CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), en particulier pour le suivi de la crise sanitaire.
- ✓ Participation à la cellule de crise Covid.
- ✓ Mise en œuvre d'un groupe de travail pour l'analyse des Accidents de travail (AT) pour Carcassonne Agglo



et le CIAS avec élaboration des outils supports et de la méthodologie.

ACCOMPAGNEMENT MANAGÉRIAL, QVT ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE



PRÉSENTATION DE LA QVT

L'ÉQUIPE

- 1 psychologue

La Qualité de vie au travail (QVT) regroupe toutes les actions permettant de concilier l'amélioration des conditions de travail et la qualité du service rendu. Il peut s'agir de soutien managérial, d'équilibre vie personnelle et vie professionnelle,

de santé, d'égalité, d'environnement de travail etc. L'amélioration de la QVT relève de la responsabilité collective mais aussi de celle de chaque agent qui peut améliorer sa propre perception du travail.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

- ✓ Mise en place du dispositif de signalement, traitement et suivi des situations de harcèlement, discrimination, et de violences sexuelles et sexistes (recueil des signalements des agents, orientation vers les autorités compétentes).
- ✓ Organisation d'une formation « management et gestion du temps »

(méthode et outils pour apprendre aux managers à prioriser) et d'un atelier ostéopathie « troubles musculo-squelettiques et stress professionnel » (théorie et pratique pour sensibiliser aux conséquences des mauvaises postures et proposer des alternatives en rapport avec l'activité des agents).

ACTION PHARE

- ✓ Rédaction d'un plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, véritable outil pour travailler sur l'équité et la QVT et mettre en cohérence les actions de la collectivité avec les politiques publiques qu'elle porte.

SERVICE PILOTAGE ET PROSPECTIVE RH

PRÉSENTATION DU SERVICE

L'ÉQUIPE

- 1 cheffe de service
- 1 technicienne SIRH

Créé en juillet 2021, ce service aide les directions Gestion des ressources humaines et Parcours et développement professionnel, accompagnement managérial à optimiser leur performance dans différentes tâches afin de produire rapidement et de manière fiable des résultats et des informations qui vont permettre d'éclairer les décideurs dans leurs choix.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

L'année 2021 a été l'occasion d'établir un diagnostic sur les freins au pilotage. La mise en place de nouveaux outils en fin d'année va permettre une sécurisation de la donnée et un partage des informations avec les pôles et directions opérationnelles. L'arrivée de la technicienne SIRH a permis l'accompagnement des gestionnaires à la bonne utilisation des outils et à la mise en œuvre d'avancées sur les logiciels RH qui en facilitent les usages.

CHIFFRES CLÉS

Bulletins de paie édités : **14 268** pour le CIAS, **7 393** pour l'Agglo

Mandats pour frais de missions pris en charge : **154** mandats pour un montant de **27 210 €** (CIAS), **353** mandats pour un montant de **37 400 €** (Agglo).

SERVICE COMMUNICATION INTERNE

L'ÉQUIPE

• 1 cheffe
de service

PRÉSENTATION DU SERVICE

Service mutualisé Agglo/CIAS, la communication interne a favorisé le partage d'informations, de valeurs entre membres d'une même organisation. Au-delà de la transmission d'information, c'est un outil et un levier de performance collectif au service du management. Dans un environnement territorial agile, elle est un élément-clé dans la conduite du changement et dans l'accompagnement des nouvelles pratiques.

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

Les enjeux de la communication interne sont stratégiques, structurels, sociaux et de transformation. Pour l'année 2021, ils se sont situés sur plusieurs axes :

• **Intranet pour favoriser l'accès à l'information.** C'est un outil de communication interne adapté et accessible sur l'ensemble du territoire et par tous les agents.

De nouveaux espaces et un « formulaire en ligne » y ont été créés. De nouveaux experts métiers ont rejoint le réseau de contributeurs.

- Accompagnement de la Direction générale et des managers dans leur stratégie de communication donner à l'ensemble du personnel une vue d'ensemble claire de l'organisation (messages clairs et structurés, supports objectifs et attractifs).
- Développer le sentiment d'appartenance, dans un contexte de mutualisation Agglo/CIAS, facteur essentiel pour l'épanouissement au travail et une productivité plus engagée. Connaître l'autre et son environnement de travail va permettre à chacun de trouver sa place mais également de renforcer la cohésion interne. Une réflexion autour de l'accueil du nouvel arrivant est engagée.
- Gestion de crise, en centralisant notamment l'ensemble des documents utiles et les actualités dans les conduites à tenir par le personnel face à la prévention dans la lutte contre le Covid au sein des établissements.

ACTIONS PHARES

- L'accompagnement de la Direction générale dans sa communication stratégique gestion de crise Covid.
- La présentation de la nouvelle gouvernance et les feuilles de route de tous les pôles de la collectivité.
- La valorisation d'actions, de projets, ou de métiers.
- La création d'une nouvelle fonctionnalité intranet « formulaire en ligne ».
- La conception dans sa mise en forme et la mise à disposition d'un nouvel organigramme général mutualisé et de son organigramme décliné.
- La traduction de contenus avec mise en page de supports à usage interne offrant une identité professionnelle (budget 2021, égalité femmes hommes, la veille juridique trimestrielle, raison d'être du Pôle Management, les lettres d'infos gestion de crises...).
- Le lancement d'une démarche d'accueil du nouvel arrivant.
- La création d'un espace dédié aux gestions de crise.



SERVICE DÉMARCHE QUALITÉ

PRÉSENTATION DU SERVICE

Ce service mutualisé Agglo/CIAS, s'inscrit dans une approche qualitative au service du projet d'administration et des usagers. Cette démarche vise au bon développement de la collectivité tout en investissant les compétences en interne. Elle repose sur un projet participatif porté par la direction générale et implique l'ensemble des agents par des procédés participatifs et concertés.

L'ÉQUIPE

- 1 technicien qualitatif
- 1 collaboratrice administrative

ENJEUX, RÉALISATIONS ET TEMPS FORTS

La démarche qualité, qui vise à interroger les pratiques, les modes et les approches managériales pour améliorer les organisations, a plusieurs enjeux :

- ✓ L'efficacité comme levier d'optimisation des ressources utilisées en interne.
- ✓ La force d'adaptation au changement pour répondre au mieux à la commande publique.
- ✓ La satisfaction des usagers au travers des services rendus.

ACTIONS PHARES

- ✓ Participation à l'évaluation externe du service d'Aide et d'accompagnement à domicile dans l'objectif de la contractualisation avec le département de l'Aude.
- ✓ Participation à l'évaluation interne du SSIAD pour évaluer son activité et la qualité de ses prestations au regard notamment de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles.



- ✓ Mise en œuvre des évaluations de la satisfaction des bénéficiaires des services du SAAD, Portage des repas et du SSIAD.

Les taux de participation fluctuants s'expliquent par la crise sanitaire, mais les taux de satisfaction restent très satisfaisants.

CHIFFRES CLÉS

35,48% de participation à l'enquête satisfaction SAAD avec un taux de satisfaction de **94,42%**

65,48% de participation à l'enquête satisfaction SSIAD avec un taux de satisfaction de **98,55%**

63% de participation à l'enquête satisfaction portage des repas avec un taux de satisfaction de **96,28%**

Les taux de participation fluctuants s'expliquent par la crise sanitaire, mais les taux de satisfaction restent très satisfaisants.

A.

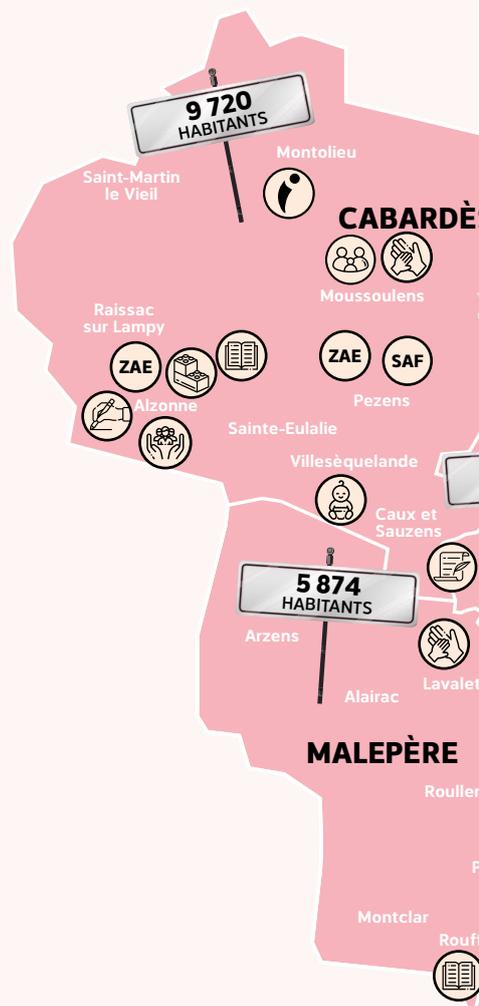
ANNEXES

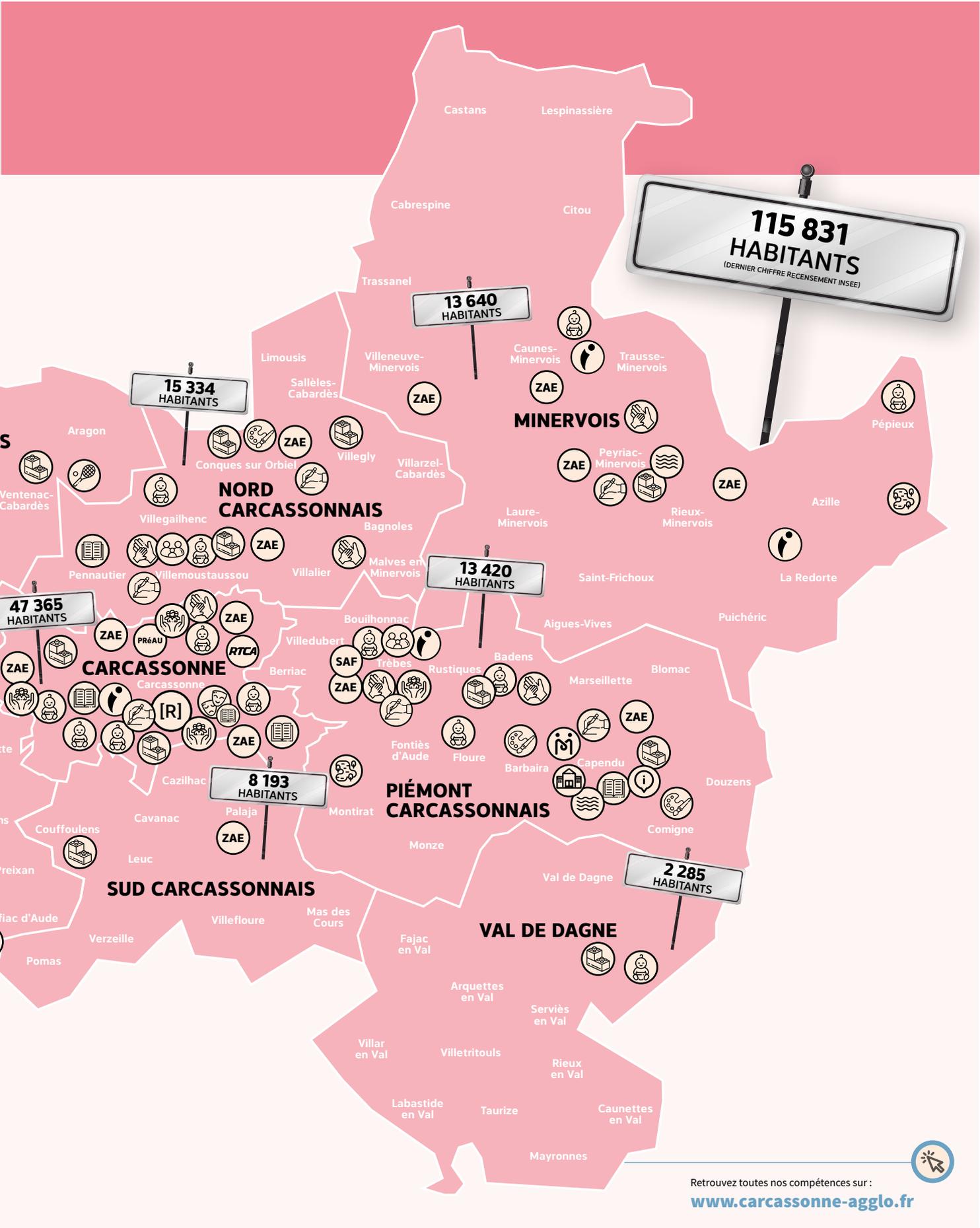
CARCASSONNE AGGLO LES ÉQUIPEMENTS DE L'AGGLO

- 
• ACCUEILS DE LOISIRS
 Hors Accueils de Loisirs Adolescents et ALAE
 (Retrouvez la liste et les coordonnées des
 Accueils de Loisirs, Accueils de Loisirs
 Adolescents et Accueils de Loisirs Associés
 à l'École sur le www.carcassonne-agglo.fr
 en cliquant sur l'icône jaune jeunesse)
- 
• SAF (SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL)
- 
• CRÈCHES
- 
• RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
- 
• LIEUX D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS
- 
• ANTENNES DU SERVICE INSCRIPTION AL/ALAE
 L'antenne de Carcassonne procède aussi à
 des inscriptions aux crèches
- 
• POINT INFO JEUNESSE
- 
• CENTRES AQUATIQUES / PISCINES
- 
• LACS DE JOUARRES ET DE LA CAVAYÈRE
- 
• COURTS DE TENNIS
- 
• MÉDIATHÈQUES
- 
• BIBLIOTHÈQUE DE CONSERVATION
- 
• ESPACE CULTUREL

LE CHAI

- 
• PRÉAU : AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
- 
• FABRIQUE DES ARTS (CONSERVATOIRE ET ÉCOLE DES BEAUX-ARTS)
- 
• ANTENNES DE LA FABRIQUE DES ARTS
- 
• MAISONS FRANCE SERVICE
- 
• RÉSEAUX DES MAISONS DE L'INNOVATION, DU NUMÉRIQUE ET DE L'ENTREPRENEURIAT
- 
• ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
- 
• CENTRES SOCIAUX
- 
• RÉGIE DES TRANSPORTS DE CARCASSONNE AGGLO
- 
• OFFICES DE TOURISME





ANNUAIRE DES 83 COMMUNES DE L'AGGLO

	COORDONNEES MAIRIE				LES INFOS CONCERNANT LE MAIRE		
	ADRESSE	CODE POSTAL	N° DE TÉL. DE LA COMMUNE	ADRESSE DE MESSAGERIE TYPE « CONTACT » DE LA MAIRIE	CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM
AIGUES-VIVES	5, place de la Mairie	11800	04 68 79 29 20	mairie-aiguesvives@wanadoo.fr	Monsieur	OMS	Jean-Pierre
ALAIRAC	Avenue de la Malepère	11290	04 68 26 81 84	mairie.alairac@wanadoo.fr	Monsieur	ADIVEZE	Marc
ALZONNE	Avenue Antoine Courrière	11170	04 68 78 57 50	mairiedalzonne@wanadoo.fr	Monsieur	BANQUET	Régis
ARAGON	14, rue de la Mairie	11600	04 68 77 17 87	mairie-aragon@wanadoo.fr	Monsieur	SIÉ	Didier
ARQUETTES EN VAL	Domaine de Fabiès	11220	04 68 24 09 03	mairie.arquettesenval@orange.fr	Monsieur	PECH	André
ARZENS	Place de la Mairie	11290	04 68 76 21 18	mairie-arzens@orange.fr	Monsieur	PISTRE	Jean-Claude
AZILLE	24, allée Pol Lapeyre	11700	04 68 24 09 03	mairie-azille@orange.fr	Monsieur	SALIEGE	Georges
BADENS	Avenue Georges Degrand	11800	04 68 79 14 45	mairie.badens@orange.fr	Monsieur	ESTIVAL	Alain
BAGNOLES	1, place de L'Eglise	11600	04 68 77 18 48	mairiedebagnoles@wanadoo.fr	Monsieur	TOUSTOU	Henri
BARBAIRA	Place François Mitterrand	11800	04 68 79 01 98	mairie-de-barbaira@wanadoo.fr	Monsieur	FABRE	Jacques
BERRIAC	Place de la Mairie	11000	04 68 78 53 60	mairie-de-berriac@wanadoo.fr	Monsieur	SOULES	Michel
BLOMAC	6, rue de la Mairie	11700	04 68 79 04 25	mairieblomac@orange.fr	Monsieur	FALCOU	Thierry
BOUILHONNAC	9, rue du Parc	11800	04 68 78 71 77	mairie-bouilhonnac@wanadoo.fr	Monsieur	PECHAIRE	Dorothee
CABRESPINE	Rue des Six Ponts	11160	04 68 26 16 56	cabrespine@wanadoo.fr	Monsieur	CLERGUE	Philippe
CAPENDU	16, place de la Mairie	11700	04 68 79 15 16	contact@capendu.fr	Monsieur	BUSTO	Claude
CARCASSONNE	32, rue Aimé Ramond	11000	04 68 77 71 11	lemaire@mairie-carcassonne.fr	Monsieur	LARRAT	Gérard
CASTANS	Hôtel de Ville	11160	04 68 26 15 97	mairiecastans@orange.fr	Madame	PITON	Yolande
CAUNE-MINERVOIS	Place de la Mairie	11160	04 68 78 00 28	mairie.de.caunes@wanadoo.fr	Monsieur	PETIT	Jean-Louis
CAUNETTES EN VAL	Le Village	11220	04 68 49 98 53	caunettesenval@orange.fr	Monsieur	BERNEDE	Jean-Paul
CAUX ET SAUZENS	2, place de la Mairie	11170	04 68 71 02 02	commune-caux-et-sauzens@orange.fr	Monsieur	RABOUL	Geneviève
CAVANAC	Rue de la Mairie	11570	04 68 79 61 34	cavanac.mairie@wanadoo.fr	Monsieur	SCHMITH	Patrick
CAZILHAC	Avenue Antoine Bardou	11570	04 68 79 60 23	secretariat@mairie-cazilhac.fr	Monsieur	CARVAJAL	Toni
CITOU	42, avenue Argent Double	11160	04 68 78 01 41	mairie-de-citou@wanadoo.fr	Monsieur	BUSQUE	Emile
COMIGNE	7, rue de la Mairie	11700	04 68 79 04 76	mairiedecomigne@orange.fr	Monsieur	DHOMPS	Fabrice
CONQUES SUR ORBIEL	Avenue de Notre Dame	11600	04 68 77 17 57	mairieconques@orange.fr	Monsieur	JUSTE	Jean-François
COUFFOULENS	3, place Jean Moulin	11250	04 68 79 62 75	couffoulen@orange.fr	Monsieur	GUICHOU	Jean-Régis
DOUZENS	5, rue de la Mairie	11700	04 68 79 10 06	mairiededouzens@orange.fr	Monsieur	RAPPENEAU	Philippe
FAJAC EN VAL	Le Picou	11220	04 68 79 63 47	fajacenal@nordet.fr	Monsieur	AGUILHON	Jean-Louis
FLOURE	2 bis, place Jean Molinier	11800	04 68 79 12 05	floure.commune@orange.fr	Monsieur	MICHEAU	Pierre
FONTIES D'AUDE	Avenue Louis Pons et Anciens Combattants	11800	04 68 78 68 33	mairie.fontiesdaude@orange.fr	Monsieur	GARINO	Alain
LA REDORTE	7, avenue Victor Hugo	11700	04 68 27 80 80	info@laredorte.com	Monsieur	MAGRO	Christian
LABASTIDE EN VAL	3, route Villar	11220	04 68 24 08 80	commune-labastide-en-val@orange.fr	Monsieur	DELGADO	Fernand
LAURE MINERVOIS	Avenue des Ecoles	11800	04 68 78 12 19	laure-minervois.mairie@wanadoo.fr	Monsieur	RAGGINI	Emile
LAVALETTE	6, rue de la Mairie	11290	04 68 26 81 17	mairie.lavalette@wanadoo.fr	Monsieur	MILHAU	René
LESPINASSIERE	Le Village	11160	06 25 80 13 07	lespinassiere.mairie@gmail.com	Monsieur	LUCET	Charles
LEUC	Chemin Départemental 104	11250	04 68 79 61 85	mairie.leuc@wanadoo.fr	Monsieur	JORDY	Jean-Marie
LIMOUSIS	7, Grand Rue	11600	04 68 77 15 79	limousis@wanadoo.fr	Monsieur	DELAUR	Gilles
MALVES EN MINERVOIS	6, avenue du Château	11600	04 68 77 12 43	mairiemalves@orange.fr	Monsieur	POMMIES	Régis
MARSEILLETTE	1, place François Mitterrand	11800	04 68 79 01 53	mairie.marseillette@orange.fr	Madame	DUCLOS	Bernadette
MAS DES COURS	Le Village	11570	04 68 79 60 75	commune-mas-des-cours@orange.fr	Monsieur	MAZET	Roland

	COORDONNEES MAIRIE				LES INFOS CONCERNANT LE MAIRE		
	ADRESSE	CODE POSTAL	N° DE TÉL. DE LA COMMUNE	ADRESSE DE MESSAGERIE TYPE « CONTACT » DE LA MAIRIE	CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM
MAYRONNES	Le Village	11220	04 68 43 14 85	communedemayronnes@orange.fr	Monsieur	POISSY	Stéphane
MONTCLAR	4, rue de la Mairie	11250	04 68 26 86 09	mairie.montclar11@orange.fr	Madame	BARTHE-LARSCORZ	Anne
MONTIRAT	Le Village	11800	04 68 78 74 19	montirat.mairie@wanadoo.fr	Monsieur	PELIX	Jean-Pierre
MONTOLIEU	Rue de la Mairie	11170	04 68 24 84 03	montolieu.mairie@wanadoo.fr	Monsieur	LAURET	Bernard
MONZE	3, rue du Cinsault	11800	04 68 78 85 39	mairiedemonze@orange.fr	Monsieur	CAVERIVIERE	Christian
MOUSSOULENS	4, rue de la Mairie	11170	04 68 24 92 46	mairiedemoussoulens@orange.fr	Monsieur	VALLIER	Gérard
PALAJA	Lo Moral	11570	04 68 79 62 15	mairie@mairie-palaja.fr	Monsieur	LECINA	Thierry
PENNAUTIER	1, boulevard Pasteur	11610	04 68 25 35 79	mairie.pennautier@orange.fr	Monsieur	DIMON	Jacques
PEPIEUX	50, boulevard du Minervoïs	11700	04 68 91 41 12	mairie.pepieux@wanadoo.fr	Monsieur	VALLIERE	Pascal
PEYRIAC MINERVOIS	22, rue Jean Jaurès	11160	04 68 78 11 30	mairie-peyriac-minervois@wanadoo.fr	Madame	GILS	Denise
PEZENS	18, avenue de l'Europe	11170	04 68 24 50 00	mairie.pezens@wanadoo.fr	Monsieur	FAU	Philippe
POMAS	Rue de la mairie	11250	04 68 69 42 67	mairiepomas@wanadoo.fr	Monsieur	ROBERT	Christian
PREIXAN	Place de la Mairie	11250	04 68 26 80 55	mairie.preixan@wanadoo.fr	Madame	DHUMEZ	Patricia
PUICHERIC	Avenue François Mitterrand	11700	04 68 27 89 89	accueil@mairiepuicheric.fr	Madame	PEANY	Christine
RAISSAC SUR LAMPY	6, rue Casimir Clottes	11170	04 68 76 00 55	mairieraissaclampy@wanadoo.fr	Monsieur	BONNET	André
RIEUX EN VAL	12, rue de Mulhouse	11220	04 68 24 08 62	mairie.rieuxenval@wanadoo.fr	Monsieur	BEDOS	Xavier
RIEUX MINERVOIS	4, place Général Bousquet	11160	04 68 78 10 15	secretariat@rieuxminervois.info	Monsieur	YAGUES	Bernard
ROUFFIAC D'AUDE	Place de la Mairie	11250	04 68 26 81 76	commune-rouffiac-daude@sfr.fr	Monsieur	MASCARAQUE	Thierry
ROULLENS	9, rue de la Mairie	11290	04 68 26 80 80	roullens.mairie@wanadoo.fr	Monsieur	COMBETTES	Roland
RUSTIQUES	Avenue de l'Europe	11800	04 68 78 63 84	mairie@rustiques.fr	Monsieur	RUFFEL	Henri
SAINT EULALIE	1, place de la Mairie	11170	04 68 76 00 75	steulalie@orange.fr	Monsieur	POUZENS	Jean-Paul
SAINT-FRICHOUX	Place de la Mairie	11800	04 68 78 18 38	mairiestfrichoux@free.fr	Madame	BERARD	Serge
SALLELES CABARDES	Rue de la Forge	11600	04 68 77 04 49	mairie.de.sallelescabardes@wanadoo.fr	Monsieur	JEAN	Jean-Michel
SERVIES EN VAL	20, rue des Corbières	11220	04 68 24 08 40	mairie.de.servies.en.val@orange.fr	Madame	ESCANUELA	Martine
SAINT MARTIN LE VIEIL	1, place de la Mairie	11170	04 68 76 01 39	st-martin-le-vieil@wanadoo.fr	Monsieur	VIE	Christian
TAURIZE	Le Village	11220	09 60 46 52 75	commune-de-taurize@orange.fr	Monsieur	PERALLON	Jacques
TRASSANEL	Rue Jean-Jaurès	11160	04 68 26 11 92	mairie.trassanel@wanadoo.fr	Madame	GROS	Christiane
TRAUSSE MINERVOIS	Rue Marcellin Albert	11160	04 68 78 31 19	mairie.trausse@orange.fr	Monsieur	SÂISSET	Jean-François
TREBES	Place de l'Hôtel de Ville	11800	04 68 78 60 89	accueil@mairie-trebes.fr	Monsieur	MENASSI	Eric
VAL DE DAGNE	22 avenue de Malbec	11220	04 68 24 08 09	mairievaldedagne11@orange.fr	Monsieur	ANDRIEU	Antonin
VENTENAC CABARDES	1, Grand Rue	11610	04 68 24 91 35	ventenac.cabardes@free.fr	Monsieur	MARTEL	Jean
VERZEILLE	1, rue de l'Ecole	11250	04 68 69 41 71	mairiedeverzeille@orange.fr	Monsieur	AUDIER	Christian
VILLALIER	Place Joe Bousquet	11600	04 68 77 13 92	commune-de-villalier@orange.fr	Monsieur	ZOCCARATO	Michel
VILLAR EN VAL	1, rue Joseph Delteil	11220	04 68 24 04 58	commune-de-villar-en-val@orange.fr	Madame	ARNAUD	Magali
VILLARZEL - CABARDES	1, avenue du Minervoïs	11600	04 68 77 17 36	mairie.villarzel.cabardes@wanadoo.fr	Monsieur	PUJOL	André
VILLEDUBERT	Place de l'Octroi	11800	04 68 78 73 55	mairie.villedubert@wanadoo.fr	Monsieur	ROFES	Marc
VILFLOURE	Le Village	11570	04 68 69 40 65	mairie.vilflore@wanadoo.fr	Monsieur	ARIBAUD	Jean-Louis
VILLEGAILHENC	1, rue des Effaches	11600	04 68 77 41 90	mairie.villegailhenc@orange.fr	Monsieur	PROUST	Michel
VILLEGLY	13, avenue du Minervoïs	11600	04 68 77 14 57	mairie@villegly.fr	Monsieur	MARTY	Alain
VILLEMUSTAUSOU	55, boulevard de la République	11620	04 68 47 74 80	accueil@villemoustaussou.fr	Monsieur	GIACOMEL	Bruno
VILLENEUVE MINERVOIS	32, avenue du Jeu de Mail	11160	04 68 26 16 19	info@villeneuve-minervois.com	Monsieur	GINIES	Alain
VILLESEQUELANDE	8, avenue Général de Gaulle	11170	04 68 76 01 05	villesequelande@wanadoo.fr	Monsieur	TURCHETTO	Aurélien
VILLETRITOUIS	1, avenue de la Matte	11220	04 68 24 08 93	commune-villetritouis@orange.fr	Monsieur	CACHOUX	Jacques

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS

AIGUES-VIVES
ALAIRAC
ALZONNE
ARAGON
ARQUETTES EN VAL
ARZENS
AZILLE
BADENS
BAGNOLES
BARBAIRA
BERRIAC
BLOMAC
BOUILHONNAC
CABRESPINE
CAPENDU
CARCASSONNE
CASTANS
CAUNES-MINERVOIS
CAUNETTES EN VAL
CAUX ET SAUZENS
CAVANAC
CAZILHAC
CITOU
COMIGNE

CONQUES SUR ORBIEL
COUFFOULENS
DOUZENS
FAJAC-EN-VAL
FLOURE
FONTIÈS-D'AUDE
LA REDORTE
LABASTIDE-EN-VAL
LAURE-MINERVOIS
LAVALETTE
LESPINASSIÈRE
LEUC
LIMOISIS
MALVES-EN-MINERVOIS
MARSEILLETTE
MAS DES COURS
MAYRONNES
MONTCLAR
MONTIRAT
MONTOLIEU
MONZE
MOUSSOULENS
PALAJA
PENNAUTIER

PÉPIEUX
PEYRIAC-MINERVOIS
PEZENS
POMAS
PREIXAN
PUICHÉRIC
RAISSAC-SUR-LAMPY
RIEUX-EN-VAL
RIEUX-MINERVOIS
ROUFFIAC-D'AUDE
ROULLENS
RUSTIQUES
SAINT-FRICHOUX
SAINT-MARTIN-LE-VIEIL
SAINTE-EULALIE
SALLÈLES-CABARDÈS
SERVIÈS EN VAL
TAURIZE
TRASSANEL
TRAUSSE-MINERVOIS
TRÈBES
VAL-DE-DAGNE
VENTENAC-CABARDÈS
VERZEILLE
VILLALIER
VILLAR-EN-VAL
VILLARZEL-CABARDÈS
VILLEDUBERT
VILLEFLOURE
VILLEGAILHENC
VILLEGLY
VILLEMOUSTAUSSOU
VILLENEUVE-MINERVOIS
VILLESÈQUELANDE
VILLETRITOUIS